



**HAL**  
open science

# Le traitement de l’Affaire Cantat par la presse quotidienne nationale : une évolution de fait divers à fait de société depuis vingt ans

Shad De Bary

## ► To cite this version:

Shad De Bary. Le traitement de l’Affaire Cantat par la presse quotidienne nationale : une évolution de fait divers à fait de société depuis vingt ans. Sciences de l’information et de la communication. 2023. dumas-04335782

**HAL Id: dumas-04335782**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04335782>**

Submitted on 11 Dec 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

## Mémoire de Master 1

Mention : Information et communication

Spécialité : Journalisme

# Le traitement de l'Affaire Cantat par la presse quotidienne nationale

Une évolution de fait divers à fait de société depuis vingt ans

Responsable de la mention information et communication  
Professeur Pascal Froissart

Tuteur universitaire : Nelly Quemener

Nom, prénom : DE BARY Shad

Promotion : 2022-2023

Soutenu le : 08/06/2023

Mention du mémoire : Très bien

## Remerciements

À Nelly Quemener de m'avoir guidée lors de ce travail de recherche.

À Annabelle Kempff, qui a accepté d'être mon rapporteur professionnel et de m'avoir accordé de son temps, lors de cet exercice de recherche mais aussi lors de mon stage à La Provence, qui a confirmé mon goût pour le journalisme culturel.

Je tiens à remercier mes camarades Elena Gillet, Nina Clément, Adrien-Guillaume Padovan et Lise Tavelet, pour leur soutien et leurs conseils.

J'ai une attention particulière pour Clara Gilles, Camille Blanchet, Caroline Kramer, pour leur soutien lors de cet exercice, ainsi que Béatrice Lassailly-Ramel pour ses discussions sur le sujet.

Je remercie aussi Nour De Bary, Etienne De Bary et Shayda Ginguay.

Un mot enfin pour mes camarades de classe pour leur bienveillance et leur dynamisme et à Valérie Jeanne Perrier et Lisa Bolz de nous avoir accompagnés toute cette année.

# Sommaire

Introduction	p.1
<u>I - 29 juillet - 30 août 2003 : l'hyper-fait divers et la construction des</u>	
<u>« personnages »</u>	
1 - 29 et 30 juillet : Marie Trintignant dans le coma, les premiers jours du fait divers	p.8
2 - Dans les semaines qui suivent, le glissement de fait divers à fait de société	p. 10
3 - La lutte des “clans”, les stratégies médiatiques encadrées par des ténors du barreaux	p. 14
<u>II - 2004 - 2013 : un déplacement de la « lutte des clans » dans les</u>	
<u>colonnes cultures</u>	
1 - Une chronique judiciaire standard	p. 19
2 - La tentative de reconstruction de l'image de Bertrand Cantat, l'artiste	p. 22
3 - Jean-Louis Trintignant accapare la presse culturelle	p. 25
<u>III - Depuis 2013 : la presse s'adapte à la nouvelle vague féministe</u>	
1 - 2013 - 10 ans après, Le Parisien encadre le discours sur le retour de Bertrand Cantat	p. 28
2 - La réaction aux Unes des « Inrocks » de 2013 et 2017, une étude de cas avant et après #MeToo	p. 30
3 - 2018 : Une succession d'articles d'opinion et une nouvelle norme en construction	p. 34
Conclusion	p. 37
Bibliographie	p.40
Annexes	
Chronologie de l'Affaire Cantat	p. 42
Graphiques	p. 45
Tableau des articles publiés depuis 2003	p.47
Résumé	p. 68
Mots Clés	p. 69

## Introduction

En août 2003, alors qu'il accompagnait Marie Trintignant, actrice et héritière du cinéma français, en tournage à Vilnius, en Lituanie, le musicien Bertrand Cantat provoque une déflagration dans la presse française. Dans la nuit du 26 au 27 juillet 2003, le chanteur de Noir Désir assène plusieurs coups à Marie Trintignant, qui entraîneront sa mort quelques jours plus tard. Le musicien avoue immédiatement sa culpabilité, et les avocats affluent à Vilnius alors que se forment deux « camps », chacun défendant le parti des deux amants, dont la liaison des était inconnue du grand public, avant l'annonce de l'accident, parfois qualifié de « drame de Vilnius ». Par leur célébrité, lui rockeur engagé pour les grandes causes de la gauche et elle fille de figures adorées du cinéma français, le lien que le public entretenait déjà avec les deux protagonistes, et la violence des faits reprochés, mais aussi l'action des parties, des « camps », pour maîtriser les discours sur leurs proches, la couverture de la mort de « Marie » deviendra une pierre angulaire du traitement des crimes conjugaux et un moment clé de l'histoire médiatique française.

Véritable affaire de société, elle est devenue une référence culturelle depuis longtemps après les faits. Par exemple, en 2006, le rappeur Booba s'impose sur les ondes avec son titre « Boulbi », dans lequel il assène : « *J'suis venu vous gifler, dédicace à Bertrand Cantat* ». La force de la « *punchline* » repose sur la supposition d'une information partagée avec leur public. Booba y fait référence à la version qu'avait donnée le rockeur pour expliquer le décès de sa compagne. Il l'aurait giflée, elle serait tombée. Cette version, d'abord reprise par les médias, début août 2003, avait été démentie par le premier rapport d'autopsie, quinze jours après les faits. Une version fallacieuse qui, pourtant, résiste dans la culture populaire comme dans la presse : en 2006 toujours, *Le Monde* la reprenait dans son article titré : « L'affaire Bertrand Cantat - Marie Trintignant, l'amour battu. »

Peut-être est-ce l'effet choc de la première annonce, celle d'un fait divers mêlé à la révélation d'une liaison tumultueuse entre deux artistes bien connus du grand public, qui a fait que cette première version, celle de la « gifle » s'est imposée dans l'imaginaire commun. Peut-être, aussi, que la distance a poussé la presse à se reporter sur les témoignages des parties prenantes, puisque les faits se sont déroulés en Lituanie, où les faits diversiers n'ont peut-être pas eu le réflexe de mener leur propre enquête.

Pour que le « drame de Vilnius » passe de fait divers, qui s'est déroulé bien loin des frontières françaises, à référence dans la culture populaire, il a fallu que la presse agisse. Pour que Cantat devienne un symbole, une notion partagée par le lectorat général, il faut qu'il ait été construit comme tel par l'action délibérée de construction médiatique. Les médias sont un élément de

construction de sens, de « représentation » du réel pour Stuart Hall, figure des *cultural studies*. En effet, il affirme : « *La culture est un ensemble de "significations communes". Le langage est le moyen privilégié par lequel nous "donnons sens" aux choses, dans lequel la signification est produite et échangée. Les significations ne peuvent être partagées que par l'accès commun au langage*<sup>1</sup>. » Il décrit alors un « circuit de la culture »<sup>2</sup>, composé de plusieurs éléments interdépendants : l'identité, la production, la consommation, la régulation et la représentation. Cette dernière est celle qui concerne particulièrement les médias en tant que lieux de construction de débat public et de normes sociales. La représentation est d'abord le phénomène par lequel nous traduisons le réel dans notre esprit, d'images que produisent certains concepts. C'est ce qu'il appelle un « système de représentation ». Ce « système » n'est donc pas uniquement individuel, et se transmet par le langage. De là intervient la notion de « discours » comme terrain de jeu défini par Michel Foucault dans lequel les concepts évoluent. Le nom de Bertrand Cantat fait, ici, appel à celui d'un homme. Par l'intervention du discours, donc de données supplémentaires, il devient celui d'un artiste, (« Bertrand Cantat, chanteur du groupe Noir Désir »), mais aussi celui d'un criminel (« Bertrand Cantat, à tué sa compagne »). C'est par l'intervention de ce nom dans le débat public que son sens évolue. Une intervention maîtrisée par la presse, en particulier dans un paysage médiatique qui précède l'avènement des réseaux sociaux.

Bertrand Cantat avoue immédiatement être responsable de la mort de Marie Trintignant. En parallèle d'une enquête sur les circonstances exactes du décès de cette dernière, deux camps se forment en prévision du procès judiciaire, mais aussi du procès public. Le discours de la famille Trintignant est encadré par leur avocat, Georges Kiejman, star du barreau et ancien ministre de Mitterrand, connu pour avoir défendu les figures de la culture française Eugène Ionesco, Guy Debord, ainsi que la famille de Malik Oussekiné dans une affaire de violence policière qui a fait les gros titres. En face, les proches de Bertrand Cantat, soutenus par sa maison de disque, s'entourent de Olivier Metzner, habitué des affaires impliquant les industriels. Les récits provenant des parties prenantes de l'affaire sont donc encadrés par des experts de la fabrication de défense d'actions données. Pour éviter à Bertrand Cantat la peine maximale, ses proches s'organisent pour fabriquer un discours autour de circonstances atténuantes, justifiant autant que possible son geste. Les proches de Marie Trintignant, pour obtenir la plus grande réparation possible, auraient intérêt à faire

---

<sup>1</sup> « To put it simply, culture is about 'shared meanings'. Now, language is the privileged medium in which we 'make sense' of things, in which meaning is produced and exchanged. Meanings can only be shared through our common access to language. So language is central to meaning and culture and has always been regarded as the key repository of cultural values and meanings. » Stuart Hall, *Representation, cultural representations and signifying practices*, p.1, The Open University, 1997

<sup>2</sup> Graphique en annexe p.48

le contraire. Ce sont donc deux clans qui s'affrontent directement dans un tribunal public qui précède le procès réel.

Les sociologues américains Harvey Moloch et Marilyn Lester estiment qu'il y a deux moteurs qui donnent à un événement accès au cycle médiatique. D'abord le « promoteur<sup>3</sup> » d'information, soit le sujet de l'information, avec des intérêts spécifiques. Ici, ce sont les « camps » qui s'opposent sur le tribunal public, chacun défendant leur cause. Les médias, les journalistes, auront alors à « assembler » les informations données par les promoteurs. La tâche est celle de transformer l'information donnée par une source subjective, pour en tirer une « une réalité objective », soit de prendre du recul, de vérifier l'information, et de la reconstruire d'une manière à ce que le lectorat reconnaisse le format dans lequel s'insère l'information. Dans le cas d'une opposition d' « au moins deux groupes ayant accès aux mécanismes de création d'événements » se crée alors un « problème » : la conflictualité des intérêts crée alors une « controverse ». Dès les premiers jours de « l'affaire », le public est donc pris à partie entre les deux camps.

Mais cet affrontement des camps se réalise dans un format journalistique particulier. Puisque le travail du journaliste est de rendre accessible les événements, il le fait en respectant des codes donnés. Ici, par la brutalité des faits, par « l'onde de choc<sup>4</sup> » qu'ils ont déclenchés, par leur déroulement dans une sphère intime, celle d'une querelle mortelle entre deux amants, d'un crime conjugal, les articles ont, d'abord, pris la forme de faits divers. Pourtant, le cadre de l' « affaire » dépasse rapidement celui du simple fait divers. Au-delà du suivi du procès, des dossiers s'enchaînent dans la presse quotidienne. Il y aurait alors quelque chose qui relève également du « événements qui secouent fortement une société<sup>5</sup> », dépassant le cadre intime, limité qu'aurait pu se contenter de prendre le traitement de la mort de Marie Trintignant. Catherine Dessinges, Maîtresse de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication, a analysé la couverture du décès de Marie Trintignant. Après l'annonce, l'effort journalistique aurait d'abord été celui de reconstituer les faits, de comprendre la succession d'événements menant à l'accident fatal, ce qui correspond au traitement classique du fait divers. La vague d'émotion causée par l'annonce des décès, sans commune mesure avec celle d'un fait divers habituel, serait, selon Catherine Dessinges, ce qui permettrait le glissement de fait divers à fait de société. Mentionnant un article du Monde du 9 août 2003, elle analyse : « *Le fait divers, en servant désormais un questionnement sur la société, a*

---

<sup>3</sup> Harvey Moloch, Marilyn Lester, « Informer : une conduite délibérée », *American Sociological Review*, n° 39, 1974

<sup>4</sup> Bérénice Mariau, « Les formes symboliques de l'événement dramatique. Pour une grammaire du fait divers au journal télévisé », *Communication & langages*, n° 187, 2016

<sup>5</sup> Catherine Dessinges, « Lady Diana, Marie Trintignant : faits divers ou faits de société ? » *Les cahiers du journalisme*, n°14, 2005

*perdu un peu de sa substance et de son immanence pour se métamorphoser en fait de société*<sup>6</sup>. » La presse, se saisissant d'un moment qui aurait pu n'être qu'un point sur la courbe des publications dans le temps, décide de multiplier les points de traitement, de tracer sa propre courbe,, de créer un débat qui perdure dans le temps et dépasse son sujet initial. Du discours sur la mort d'une femme, s'en suit celui sur toutes celles passées sous silence.

En dépassant le statut de sujets d'un fait divers quelconque mais personnages d'un débat qui les dépasse, Marie Trintignant et Bertrand Cantat deviennent des symboles. Célèbres, ils existaient déjà médiatiquement dans un discours particulier. Le « drame de Vilnius » renouvelle le prisme qui les fait exister dans les pages de la presse, Le fait divers est reconstruit, ses personnages édifiés sur un tremplin différent. Pour la chercheuse : *« Les récits s'attachent à mettre en évidence le caractère mythique d'une comédienne et d'un chanteur aimés d'abord pour le mystère ou l'admiration qu'ils pouvaient susciter auprès de leur public, l'une pour sa fragilité, l'autre pour ses discours et sa musique engagés. C'est en tant que héros que Marie Trintignant et Bertrand Cantat nous sont présentés avant le drame, et c'est en tant que tels que les journalistes nous amènent à les percevoir après.*<sup>7</sup> » C'est alors tout un récit qui se reconstruit, comme un conte ou une pièce tragique, portant une morale ou un procédé de *catharsis*.

L'« affaire » devient alors un outil pour le public en lui donnant un espace de discussion pour rendre la société meilleure. Les chercheuses américaines Elizabeth Cohen et Cynthia Hoffner ont remarqué, après le décès très public de l'acteur Robbin Williams, que le public avait eu tendance à chercher une résolution positive afin de *« restaurer un sens d'ordre et de constance logique. En fait, cette stratégie d'adaptation est considérée comme particulièrement adaptable aux situations tragiques immuables et incontrôlables, comme la maladie ou la mort, puisque créer une signification positive pousse les personnes à accepter une situation en changeant son cadre*<sup>8</sup>. » Ce changement de cadre, ce nouveau débat, produit deux résultats : l'affaire devient un exemple connu, un conte de la culture commune, auquel on peut revenir lorsque le débat évolue dans le temps, mais il provoque aussi le débat, et l'accompagne. Du fait divers, à la couverture limitée dans le temps, le fait de société devient une affaire à long terme, à la présence récurrente dans le débat public.

L'exercice par lequel le journaliste donne à lire les événements est aussi le reflet des luttes qui existent au sein d'une société. Les spécialistes du discours médiatique Marion Dalibert, Aurélia Lamy et Nelly Quemener parlent d'un rapport de force dans la langue comme un reflet d'un rapport

---

<sup>6</sup> Catherine Dessinges, « Lady Diana, Marie Trintignant : faits divers ou faits de société ? » *Les cahiers du journalisme*, n°14, 2005

<sup>7</sup> *Ibid*

<sup>8</sup> Cynthia Hoffner, Elizabeth Cohen, « Finding meaning in a celebrity's death: The relationship between parasocial attachment, grief, and sharing educational health information related to Robin Williams on social network sites », *Computers in Human Behaviors*, n°65, 2016



de force politique : « *Dans cet exercice de signification, certaines voix s'imposent au détriment d'autres : toute la question est alors la manière par laquelle un discours se donne à voir et se construit comme le discours dominant, renvoyant du côté de l'impensable et de l'indicible d'autres interprétations possibles des événements et de ce qui fait "problème". C'est là que réside un rapport de force. Le processus par lequel les "problèmes publics" se voient attribués un sens particulier est donc le résultat d'une lutte, d'un conflit*<sup>9</sup>. » Bien sûr, le débat doit donc prendre en compte les notions spécifiques que connaît son lectorat. La question de l'« amour courtois » et d'une culture française de la séduction, de l'amour libre et passionnel, telles sont les notions qui font partie des habitudes du lectorat français. Marion Dalibert parle de la notion de « francité » comme de la particularité qui fait le caractère de proximité proprement française : « *L'estime sociale est effectivement distribuée en fonction des capacités d'un groupe (ou d'un individu) à répondre aux valeurs et aux normes de "l'autrui généralisé", c'est-à-dire à une communauté aux frontières nationales. Cette communauté partage une identité collective, la "francité" ("frenchness"), qui est toujours un système de représentations*<sup>10</sup>. » L'identité collective, quant il en vient du milieu culturel français, adoube un romantisme passionnel poussé à l'extrême. Un univers narratif dans lequel le « désir noir »<sup>11</sup> de Bertrand Cantat s'insère parfaitement.

La sphère médiatique devient alors un lieu d'une lutte double : celle d'une mise en perspective, parfois d'une mise en abyme, des dynamiques sociales, dans sa fabrication du récit. Mais pour Stuart Hall, les médias eux-mêmes, dans leur fonctionnement, deviennent aussi un espace de lutte. Il écrit : « *Il y a aussi une lutte pour l'accès aux moyens mêmes de la signification : la différence entre les témoins et porte-parole attitrés qui bénéficient d'un accès privilégié, d'un droit au monde du discours public, et dont les affirmations ont représentativité et l'autorité qui leur permettent d'établir le cadre premier où les termes du raisonnement, et ceux qui doivent se battre pour obtenir cet accès, dont les "définitions" sont toujours plus parcellaires, fragmentaires, illégitimes, et qui, lorsqu'ils l'obtiennent, sont en réalité obligés de s'exprimer à l'intérieur des termes établis de la problématique en jeu*<sup>12</sup>. »

Ce n'est donc plus une lutte pour être entendues que les féministes mettent en place, mais une lutte pour maîtriser la manière dont leur discours sera mis en forme dans les grands médias. Les premiers dossiers sur l'affaire offraient une mise en perspective des journalistes, une explication

---

<sup>9</sup> Marion Dalibert, Aurélia Lamy, Nelly Quemener, « Circulation et qualification des discours. Conflictualités dans les espaces publics », *Études de communication*, n°47, 2016

<sup>10</sup> Marion Dalibert, « Médias et mouvements sociaux minoritaires : un accès à la sphère publique régulé par la "francité" ? », *Sciences de la société*, n°94, 2015

<sup>11</sup> Titre du livre de la journaliste Anne-Sophie Jahn, publié en mars 2023 aux éditions Flammarion

<sup>12</sup> Stuart Hall, « La redécouverte de "l'idéologie" : retour du refoulé dans les Media Studies », *Identités et cultures. Politiques des cultural studies*, p. 129-168, Amsterdam, 2008

d'un phénomène courant (les violences conjugales) mais dont la place dans le débat public était encore naissante. A ce moment, la voix des féministes n'était que partiellement relayée, utilisée comme une source parmi d'autres pour expliquer ce phénomène. Plusieurs années plus tard, en mars 2018, alors que la nouvelle vague féministe prend de l'ampleur dans les médias, le débat public devient un tribunal dans lequel les concernées prennent la parole directement. Avec la vague portée, en 2017, par le mouvement #MeToo et ce qui a été appelé « l'affaire Weinstein », producteur accusé d'agressions sexuelles par une centaine de femmes, la parole féministe s'est libérée entraînant, avec elle, l'évolution des normes sur les violences sexistes. Il a fallu attendre 2017, un mouvement né outre-Atlantique et relayé par les réseaux sociaux, soit hors du cadre des médias traditionnel, pour que ce renouveau se fasse en France, alors que l'Affaire Cantat avait pourtant le potentiel d'être « l'affaire Weinstein » à la française.

Dans ce mémoire, nous parlerons d' « Affaire Cantat ». Loin d'être un fait divers comme un autre, il est devenu un exemple facilement identifiable par le grand public. Au même titre que l'Affaire Dreyfus est devenue un élément d'histoire, facilement identifiable, pour parler d'antisémitisme en France, il nous semble que l'Affaire Cantat s'intègre entièrement dans l'analyse de l'évolution des revendications féministes en France. Nous avons donc fait le choix d'utiliser une majuscule à « Affaire ». Nous faisons aussi le choix de parler d' « Affaire Cantat », et non pas d' « Affaire Trintignant », comme cela a parfois été le cas. La volonté n'est pas d'invisibiliser Marie Trintignant, mais de répondre à un impératif de clarté. Le nom « Trintignant » est connu du grand public, Marie Trintignant étant une héritière du cinéma français, fille de Nadine Trintignant, réalisatrice, et Jean-Louis Trintignant, acteur et « monstre sacré » du cinéma français. Utiliser ce nom de famille risquerait de créer une confusion, alors que Bertrand Cantat est la personne la plus connue de son arbre généalogique. Reste aussi que parler d' « Affaire Trintignant » fait de Marie Trintignant la force motrice de l'affaire. Elle est le sujet de la phrase, et son meurtrier en est absent. Conserver le nom de « Cantat » nous permet de sortir d'un paradigme hérité de la notion de « crime passionnel ». En effet, dans son mémoire universitaire, Clara Gilles notait que l'utilisation du terme même de « crime passionnel » « *entretient l'imaginaire d'une femme tuée par l'amour*<sup>13</sup> », qui exclut la responsabilité du meurtrier en le retirant du discours. De plus, Bertrand Cantat a été condamné pour « homicide volontaire<sup>14</sup> », la notion de présomption d'innocence ne s'applique plus. Il nous semble légitime de lui déléguer la charge sociale d'avoir son nom attaché à une affaire de société qu'il a déclenchée.

---

<sup>13</sup> Clara Gilles, « Le traitement médiatique des violences faites aux femmes : L'exemple des meurtres conjugaux couverts par la presse quotidienne régionale », mémoire de Master 1 journalisme, Celsa, Sorbonne Université, juin 2019

<sup>14</sup> Stéphane Durand-Souffland, « Cantat condamné à huit ans de prison », *Le Figaro*, 30 mars 2004

La question que nous posons est donc : dans quelle mesure le traitement médiatique de l'Affaire Cantat par la presse quotidienne nationale a-t-il évolué de fait divers à fait de société en reflétant la place donnée à la question du genre dans le débat public ?

Nous faisons le choix de nous concentrer sur la presse quotidienne nationale (PQN). L'Affaire Cantat débute en Lituanie, son traitement est d'emblé international et ne peut s'appliquer à la presse régionale. La presse nationale est plus à même de s'adapter, et à maîtriser l'onde de choc nationale qui a suivi l'annonce du décès de Marie Trintignant. Nous choisissons les quotidiens parce que leur nature nous semble plus à même d'étudier l'évolution graduelle d'une affaire de société. Généraux, grand public, ils touchent un lectorat plus large que la presse magazine, plus ciblée autour d'intérêts particuliers. Quotidiens, ils décomposent la temporalité de l'Affaire de manière plus nette. Nous étudierons donc le traitement dans les pages du Monde, quotidien de référence nationale, reconnu pour son traitement en profondeur et sa temporalité propre, de Libération et de Figaro, chacun avec une ligne éditoriale orientée politiquement, l'une plus à gauche, l'autre plus à droite, permettant d'avoir un point de vue global sur une Affaire à forte portée politisante, si ce n'est politique. Nous étudierons aussi Le Parisien, quotidien hybride, national mais aussi régional, référence en terme de traitement de faits divers. Nous mentionnerons aussi La Croix et L'Humanité, aux lectorats plus concentrés et aux lignes éditoriales plus visibles, moins ouvertes aux faits divers.

Nous avons recensé les articles de ces titres, depuis le 18 juillet 2003, quelques jours avant le décès de Marie Trintignant, au 20 mai 2023, jour de la relecture de ce mémoire. Nous avons utilisé la base de données Europresse, dont nous avons recensé les articles mentionnant les noms « Cantat » et « Trintignant » dans les titres. Nous n'avons retenu que les articles des éditions papiers, excluant également les suppléments et numéros spéciaux<sup>15</sup>. Nous nous sommes concentrées, enfin, sur le texte, et non pas sur les visuels et les photographies, qui soulèvent des questionnements différents, notamment déontologiques, par exemple sur ce qui peut être montré dans des pages grand public.

Le traitement médiatique de l'Affaire Cantat se décompose en trois temps, que nous avons suivi dans notre analyse. D'abord, l'annonce du décès de Marie Trintignant et le début de l'affaire judiciaire dans le mois qui suit. Le traitement proposé est d'abord celui d'un fait divers, répondant aux archétypes du genre, mais évolue rapidement en fait de société. Suite à la condamnation de Bertrand Cantat, et lors de sa sortie de prison, on observe quelques années d'apaisement. Le fait de société semble se déplacer dans les colonnes culturelles, qui n'empêche pas la récupération des archétypes fabriqués pendant la construction du récit de fait divers. Enfin, la rupture de ce qui est

---

<sup>15</sup> Nous avons recensé ces articles dans un tableau à retrouver en annexe p.49. En annexe également, une chronologie de l'Affaire p.44.

communément appelé quatrième vague de féminisme, qui débute un peu avant #MeToo mais y trouve son point culminant, ravive le fait de société. C'est alors la presse qui reconstruit le momentum et construit un débat à proprement parler, dans un cadre où les normes sont encore à poser.

## **I - 29 juillet - 30 août 2003**

### **L'hyper-fait divers et la construction des « personnages »**

Nous analyserons le traitement dont l'Affaire a été le sujet lors de ses trente premiers jours. Le glissement rapide de faits divers, avec son onde de choc propre, à affaire de société alors que les stratégies des deux « camps » se met en place permet de se concentrer sur la réaction, à chaud, des journalistes, dans la construction du récit de l'Affaire Cantat.

#### **1 - 29 et 30 juillet : Marie Trintignant dans le coma, les premiers jours du fait divers**

Premiers à couvrir l'accident de Marie Trintignant, Le Parisien en fait son « Fait du jour ». Traité comme un fait divers d'importance particulière, les journalistes Stéphane Bouchet et Jean-Marc Ducos signent un article de près de 500 mots : « Battue par son ami, Marie ». La longueur de l'article est moyenne. Si les événements auraient probablement été traités plus en longueur en temps normal, du fait de la célébrité des personnages, ils se sont déroulés à Vilnius, loin des journalistes, qui n'ont alors que des ressources limitées. Spécialiste du traitement de faits divers, Le Parisien en est la presse de référence, peut-être grâce à son aspect hybride, entre national et régional. L'aspect local du fait divers s'explique par ce qu'il représente une rupture dans une communauté donnée, plus visible à l'échelon local que national, et qu'il est peu important dans la hiérarchie de l'information. Il nécessite alors de n'être en concurrence avec moins d'événements, ce qui est plus aisé dans la presse locale que nationale, par la surface couverte. Catherine Dessinges note : « *Le premier élément constitutif de la scène du fait divers est relatif à sa rupture par rapport à la norme. Le cadre du fait divers ne doit en effet son existence qu'à la relation d'incompatibilité qu'il entretient avec celui de la vie quotidienne*<sup>16</sup>. » Nous compléterons avec une remarque de Louis Chevalier, professeur au collège de France : « *Il y a là une sorte de niveau stable qui correspond à*

---

<sup>16</sup> Catherine Dessinges, « Lady Diana, Marie Trintignant : faits divers ou faits de société ? », *Les cahiers du journalisme*, n°14, 2005

*un certain état de la société. [...] Pour être promu à la dignité de fait divers, il importe cependant que la manne quotidienne ne soit pas trop abondante. Si la violence devient le lot de chaque jour, de chaque instant, et si cette violence devient surhumaine, inhumaine, il risque de ne plus y avoir de faits divers de violence*<sup>17</sup>. » Les journalistes du Parisien, habitués au traitement local, sont donc rodés à l'exercice, et ont des sources diverses. Stéphane Bouchet confiait, dans le cadre de l'émission de France Inter *Affaires Sensibles*<sup>18</sup>, avoir été le premier journaliste français sur place, prévenu par ses « contacts » de la présence de Bertrand Cantat sur place. En effet, à l'époque, la relation de Cantat et Marie Trintignant n'était pas publique. Il a alors profité d'une longueur d'avance sur les autres rédacteurs.

En parallèle, Le Parisien publie un second papier dans son « fait du jour » : « Bertrand Cantat : le rocker de tous les excès », signé Sébastien Catroux. Plus court, ce portrait tente d'expliquer le « *pétage de plomb* »<sup>19</sup> de l'artiste, et donc de s'intégrer dans le cycle du fait divers décrit par Catherine Dessinges : « *Trois conditions semblent constituer le fait en fait divers. Il s'agit de la rupture par rapport à la norme, de la neutralité du ton employé dans la description du fait et de la recherche des responsabilités.* »<sup>20</sup> La responsabilité de Cantat étant donnée d'emblée, c'est donc autour de la source de son geste que se concentre la recherche de responsabilité. C'est donc la recherche d'une justification qui prime, en s'inscrivant dans le récit sulfureux des rock stars. Ce récit est problématique en soi, faisant du métier de Bertrand Cantat une circonstance atténuante. Puisque les rockeurs sont excessifs, il s'inscrit dans une lignée, une norme. Plus hors-norme, ce qui fait normalement la qualité du fait divers, le tueur ne serait alors que le produit de sa passion, de son art.

De plus, nous notons, déjà dans les titres, un déséquilibre : Bertrand Cantat est nommé en entier, Marie Trintignant que par son prénom. Clara Gilles remarque : « *Les protagonistes [des faits divers] sont souvent appelés par le prénom mais sans faire mention de leur nom de famille*<sup>21</sup> », mais ici, seule la victime l'est, dans un processus infantilisant. La construction de la phrase la rend active, elle est « battue par son ami », presque déjà responsable, en reflet des titres communs du fait divers. En contrepartie, le portrait de Bertrand Cantat construit déjà un personnage, il le sur-humanise, en adoptant un ton beaucoup moins neutre. Il est notamment décrit comme un « *pur et dur, très loin du*

---

<sup>17</sup> Louis Chevalier, *Splendeurs et misères du fait divers*, p. 70, Perrin, 2004

<sup>18</sup> Fabrice Drouelle, « Bertrand Cantat, Marie Trintignant. La tragédie de Vilnius », *Affaires sensibles*, France Inter, jeudi 2 juin 2016

<sup>19</sup> « Bertrand Cantat : le rocker de tous les excès », *Le Parisien*, 29 juillet 2003, CATROUX Sébastien

<sup>20</sup> Catherine Dessinges, « Lady Diana, Marie Trintignant : faits divers ou faits de société ? », *Les cahiers du journalisme*, n°14, 2005

<sup>21</sup> Clara Gilles, « Le traitement médiatique des violences faites aux femmes : L'exemple des meurtres conjugaux couverts par la presse quotidienne régionale », mémoire de Master 1 journalisme, Celsa, Sorbonne Université, juin 2019

*showbiz et des partis politiques, toujours entouré d'un ténébreux halo de mystère<sup>22</sup>. » Il serait un artiste aux « transes » proches de l'« hystérie », le vocabulaire de la folie le déresponsabilisant. Le journaliste en fait le type par excellence du rocker maudit, « Leader charismatique entre tous », « comparé à l'Américain Jim Morrison ». Il devient un archétype tragique, et le fait divers a tendance à créer des archétypes : « Une fois le fait de société rendu public et débattu quelques jours dans la presse, il apparaît clairement qu'il n'intéresse plus grand monde. L'intérêt des journalistes s'est rapidement focalisé sur les personnalités des protagonistes, rendant compte de manière implicite d'un déplacement de cadres : le traitement du fait divers sous forme de fait de société a laissé la place à un cadre mythique, avec ses dieux ou ses héros, good or bad, sombres ou angéliques<sup>23</sup> », analyse Catherine Dessinges. Le Parisien construit donc d'emblée un cadre de fait divers de grande ampleur, en prédisant une longévité du traitement de cette affaire en créant, d'emblée, des personnages facilement reconnaissables à long terme.*

## **2 - Dans les semaines qui suivent, le glissement de fait divers à fait de société**

Étonnamment, ce qui fait la pérennité de l'affaire n'est pas le suivi des faits, la chronique judiciaire. Les rebonds de l'enquête font couler peu d'encre. Lorsque le rapport d'autopsie, contredisant les arguments de Cantat, est rendu public, l'impact médiatique est relativement limité. Le Figaro, qui sera le quotidien qui traitera le plus de l'Affaire après Le Parisien, et Le Monde publient de courts papiers factuels, de respectivement 400 et 500 mots dans leurs colonnes Société. Le Parisien, qui a publié un dossier sur l'Affaire la veille, et l'a couverte pendant 14 des 18 jours entre le 29 juillet et le 15 août, se fend de 500 mots avec un titre à charge : « Le chanteur de Noir Désir a menti aux policiers lituaniens ». Libération, à la couverture ambivalente, relativement discrète hormis la publication, avant les autres quotidiens, d'un long dossier le 1er août et d'un long article titré « La violence sexiste tue », s'éloignant de l'Affaire Cantat pour aborder l'aspect systémique des violences conjugales, publie, de son côté, un court article de 300 mots.

En comparaison, le dossier évoqué ci-dessus de Libération cumule 2 000 mots, auxquels s'ajoutent 400 mots d'un article publié dans la deuxième édition du 1er août. On y trouve notamment deux titres, « Noir Désir, bloc de rock français » et « Marie Trintignant, l'émotion du tumulte »,

---

<sup>22</sup> Sébastien Catroux, « Bertrand Cantat : le rocker de tous les excès », *Le Parisien*, 29 juillet 2003,

<sup>23</sup> Catherine Dessinges, « Lady Diana, Marie Trintignant : faits divers ou faits de société ? », *Les cahiers du journalisme*, n°14, 2005

dans la continuité du travail de fabrication d'archétypes. Dans ce dernier article, on peut lire « *Cette passion, selon des témoignages, n'était pas discrète, elle débordait, forte et tumultueuse comme souvent avec Marie Trintignant. "Ni avec toi ni sans toi", disait Fanny Ardant à Gérard Depardieu à la fin de la Femme d'à côté, de Truffaut, avant de tuer son amant et de se suicider. C'était le film que Marie Trintignant aimait par-dessus tout, celui de l'amour trop fort, de l'amour impossible*<sup>24</sup> ». Ici, en plus d'un discours qui sous-entend que Marie Trintignant aurait choisi sa relation parce que dangereuse, et donc aurait consenti à sa fin tragique, la rendant aussi responsable du geste de Bertrand Cantat que celui-ci, le discours mêle ouvertement réalité et fiction. Catherine Dessinges affirme « *que ces événements faisaient l'objet d'un traitement spécifique en raison du caractère public des protagonistes des faits qui s'apparentaient moins à des individus qu'à des héros ou des "demi-dieux". C'est ainsi que le récit de fait divers a pu être appréhendé en tant que récit mythique*<sup>25</sup> . »

Le lendemain du dossier de Libération, Le Figaro, son concurrent direct, publie également un dossier de 2 500 mots sur l'Affaire, avec un relai de 300 mots en Une. Point central du dossier, l'article « Le mystère et la passion » cumule à lui seul 1 500 mots. On estime qu'un lecteur moyen lit 250 mots par minute<sup>26</sup>, le lecteur aurait alors passé six minutes sur cet article particulier, alors que la lecture d'un quotidien se veut, en général, rapide et linéaire. L'article de Brigitte Baudin rompt avec le traitement laconique du fait divers. La journaliste n'hésite pas à utiliser le *pathos*. Les premières lignes de l'article donnent le ton : « *Les circonstances tragiques de la mort de Marie Trintignant jettent un voile de ténèbres sur le destin d'une femme qui était faite pour le bonheur et croyait profondément à la vie. Elle pouvait passer pour ombrageuse, elle n'était qu'amour des autres et don de soi*<sup>27</sup>. » Donnée comme portrait de l'actrice, l'article prend des airs de nouvelles, de poésie : « *Marie Trintignant avait quelque chose d'insaisissable, d'indéfinissable, de profondément attachant avec son allure gracile, ses gestes brusques, sa voix rauque, son regard si particulier, voilé de mélancolie et un peu fixe, un regard de myope. Un iris de déesse.*<sup>28</sup>» Notons qu'en plus de s'insérer dans le cadre d'une narration qui fait de Marie Trintignant une personne surhumaine, une divinité héroïque, et donc un archétype, le choix d'écriture est celui d'une poésie éminemment intime. Donald Horton et Richard Wohl décrivent ce traitement des célébrités considérées comme des amis intimes en tant que relation « parasociale », soit un simulacre d'une relation sociale entre la

---

<sup>24</sup> Antoine de Baecque, « Marie Trintignant, l'émotion du tumulte », *Libération*, 1er août 2003

<sup>25</sup> Catherine Dessinges, « Lady Diana, Marie Trintignant : faits divers ou faits de société ? », *Les cahiers du journalisme*, n°14, 2005

<sup>26</sup> Marie-Madeleine Sève, « Lire plus vite sans perdre une miette, c'est possible! », *L'Express*, publié le 17/03/2014, mis à jour le 13/05/2015,

<sup>27</sup> Brigitte Baudin, « Le mystère et la passion », *Le Figaro*, 2 août 2003

<sup>28</sup> *Ibid*

personnalité publique et le lecteur. Celle-ci s'opère « *dans un seul sens, sans dialectique, contrôlée par l'artiste et n'est pas sujette à un développement mutuel*<sup>29</sup> » Ils développent : « *La personnalité peut être considéré par son public comme un ami, un conseiller, une source de réconfort et un modèle; mais, contrairement aux collaborateurs réels, il a la particularité d'être standardisé selon une "formule" pour son personnage et sa performance, qu'il a travaillé avec son manager et mis en forme selon le "format de production" approprié*<sup>30</sup> ». Au delà de Marie Trintignant, la personne, et Marie Trintignant, le personnage de fait divers, dans la confusion entre le réel et l'imaginaire, le lecteur à la liberté de créer un lien affectif avec Marie Trintignant, la victime tragique. Les journalistes s'assurent alors la fidélité à long terme d'un lectorat investi émotionnellement, assurant une temporalité large de traitement, de développement futurs de réflexions sur cette Affaire.

Même La Croix, extrêmement discret sur l'Affaire, se fend d'un portrait de Marie Trintignant le 4 août, dans un dossier de moins de 1 000 mots. Le quotidien titre : « Marie Trintignant, la mort brutale. Une actrice de tempérament et de grâce. » Là encore, le *pathos* est présent. Le portrait s'accompagne d'une série de chiffres sur les violences conjugales en France, prouvant alors que le débat évolue déjà vers un questionnement qui dépasse le seul cas de Marie Trintignant.

Le même jour, Le Monde publie un gros dossier dans ses pages Société, relayé sur sa Une, ainsi qu'une nécrologie de 700 mots de Marie Trintignant, dont le décès officiel a été annoncé le 1er août. Cet écart de date, et l'espace attribué à l'Affaire témoigne bien de cet effet de surprise. Du fait de son jeune âge, probablement, le quotidien n'avait pas de nécrologies prête, « au cas où », comme c'est parfois le cas. Après une couverture intense à l'annonce de l'accident, Le Monde est le dernier des grands quotidiens à réagir avec un dossier approfondi (nous excluons L'Humanité dont la couverture de l'Affaire est relativement anecdotique). Le Monde est connu pour pratiquer des délais de couverture un peu plus larges. Les annonces « à chaud » sont souvent en partenariat avec l'AFP, s'alignant avec les remarques faites dans Rythmes de Mort<sup>31</sup>. C'est peut-être par son traitement signature lors de la seconde phase, décrite comme celle « *[qui]coïncide avec le temps des hommages. Elle nourrit le pic de médiatisation qui suit l'annonce de la mort de la célébrité. Elle se caractérise par la publication dans la presse et la diffusion dans les journaux télévisés et radios de*

---

<sup>29</sup> « The interaction, characteristically, is one-sided, nondialectical, controlled by the performer, and not susceptible to mutual development. [...] The persona may be considered by his audience as a friend, counselor, comforter, and model; but, unlike real associates, he has the peculiar virtue of being standardized according to the "formula" for his character and performance which he and his managers have worked out and embodied in an appropriate "production format. », Donald Horton, Richard Wohl, « Mass Communication and Para-Social Interaction Observations on Intimacy at a Distance », *Psychiatry Interpersonal and Biological Processes*, n°19, 2016

<sup>30</sup> *Ibid*

<sup>31</sup> « La première phase de la médiatisation d'un décès est le temps de l'annonce, qui correspond au déclenchement de la couverture journalistique. Sur ce terrain, l'analyse de la circulation de l'annonce heure par heure en fonction des sources montre à la fois la place centrale que continue à occuper l'AFP », Jamil Dakhli, Nelly Quemener, Lucien Castex, « Rythmes de mort Les temporalités de la couverture médiatique des décès de personnalités », *Temporalités*, n°23, 2016



*portraits plus ou moins longs et de rétrospectives de la vie ou de l'œuvre de la personnalité décédée*<sup>32</sup>. » En effet, cette seconde étape est celle d'un approfondissement des faits. C'est là dessus que Le Monde se démarque, prenant souvent un à deux jours de plus par rapport à ses concurrents pour publier des dossiers, comme c'est le cas ici, mais proposant un contenu plus diversifié et plus approfondi.

C'est aussi par son travail de décomposition temporelle qu'il se démarque, dans le cas de l'Affaire Cantat. Le lendemain de ce dossier de près de 2 600 mots, entièrement centré sur l'Affaire en particulier, les hommages faits à Marie Trintignant, les causes médicales de son décès et l'impact sur le groupe Noir Désir, Le Monde publie une lettre ouverte de Gisèle Halimi. L'avocate, figure majeure du mouvement féministe français, conclue dans les pages Société : « *La violence conjugale tue. Marie Trintignant, par sa fin tragique, devient un symbole*<sup>33</sup>. » Elle nomme alors le glissement de l'Affaire de fait divers à événement majeur, porteur de prise de conscience nationale. C'est aussi l'amorce d'un troisième moment dans le cycle médiatique. Celui de la création de sens, d'un début de débat pour faire changer les choses Deux jours après la lettre ouverte de Gisèle Halimi dans Le Monde, Libération publie un article qui semble en faire écho : « La violence sexiste tue », rédigé par Marie-Joseph Bertini est maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication, spécialiste des questions du genre. Elle prend l'Affaire comme point de départ pour ouvrir le débat sur le traitement médiatique des violences systémiques qui encourage le silence des victimes. Il est intéressant d'observer que les deux points de glissement sont formulés non pas par des journalistes mais par des intellectuelles qui font figure d'autorité. Il semblerait que l'évolution du traitement ne peut pas être le fait seul du journaliste et doive se reposer, au moins dans un premier temps, sur des témoignages et des expertises.

Après avoir ouvert la voie et décomposé dans le temps le glissement d'un fait divers, particulier dans le sens à la fois intime et unique, à un débat d'ampleur nationale, Le Monde marque un passage définitif à l'affaire de société le 9 août en publiant un long article sur les violences conjugales en France, relayé en couverture. Peut-être le fait qu'il soit publié un samedi, jour traditionnellement non travaillé, reflète une décision journalistique d'agir dans une temporalité indépendante de la succession d'information sur l'Affaire, mais sur une chronologie maîtrisée de débat public, ce qui est rendu d'autant plus visible par la base de l'article, une étude sur les violences conjugales publiée un an plus tôt. Pour Catherine Dessinges, c'est le moment où l'Affaire Cantat devient une affaire de société à part entière. Elle cite le quotidien : « *En sous-titre de l'article principal: "Le drame de Marie Trintignant a permis de briser le tabou sur les violences conjugales,*

---

<sup>32</sup> *Ibid*

<sup>33</sup> Gisèle Halimi, « Marie Trintignant par Gisèle Halimi », *Le Monde*, 5 août 2003

*dont est victime une femme sur dix en France... " Ainsi, les auteurs de ces articles, loin de nier la relation qu'ils entretiennent avec le fait divers, la revendiquent comme une opportunité, disons un occasion, de sensibiliser le public sur un problème de société pas très connu de lui<sup>34</sup>. »*

Cette rupture entre fait divers, à portée limitée, et fait de société, à portée nationale, se fait d'ailleurs ressentir dans les pages du quotidien. Le 25 août, l'affaire est mentionnée deux fois. Une fois dans une pleine page culture, où l'effet du fait de société est observé sur le terrain. Les fans du groupe Noir Désir réagissent, à l'Affaire, non plus comme fans face à une tragédie, mais comme consommateur tiraillés par le débat en cours, un débat moral. Nous pouvons lire : « *Ils vont du rejet virulent d'un chanteur qui, selon eux, a trahi ses idéaux et ses engagements, au soutien inconditionnel à un homme qui serait la victime d'un acharnement féministe<sup>35</sup>.* » Une seconde dans les pages société, où se succèdent une ancienne interview de Cantat, rejouant son rôle de poète torturé, et un point sur le procès. Titré « Une violente polémique oppose les avocats de Bertrand Cantat et de Marie Trintignant », reprend les codes du fait divers, en conservant tout de même l'apport de ce qui a fait le glissement vers le fait de société. Le sous-titre lit : « *Pour M<sup>e</sup> Kiejman, défenseur de la famille de l'actrice, le chanteur de Noir Désir a adopté le "système de défense de n'importe quel type machiste et violent" en évoquant l' "hystérie" de sa compagne<sup>36</sup>.* » En effet, le choix de cette citation s'inscrit dans la perspective féministe, alors même que le ton de l'article se veut neutre.

### **3 - La lutte des “clans”, les stratégies médiatiques encadrées par des ténors du barreaux**

Le discours médiatique se développe dans cette dualité, entre fait de société et fait divers. Les rebondissements du fait divers relancent le cycle dans les colonnes société, et le débat public influence la construction du faits divers. Les premiers temps juridiques, ceux de la lutte entre Paris et Vilnius pour accueillir le procès, puis la construction des défense des deux camps, les avocats engagés par les familles Trintignants et Cantat n'hésitent pas à faire jouer les arguments du débat public.

Et il faut dire que le débat public s'appuie sur une chronique quasi-quotidienne d'un procès sous le feu des projecteurs. Même La Croix, quotidien extrêmement précautionneux quant au traitement de l'affaire, se fend d'un article d'opinion de 600 mots le 30 août. La journaliste Geneviève Jurgensen prend pour point de départ de sa réflexion une expression de Me Georges

---

<sup>34</sup> Catherine Dessinges, « Lady Diana, Marie Trintignant : faits divers ou faits de société ? », *Les cahiers du journalisme*, n°14, 2005

<sup>35</sup> Alice Tillier, « Les fans de Noir Désir entre deuil et rancœur », *Le Monde*, 25 août 2003

<sup>36</sup> *Ibid*

Kiejman, l'avocat des Trintignants, pour qualifier Marie Trintignant. Elle écrit : « *"Une très jeune femme..." C'est en ces termes que, ce soir-là à la télévision, nous entendons Me Kiejman, avocat de la famille de Marie Trintignant, évoquer cette dernière. Nous pensons aux femmes de notre entourage qui ont, elles aussi, une quarantaine d'années*<sup>37</sup>. » La journaliste s'empare d'un effet rhétorique de l'avocat, qui insiste sur la jeunesse d'une actrice qui bien passé son adolescence. La stratégie semble s'appuyer sur une image juvénile, naïve, innocente de Marie Trintignant, petite fille du cinéma français, qui a grandi sous les caméras. L'autrice en profite pour noter l'impression de l'Affaire sur ceux qui sont, justement, jeunes. Elle note que Bertrand Cantat s'était fait remarquer par son *ethos*<sup>38</sup>, son engagement pour des causes politiques admirées de la jeunesse. Les images sur lesquelles veulent appuyer les avocats sont présentées : pour le camp Trintignant, Marie est une innocente jeune fille, pour le camp Cantat, Bertrand est un homme qui s'est illustré par ses valeurs.

Dans *Le Monde*, la stratégie est autre. Le 18 septembre, à quelques jours du début du procès à Vilnius, le quotidien publie une lettre ouverte de proches de Cantat. Hélène Chatelain, Claude Faber et Armand Gatti, artistes et auteur.ice.s, signent « Bertrand Cantat reste des nôtres ». Claude Faber, en particulier, transgresse sa position de journaliste neutre en prenant la parole à la première personne, pour défendre un homme qu'il connaît. Il collabore d'ailleurs avec Bertrand Cantat à plusieurs reprises après la libération de ce dernier. Nous supposons donc que, même avant ces collaborations officielles, Claude Faber devait entretenir une relation amicale avec Bertrand Cantat. D'ailleurs, il signe, avec ses deux camarades « *Bertrand Cantat est plus qu'un ami. Il est notre frère d'écriture, de conviction et de cœur*<sup>39</sup> ». Tous trois se positionnent donc comme parti pris, membre d'un « clan Cantat », à distance. Ils rappellent l'*ethos* que s'est construit le musicien, qui a tant fasciné ses fans : « *ceux qui l'ont appelé en soutien, ceux qui ont salué sa détermination, son engagement, son talent artistique, son humanisme, sa rigueur intellectuelle, sa liberté de pensée... ne peuvent l'oublier et taire la réelle personnalité de Bertrand. A moins que l'amnésie doublée de mauvaise foi soit une maladie de notre temps*<sup>40</sup>. » Dans cette lettre, ils développent aussi une défense du personnage de Cantat, affirmant qu'il se retrouve « *sur une scène qui n'est pas la sienne. Dans la peau d'un personnage qui n'est pas écrit pour lui. Acteur d'une tragédie qui ne lui correspond pas et pourtant de laquelle il ne peut s'extraire. Une tragédie où tout semble irréel. Jusqu'au décor lointain de ce drame, comme s'il fallait encore plus emmêler les fils et les frontières*

---

<sup>37</sup> Geneviève Jurgensen, « Verlaine aussi ... et alors ? L'effroyable fait divers que fut la mort de Marie Trintignant fait réfléchir toute maïsonnée », *La Croix*, 30 août 2003

<sup>38</sup> Ruth Amosy, « *L'image de soi que le locuteur construit dans son discours pour exercer une influence sur son allocataire* », citation par Marion Dalibert dans Médias et mouvements sociaux minoritaires : un accès à la sphère publique régulé par la "francité" ? », *Sciences de la société*, n°94, 2015

<sup>39</sup> Hélène Chatelain, Claude Faber, Armand Gatti, « Bertrand Cantat reste des nôtres », *Le Monde*, 18 août 2003

<sup>40</sup> *Ibid*

du possible<sup>41</sup>. » Ils s'affirment « *solidement convaincus que Bertrand n'est pas fait pour le rôle que l'on veut lui attribuer*<sup>42</sup>. » en prenant soin de ne pas prononcer le rôle en question. Ils changent le sujet des phrases pour éloigner la responsabilité de leur ami, une responsabilité qui n'est jamais sienne puisqu'elle lui est imposée par une force extérieure. Bien sûr, la dichotomie des « personnages », entre l'exemple moral, politique, et le tueur de femme, crée de la surprise, mais ici, le premier semble justifier la disparition du second. Ce serait « *la réalité [qui] a violemment entraîné deux familles dans son labyrinthe le plus sombre*<sup>43</sup> », non pas les coups de Cantat. Ce texte, écrit par des experts des mots, tous écrivains, se fait écho du discours de l'avocat de la famille Trintignant.

Mise en abyme d'une dynamique de procès, Le Monde publiera le 21 août une double réponse. D'un côté, Pierre Vesperini, éditeur, relève ce procédé de déresponsabilisation par le passage par la tragédie, en le décomposant logiquement. De l'autre, la journaliste Sandrine Treiner, collaboratrice du journaliste depuis des années. Celle-ci tient alors un réquisitoire contre les trois auteurs. « *Un peu de pudeur, tout de même*<sup>44</sup> ! » harangue-t-elle, les appelant à respecter « *le sens des mots*<sup>45</sup> ». Sans être proche, elle, du camp adverse, elle insiste sur la dynamique de déresponsabilisation totale de la lettre ouverte des intellectuels. Nous retiendrons cette tirade, une apostrophe digne d'un tribunal : « *Mais jusqu'à preuve du contraire, l'agresseur d'une nuit lituanienne n'est pas un autre que celui qui a agressé. Il n'est pas que cela, c'est l'évidence, mais en l'occurrence, puisque c'est de cette nuit qu'il est question, il est bien en vérité celui qui a frappé. Alors, que la réalité dérange, que l'on veuille l'effacer dans quelques pensées intimes et personnelles, bien sûr, mais prendre la plume pour ne faire de cet homme qu'un poète enrôlé dans un mauvais film où il n'aurait rien à faire est absolument scandaleux, parce que faux tout simplement*<sup>46</sup>. »

Notons que la notion de sortie de la réalité, de la mise en fiction, n'est pas inhabituelle dans le cas d'un fait divers. Clara Gilles note une « *propension à flatter les goûts du lecteur et à naviguer entre réalité et fiction*<sup>47</sup> ». La défense de Bertrand Cantat n'hésite pas à parler d'un rocker intense, d'un poète engagé, un stéréotype bien connu de la culture française. Genevière Jurgensen établissait déjà un lien avec Paul Verlaine dans son article pour La Croix, un poète violent avec sa femme et qui a tiré avec un revolver sur son amant. Henry Torgue note que l'archétype du rocker reprend

---

<sup>41</sup> *Ibid*

<sup>42</sup> *Ibid*

<sup>43</sup> Hélène Chatelain, Claude Faber, Armand Gatti « Bertrand Cantat reste des nôtres », *Le Monde*, 18 août 2003

<sup>44</sup> Sandrine Treiner, « Bertrand Cantat : le sens des mots », *Le Monde*, 21 août 2003

<sup>45</sup> *Ibid*

<sup>46</sup> *Ibid*

<sup>47</sup> Clara Gilles, « Le traitement médiatique des violences faites aux femmes : L'exemple des meurtres conjugaux couverts par la presse quotidienne régionale », mémoire de Master 1 journalisme, Celsa, Sorbonne Université, juin 2019

souvent celui d'une intensité extrême : « *Il faut noter comme composante permanente du rock, la séduction de la violence, de l'excès, la fascination de la destruction mise en scène, le plaisir trouble de l'argent qui brûle devant nos yeux*<sup>48</sup>. » Le sociologue insiste aussi sur une propension à l'engagement social et politique des artistes rock. En tout point, la figure de Bertrand Cantat correspond à un archétype connu, fatal. Ce serait son destin de « *brûl[er sa] vie jusqu'à la mort*<sup>49</sup>.» La référence à la tragédie n'est pas anodine non plus, car nul n'est vraiment actif, donc responsable, face à la main immuable du Destin.

Le clan Cantat est, lui, très actif, dans la promotion d'une image d'un Cantat victime de lui-même, mort, quelque part, lui aussi. Le rôle des camps est clair, celui de ladite promotion. Harvey Moloch et Marilyn Lester expliquent ainsi l'influence des parti-pris dans ce qui est dit par les médias : « *Si les promoteurs mettent souvent en avant des occurrences dont ils sont personnellement responsables, ils ont aussi leurs entrées (dans certaines limites) pour promouvoir les activités d'autres agents - y compris celles d'individus dont les objectifs sont opposés aux leurs*<sup>50</sup>. » En influence directe, nous prenons l'exemple de l'interview, publiée dans les pages société du Monde, le 4 septembre 2003, des membres de Noir Désir, dans leur studio. Mise en exergue, une citation participe absolument à ce récit : « *Sa fougue et son énergie sur scène se sont retournées contre lui. C'est devenu de la violence prémonitoire. Mais en vingt-trois ans, on n'a jamais eu à faire face à de la violence de sa part*<sup>51</sup>. » Notons que la maison de disque de Noir Désir, Barclay, a soutenu le groupe et renouvelé son contrat malgré l'Affaire, et a pu être un des promoteurs influents de la voix du clan Cantat, qui représentait un investissement financier pour cette entreprise.

En face, le clan Trintignant trouve un autre moyen d'imposer sa voix dans le cycle médiatique. Alors même que l'attention médiatique se concentre sur Alain Juppé, qui témoigne dans le procès pour financement illicite du parti Rassemblement pour la République, Nadine Trintignant publie *Ma fille, Marie*. Dans ce livre, elle ne nomme jamais Bertrand Cantat, mais elle écrit 85 fois « *ton meurtrier* » et deux fois « *ton assassin* »<sup>52</sup>. Elle partage alors la page Société du Monde, juste en dessous du retour d'un autre procès extrêmement suivi. Un élément lui garantit un relai médiatique : elle y révèle que Marie Trintignant aurait confiée avoir été battue par sms. Plus encore, elle contredit la version de Krisztina Rády, qui affirme à l'époque n'avoir jamais été victime de

---

<sup>48</sup> Henry Torgue, « Guitares en feu. Imaginaire barbare et rock-music », *Les incendiaires de l'imaginaire*, acte du colloque international de Grenoble, 1998

<sup>49</sup> *Ibid*

<sup>50</sup> Harvey Moloch, Marilyn Lester, « Informer : une conduite délibérée », *American Sociological Review*, vol. 39, 1974

<sup>51</sup> Frédéric Chambon, « Les membres du groupe Noir Désir tiennent à défendre l'image de Bertrand Cantat », *Le Monde*, 4 septembre 2003

<sup>52</sup> Frédéric Chambon, « Nadine Trintignant pleure son "bébé" et décrit cette haine, qui "ne cesse de grandir" », *Le Monde*, 1er octobre 2003

violences conjugales. Frédéric Chambon cite : « *Malgré le témoignage contraire de la femme de Bertrand Cantat devant les policiers, la mère de Marie Trintignant affirme que le chanteur battait son épouse. D'après Nadine, Krisztina aurait confié au fils de l'actrice, Roman, que son mari l'aurait, à une occasion, "étourdie de coups" et "laissée au sol, hébétée de douleur"*<sup>53</sup> ». Cette affirmation contradictoire constitue en elle-même une petite explosion. La publication est contestée par le clan Cantat, qui poursuit Nadine Trintignant, son livre jugé contradictoire à la présomption d'innocence de l'artiste.

Procès dans le procès, mise en abyme plus rapide et au sujet moins sombre, tenu en France qui plus est, il provoque un cycle médiatique, une chronique rafraîchie, qui pourrait attirer plus d'attention que le suivi du procès de Bertrand Cantat, long et fastidieux, à Vilnius. Le 9 octobre, Libération dresse le retour d'un premier jugement : « *La procureure a lu "surtout l'expression de la douleur d'une mère frappée d'un incommensurable chagrin". La juge des référés a elle aussi reconnu la "forme incantatoire" et la "finalité cathartique" du mot meurtrier, utilisé par une mère "anéantie par la perte tragique de son enfant"*<sup>54</sup> » Une première victoire légale, mais aussi médiatique, pour le camp Trintignant, et son avocat, qui a très probablement participé à l'élaboration de cette stratégie, s'assurant un capital sympathie à la fois face à la loi et face au public. Brigitte Vital-Durand rapporte : « *Le message de Kiejman l'a emporté. "Nadine Trintignant n'est pas juriste. Pour elle, un homme qui a tué sa fille est un meurtrier", a tonné Kiejman en s'adressant à Metzner comme un chat fond sur sa proie : "Vous ne voulez pas de mot à connotation juridique ? Ce sera le tueur ? Le bourreau ? Le massacreur ? Votre mot sera le nôtre !" De l'autre côté de la barre, l'avocat de Cantat ne peut qu'écouter, silencieux, immobile*<sup>55</sup>. » La stratégie de l'avocat visant à assimiler Cantat à un meurtrier plus qu'à un homme qui tue par erreur dans l'imaginaire qui entoure l'Affaire est palpable, et, selon les mots de la journaliste, particulièrement efficace.

Il y a donc eu une évolution rapide de fait divers à fait de société, qui, en mêlant l'angle intime et la répercussion nationale fait sortir ses personnages de leur seules personnes, les transforme en archétype, s'appuyant sur des récits construits par les deux camps, pour en tirer une morale qui tiendrait plus du conte, de la tragédie, que du débat social.

---

<sup>53</sup> Frédéric Chambon, « Nadine Trintignant pleure son "bébé" et décrit cette haine, qui "ne cesse de grandir" », *Le Monde*, 1er octobre 2003

<sup>54</sup> Brigitte Vital-Durand, « Affaire Trintignant : "la douleur d'une mère" l'emporte », *Libération*, 4 octobre 2003

<sup>55</sup> *Ibid*

## II - 2004 - 2013

### Un déplacement de la « lutte des clans » dans les colonnes culturelles

Plus vraiment un fait divers, la couverture de l'Affaire ne peut pas continuer sur la simple couverture du procès. Pourtant, la couverture société s'atténue aussi avec la fin du cycle autour du procès. Dans les années qui suivent, le débat glisse vers un traitement de ses personnages dans les pages culture, avec les habitudes qui leur sont propres.

#### **1 - Une chronique judiciaire standard**

Nous avons vu que la lutte entre les camps, particulièrement intense lors des premiers jours de l'affaire, entre annonce choc rapidement transformée en affaire de société, relayant des discours construits par les deux familles, s'inscrit dans le rythme de l'événement. Dans le cas de l'Affaire, un second temps est à prendre en compte. Partant de l'analyse de la médiatisation du décès de Whitney Houston<sup>56</sup>, Jamil Dakhli, Lucien Castex et Nelly Quemener remarquent : « *l'intensité et surtout la durabilité de la médiatisation d'un décès relèvent également des temporalités policière et judiciaire, notamment dans le cas de morts dans des circonstances troubles.*<sup>57</sup>. » Dans le cas du décès de la chanteuse, les rebonds (tests toxicologiques, résultats d'autopsie, découverte de drogues dans le logement) sont mensuels. Mais dans le cas de l'Affaire Cantat, ses rebonds sont extrêmement rapprochés dans le temps, du décès effectif de Marie Trintignant le 1er août, au début d'enquête, puis à l'annonce que la Lituanie, et non la France, jugera Bertrand Cantat, le 22 août 2003. Il y a alors un pic d'intensité dans la couverture médiatique de l'Affaire, comptant 93 articles sur les 5 titres étudiés en 22 jours, soit, en moyenne 4,2 articles par jour. A partir de septembre, le rythme de publication est beaucoup plus éparse, avec 91 articles entre le 1er septembre et le 31 décembre 2003. L'accalmie est telle qu'entre le 1er janvier 2004 et le 16 mars 2004, date du début du procès à Vilnius, seules 42 publications ont été comptées. Nous supposons qu'après la fin d'un espoir d'un procès en France, les camps et leurs avocats ont détourné leurs efforts de défense de la presse française. De plus, le cycle médiatique des faits de société a, entre temps, couvert l'affaire Vincent Humbert, qui a ouvert la voie au débat puis à la dépénalisation du suicide médicalement assisté, ainsi que l'affaire Juppé, dans laquelle l'ancien Premier ministre a été condamné pour prise illégale d'intérêt, entre autres. La couverture du procès de Bertrand Cantat répond alors aux standards du

---

<sup>56</sup> Graphique en annexe p.47

<sup>57</sup> Jamil Dakhli, Nelly Quemener, Lucien Castex, « Rythmes de mort Les temporalités de la couverture médiatique des décès de personnalités », *Temporalités*, n°23, 2016

traitement d'un gros procès. Contrairement aux premiers moments d'une affaire sociale, la presse ne s'attache plus à innover dans la couverture et le choix des angles.

Le 16 mars, Le Monde publie un dossier société. Quatre articles se succèdent : un factuel de 800 mots ( « Le procès de Bertrand Cantat est menacé d'un huis clos »), analysant les enjeux du procès, un point de 400 mots sur le positionnement des proches de Cantat à l'approche du procès (« Le "silence respectueux" des amis de Noir Dez»), un article de 650 mots qui reprend les codes de la tragédie, comme il l'a déjà beaucoup été fait dans cette affaire, se concentrant sur les derniers messages de Marie Trintignant à ses proches, entre quiproquos tragiques et aveux d'outre-tombe (« Mort antique et drame moderne des histoires d'amour au 21<sup>e</sup> siècle»). C'est sur le dernier article, de 500 mots, que nous nous concentrerons : « "Paris-Match" a choisi la famille Trintignant, "Gala" et "VSD" donnent la parole à la tribu Cantat». Le journaliste Frédéric Chambon résume plusieurs mois d'interviews des proches par presse interposée. Krisztina Rády dresse le portrait de celui qui est toujours son mari, le qualifiant de « *papa gâteau*<sup>58</sup> », dans les pages de Gala, un mensuel habitué des portraits de famille. Paris-Match, presse sensationnaliste qui a la faveur des grandes figures politiques et culturelles, avait, quant à lui reçu Nadine Trintignant. L'analyse du traitement médiatique relève surtout que deux groupes de presse s'affrontent : Hachette, qui possède Paris Match et qui a publié le livre de Nadine Trintignant, et Prisma, qui possède Gala et VSD. Cette analyse médiatique tend aussi à faire ressortir les stratégies des grands titres, les relations historiques qu'ils entretiennent avec les parties de l'Affaire (Alain Genestar, directeur de la rédaction de Paris Match parelera d'une relation de trente ans entre Nadine Trintignant et son magazine, par exemple.) La place de cette analyse dans un dossier sur le procès, quant à elle, révèle surtout le glissement de l'Affaire, dont l'aspect judiciaire seul ne suffit pas. Le débat est ailleurs, il est dans ce qui peut être dit de l'Affaire.

Le même jour, Le Figaro publie une Une inédite dans l'affaire. Stéphane Durand-Souffland, journaliste spécialisé en affaires judiciaires, y signe 1 000 mots, dans lequel il revient sur la chronologie de l'Affaire, ainsi que les enjeux du procès. Mise à part la longueur, et sa place en une, de ce papier, il semble relativement attendu. Sa conclusion l'est moins : « *Cantat n'est pas Lautréamont, il n'a pas tué l'Art. Pas plus que le Rock n'a tué le Cinéma, que Noir Désir n'a tué l'Amour, que le fils de sous-officier provincial n'a tué l'héritière d'une dynastie très parisienne de comédiens. Bertrand Cantat aimait une femme libre, et croyait qu'elle lui appartenait. Il a tué un amour qui lui expliquait qu'aimer, ce n'est pas emprisonner*<sup>59</sup>. » Ce qui est intéressant, c'est la

---

<sup>58</sup> Frédéric Chambon, « "Paris-Match" a choisi la famille Trintignant, "Gala" et "VSD" donnent la parole à la tribu Cantat », *Le Monde*, 16 mars 2004

<sup>59</sup> Stéphane Durand-Souffland, « Bertrand Cantat devant ses juges lituaniens », *Le Figaro*, 16 mars 2004



reprise de la défense construite par le clan Cantat, celle d'une rock star au destin qui le dépasse, pour rappeler la responsabilité de l'homme. Il y a alors une sorte d'analyse du discours, celui des promoteurs, des proches de Cantat, mais aussi celui que la presse a relayé, reprenant alors la logique du dossier du Monde. Quant à la place en une, et la longueur du papier, nous noterons que Le Figaro ne s'est pas particulièrement démarqué lors du glissement vers le fait de société qui se faisait écho d'une revendication féministe, il nous semble donc difficile d'y voir un engagement féministe. Ce n'est pas non plus le résultat d'une attitude revancharde à l'encontre d'un Bertrand Cantat dont les positions politiques auraient eu tendance à agacer le lectorat du Figaro, puisqu'il y recevait toutefois des critiques relativement élogieuses lors de la sortie de son album, quelques mois avant l'incident de Vilnius. Nous émettons l'hypothèse que les journalistes de la rédaction ont eu le « flair », et on su reconnaître très vite le potentiel médiatique de l'Affaire Cantat, au-delà du fait divers, aussi « *people* » soit-il, et donc au-delà de la chronique judiciaire.

C'est là que la persistance d'analyses médiatiques dans des analyses judiciaires prennent leur sens. Car il n'y a pas vraiment de chronique judiciaire à proprement parler. Si le procès est très suivi, avec des publications régulières et relativement longues (500 mots en moyenne), tous ont tendance à se reprendre et à rester très factuel. L'annonce du verdict ne donne pas lieu à une résurgence de gros dossiers ou d'articles événement, peut-être parce que la culpabilité de Bertrand Cantat était assumée avant même le procès. Le 26 avril, un mois après le verdict, le téléfilm *Colette*, sur lequel travaillait Marie Trintignant avant son décès, est diffusé. Relayé par tous les titres, ce téléfilm n'aurait probablement pas eu autant d'attrait sans cette tragédie, mais ne donne toujours pas de relance à un cycle médiatique conséquent. Pis encore, il semble boucler la boucle de la tragédie dans les colonnes Société. Pour nous, les journalistes n'ont pas su saisir l'occasion de créer un vrai débat de fond. Dans le suivi habituel d'un fait divers à forte portée médiatique, le rôle du journaliste est aussi celui d'enquêteur. Dans cette enquête, cependant, la parole de Cantat prévaut. Loin géographiquement, les journalistes n'ont pas de facilité à enquêter. Mais la tendance tend à se confirmer dans le temps, dans les articles qui suivront. Renaud Lecadre, qui a écrit sur l'Affaire pour Libération, a témoigné dans le podcaste Face B, produit par Binge Audio. Il confirme : « *On s'est contentés de suivre le dossier pénal, sans enquête journalistique particulière. On aurait pu essayer d'interroger les anciennes compagnes de Bertrand Cantat*<sup>60</sup>. ». Au-delà de l'enquête même, le débat aurait pu être construit de toute pièce, en donnant une tribune aux militantes, comme l'affirme, dans le même podcast, Rose Lamy, autrice de *Préparez-vous pour la bagarre. Défaire le discours sexiste dans les médias* : « *Les féministes avaient déjà lancé le débat en 2003. La question,*

---

<sup>60</sup> Thomas Rozec, Lisa Grenet, « Marie Trintignant, le dernier crime passionnel ? », *Programme B*, Binge Audio, épisode 2, 11 avril 2023,

*c'est toujours le temps de latence à accepter une idée féministe. On fait diversion jusqu'à ce qu'on ne puisse plus, mais en attendant on perd du temps. Oui, c'était une occasion manquée de la société d'utiliser cette affaire pour avoir un grand débat*<sup>61</sup>. » À leurs côtés, Blandine Grosjean, journaliste à Libération, l'explique ainsi « *C'était comme si, si on en parlait, nous les journalistes, on allait aggraver ou monter en épingle une lutte des sexes qui n'existait pas en France, parce qu'en France, c'est bien connu, c'est l'amour courtois, la liberté des sexes. C'était très difficile de creuser cette histoire*<sup>62</sup>. »

Même le décès par suicide de Krisztina Rády, la femme de Bertrand Cantat avec qui il vivait depuis sa libération, le 10 janvier 2010, ne relance pas de débat dans les pages société et ce malgré une « *loi des séries* ». Jamil Dakhli, Lucien Castex et Nelly Quemener décrivent « *un effet « loi des séries » peut justifier, voire renforcer la mise en exergue du décès de personnalités aux statuts ou aux types de décès similaires*<sup>63</sup>. » Krisztina Rády s'est donnée la mort alors que Bertrand Cantat partageait son logement après sa libération, ce qui aurait dû faire écho aux difficultés que les proches de Marie Trintignant avaient remarqué dans le couple qu'elle formait avec Bertrand Cantat. Même l'interview à charge, en 2012, des parents de Krisztina Rády dans les pages de Paris Match, où ils affirment que celle-ci avait bel et bien été battue par son mari, relayée rapidement dans Libération le 24 novembre, ne provoque pas de relance d'un cycle société sur les violences conjugales. C'est comme si le débat avait mué, changé de forme, une seconde fois.

## **2 - La tentative de reconstruction de l'image de Bertrand Cantat, l'artiste**

Le 26 août 2006, alors que Bertrand Cantat est toujours en prison, Le Monde publie un numéro de ses « grandes affaires criminelles » sur l'Affaire titré : « Marie Trintignant, l'amour battu ». L'article, écrit au passé, revient en détail sur les moments qui menèrent à la mort de Marie Trintignant, dans une chronique vivante, qui n'échappe pas à des tournures maladroitement (« *La jalousie mord Bertrand Cantat, qui s'inquiète de sa juste place dans la vie tumultueuse de sa compagne*<sup>64</sup> », par exemple ). Pascale Robert-Diard livre alors un article qui présente l'affaire comme terminée, classée. Le cycle médiatique est passé à autre chose. Nous notons, avec regret, que l'article retranscrit le témoignage de Bertrand Cantat lorsqu'il affirme avoir asséné des gifles à Marie Trintignant. Dans sa version initiale, le chanteur se défend de l'avoir frappé jusqu'à perte de

---

<sup>61</sup> *Ibid*

<sup>62</sup> *Ibid*

<sup>63</sup> Jamil Dakhli, Nelly Quemener, Lucien Castex, « Rythmes de mort Les temporalités de la couverture médiatique des décès de personnalités », *Temporalités*, n°23, 2016

<sup>64</sup> Pascale Robert-Diard, « GRANDES AFFAIRES CRIMINELLES 41 - 2003 - L'affaire Bertrand Cantat - Marie Trintignant, l'amour battu », *Le Monde*, 26 août 2006

conscience, elle serait tombée suite à ses coups. Pourtant, les expertises successives, ont affirmé que les coups correspondaient à bien plus que ce que sous-entend la version du chanteur. Les experts français, relèvent des gifles d'une extrême violence et en grand nombre, alors que leurs homologues lituaniens parlent de coups de poings. Nous avons parlé, plus tôt, de la persistance de cette première défense, pourtant prouvée fautive, dans l'imaginaire collectif. Il nous est difficile, de ne pas condamner un article qui reprend la version du chanteur sans la confronter aux expertises scientifiques qui le contredisent. Il nous semble que la journaliste, qui s'y met en scène ( « *Pas elle, pas lui, pas comme ça. On se frottait les yeux*<sup>65</sup>. »), solidifie un récit qui ne correspond pas aux faits et qui dédouane, en partie, un homme qui tue celle qu'il dit aimer, perpétuant un discours de « crime passionnel », dans les pages du quotidien de référence en France.

Quoi qu'il en soit, le récit est fixé, la chronique judiciaire bouclée. Le 15 octobre 2007 Bertrand Cantat sort de prison, sous liberté conditionnelle. Les deux quotidiens généraux politisés de référence, Libération et Le Figaro, traitent cette sortie dans un article, de 600 mots chacun. Fonctionnant avec des lignes éditoriales parallèles, les deux quotidiens accordent la même importance à cette sortie. Le Figaro publie, dans sa rubrique Société : « Cantat : un "grand frère" emporté par le crime ». Le portrait de l'artiste insiste sur ses engagements (« *Noir Désir professe une cohérence artistico-politique d'un niveau particulièrement exigeant* <sup>66</sup>»), reprend la critique de Noir Désir, le groupe estimant injuste l'assimilation de l'Affaire au phénomène de violences conjugales ( « *Denis Barthe, après avoir remercié "pour Bertrand", s'attaque à "l'ignoble exploitation du drame"* <sup>67</sup>»). Sans être entièrement complaisant, ce portrait est écrit comme celui d'un artiste, et non pas d'un homme accusé de violences conjugales. Sont mis en avant son apport à la musique, son rapport avec ses fans. Sont tués les critiques qui lui sont faites depuis les rangs du clan Trintignant, ou bien les différents moments de son procès qui auraient pu constituer une forme de contradictoire. L'article débute même sur les mentions de l'Affaire dans la musique des années passées, des textes de Diam's à ceux d'Axelle Red. L'angle est clair : plus que l'Affaire, c'est la musique qui prime. Rien à voir avec les portraits publiés en 2003 qui, parfois par sensationnalisme, avaient tendance à beaucoup développer la nuit du drame ou à faire jouer le *pathos* construit dans les discours d'un camp et de l'autre. Sorti de prison (avant la fin de sa peine), Cantat serait, de fait, de nouveau un artiste, et plus un criminel, du moins c'est ainsi qu'il est présenté.

Le lendemain, Libération publie « Quelle vie après la mort ? ». Ici, le portrait de Cantat est dans la rubrique « L'homme du jour ». Si tous les hommes du jour ne sont pas nécessairement

---

<sup>65</sup> *Ibid*

<sup>66</sup> Bertrand Dicale, « Cantat : un "grand frère" emporté par le crime », *Le Figaro*, 15 octobre 2007

<sup>67</sup> *Ibid*

encensés, il nous semble important d'insister sur le fait que l'expression utilisée possède, normalement, une connotation positive. Il est difficile, alors, d'imaginer ce portrait entièrement neutre, *a fortiori* accompagné d'un titre qui a tout d'un début de tirade dramatique. Et en effet, il débute par un témoignage d'un proche de l'artiste, qui s'inquiète de son futur, face aux caméras. En exergue, l'expression « *détenu modèle*<sup>68</sup> » continue le récit d'un homme à l'*ethos* remarquable que les mentions de ses engagements politiques ont tendance à appuyer. Si la défense de l'*ethos* d'une personne accusée de posséder un potentiel violent, meurtrier, semble une étape logique dans la reconstruction de sa stature, de sa *persona*, de son personnage public, elle peut aussi servir un autre but. Nancy Fraser cite Joan Landes et note : « *Pour elle, l'axe principal d'exclusion était le genre. Elle explique en effet que l'ethos de la nouvelle sphère publique républicaine en France a été construit délibérément en opposition avec l'ethos d'une culture de salon plus respectueuse des femmes*<sup>69</sup> ». Il y aurait alors la construction d'une stature d'homme viril, fort de ses convictions qui ne serait pas incompatible avec son statut d'homme qui tue une femme. Pis encore, cela ferait de lui un descendant direct de la culture française, de la « francité ». Nous avons cité Marion Dalibert, qui affirme : « *L'estime sociale est effectivement distribuée en fonction des capacités d'un groupe (ou d'un individu) à répondre aux valeurs et aux normes de "l'autrui généralisé", c'est-à-dire à une communauté aux frontières nationales. Cette communauté partage une identité collective, la "francité" ("frenchness"), qui est toujours un système de représentations. En France, elle se traduit par un fort attachement à la République et à ses valeurs, en particulier à celles d'égalité et de laïcité*<sup>70</sup>. » Le discours, en général, le montre abîmé, fatigué, en état de « *faiblesse psychologique*<sup>71</sup> ». L'article se conclut sur la non-volonté de Cantat de remonter sur scène. Ce n'est pas l'artiste qui ressort, mais l'homme qui aurait purgé sa peine, si ce n'est l'homme abîmé par la peine, par le traitement médiatique aussi de l'Affaire. Le *pathos* se lie à l'*ethos*. Pour que Cantat puisse exister en dehors de son statut de criminel, il faut qu'il y ait réinsertion. Pour qu'il y ait réinsertion, il faut qu'il y ait réhabilitation. L'article insiste sur cette réhabilitation, qui paraît établie. Là encore, il semble déjà prédire un glissement du traitement de l'avenir de Bertrand Cantat non plus dans les colonnes société mais culture.

---

<sup>68</sup> Renaud Lecadre, « Quelle vie après la mort ? », *Libération*, 16 octobre 2007

<sup>69</sup> Nancy Fraser, « Repenser la sphère publique / une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement », *Habermas and the Public Sphere*, MIT Press, 1996

<sup>70</sup> Marion Dalibert, « Médias et mouvements sociaux minoritaires : un accès à la sphère publique régulé par la "francité" ? », *Sciences de la société*, n°94, 2015

<sup>71</sup> Renaud Lecadre, « Quelle vie après la mort ? », *Libération*, 16 octobre 2007

### 3 - Jean-Louis Trintignant accapare la presse culturelle

Et pourtant, le cycle médiatique des colonnes culture n'accueille que très peu Bertrand Cantat. Même en 2011, lorsque sa nouvelle tournée crée la polémique, les retours qui sont faits de ses concerts sont assez courts (en moyenne 300 mots). Dans ces colonnes, son nom y est pourtant beaucoup prononcé, ou sous-entendu, mais dans des récits entourant Jean-Louis Trintignant. Le père de Marie Trintignant, omniprésent dans le cycle médiatique culturel par la succession de ses projets, mentionne régulièrement sa fille. De la même manière que Nadine Trintignant avec son livre il prend la parole directement pour défendre la mémoire de sa fille mais aussi pour rappeler la culpabilité de Bertrand Cantat. Jean-Louis Trintignant a l'habitude de collaborer avec la presse. Il semble bien en connaître les fonctionnements. Et il s'assure continuellement d'éviter au public de tomber dans la complaisance envers le chanteur. Cela pourrait avoir participé au malaise des journalistes culture lorsqu'ils devaient couvrir les événements artistiques de Bertrand Cantat, privilégiant alors des formats plus courts. C'est alors un déplacement de la lutte des clans, qui s'affrontent désormais pour une place dans les colonnes Culture.

Cette stratégie commence bien avant la sortie de prison de Bertrand Cantat. Le 8 juin 2004, quelques mois avant son transfert en France, Le Monde publie un article de 1 260 mots, catégorisé « Spécial ». Titré « La mélancolie de Trintignant, en vers et en prose », une longue interview de Jean-Louis Trintignant, autour de son nouveau spectacle. Il évoque sa dépression suite au décès de Marie ( « *J'étais très abattu. Je passais des heures assis sur une chaise, prostré dans le silence et la passivité. Rien ne m'intéressait. Tout me paraissait dérisoire*<sup>72</sup>. » ). Quand il parle de son nouveau spectacle, Marie reste présente ( « *Évidemment, la seconde partie, tirée des Poèmes à Lou, me touche, car j'en avais fait un spectacle avec Marie, et j'avoue que je déborde un peu d'Apollinaire quand je dis ces textes. Je pense à elle quand il parle d'une autre femme, et lorsque ce sont des poèmes qu'elle disait, je ne peux m'empêcher de l'entendre les dire. Elle a commencé à aimer ces poèmes quand elle était adolescente. On s'envoyait des cassettes, pour se faire connaître des poèmes que l'autre ne connaissait pas*<sup>73</sup>. » ). Quand il parle de son enfance, il en revient à la mort de Marie, dans une réponse chargée émotionnellement ( « *J'ai eu une adolescence très triste, j'ai essayé de me suicider, plusieurs fois. Quand j'ai débuté, on parlait de mon air d'être ailleurs. Cela venait de ma timidité. Je venais du Sud, avec mon accent, mes malaises, mes peurs. Je suis né désespéré. Je voudrais vraiment croire que la vie est belle, mais au fond, même avant le drame, je*

---

<sup>72</sup> Jean-Luc Douin, « La mélancolie de Trintignant, en vers et en prose », *Le Monde*, 8 juin 2004

<sup>73</sup> *Ibid*

*n'y ai jamais cru*<sup>74</sup>. »). Alors même que le sujet n'est ni Marie, ni sa vie de famille, Jean-Louis Trintignant insiste sur ce qu'il a perdu, et, en filigrane, ce qui lui a été pris.

Et c'est une stratégie qui est partagée par le clan : en août 2005, Samuel Benchetrit, mari de Marie Trintignant, se confie dans les pages culture du Figaro. Il se confie sur sa nouvelle pièce, dans laquelle joue Jean-Louis Trintignant. Si l'article de 700 mots se concentre sur ce nouveau spectacle, la critique est élogieuse, un dernier passage retient l'attention : « *Il [Samuel Benchetrit] prend soin de cet homme tellement fragile et tellement fort. "Un jour, il [Jean-Louis Trintignant] m'a dit : "Il y a beaucoup de bonheur entre deux drames." Je [Samuel Benchetrit] tente de vivre en ne l'oubliant pas..."*<sup>75</sup> ». Même absente, Marie unit le clan Trintignant dans sa conquête artistique. Donald Horton et Richard Wohl remarquent que dans le lien parasocial entre les célébrités et leur public, cet *ersatz* de relation sentimentale unilatérale, repose sur une « *illusion de relation intime*<sup>76</sup>. » Ils prennent l'exemple de la sitcom : « *Pour créer cette ambiguïté, le manière la plus commune passe par le traitement des personnages secondaires comme un groupe de proches amis intimes par le personnage*<sup>77</sup>. » Là aussi, le clan Trintignant partage la scène. Mais dans ce cas particulier, la distinction entre personnage et personne est d'autant plus floue que la famille sur scène est jouée par des personnes proches à la ville également.

En 2011, alors que Bertrand Cantat est attendu à Avignon, où il doit accompagner Wajdi Mouawad et sa pièce *Des Femmes*, Jean-Louis Trintignant publie un communiqué annonçant qu'il se retire, quant à lui, du festival, « *refusant d'être programmé dans une manifestation où se produit également l'homme qui a tué sa fille* ». Le communiqué est publié le 8 avril 2011 dans Le Figaro (« La colère de Jean-Louis Trintignant contre Bertrand Cantat et Avignon ») et Libération (« Trintignant-Cantat, la tragédie sans fin »), comptant chacun 500 mots environ. Les deux articles le citent lorsqu'il rappelle la culpabilité de Cantat. En réponse, le co-directeur du festival prendra la parole, le lendemain, dans les colonnes culture du Monde. Il y défend son choix, se basant sur la réhabilitation de Cantat. Le quotidien renchérit le 13 avril avec un article d'opinion titré « Est-il juste que Bertrand Cantat soit réduit au silence ? ». Malgré ce soutien public, le chanteur annule son passage à Avignon. Il nous semble que Jean-Louis Trintignant maîtrise bien l'impact de sa présence dans le débat public, et l'influence qu'il peut avoir sur l'opinion publique. Ici, il fait disparaître Bertrand Cantat de la scène du festival, de la même manière qu'il le fait disparaître des pages des quotidiens. La couverture de l'annulation de Bertrand Cantat est moins notable, se constituant

---

<sup>74</sup> *Ibid*

<sup>75</sup> Armelle Héliot, « La maturité de Samuel Benchetrit », *Le Figaro*, 26 août 2005

<sup>76</sup> « illusion of intimacy », Donald Horton, Richard Wohl, « Mass Communication and Para-Social Interaction Observations on Intimacy at a Distance », *Psychiatry Interpersonal and Biological Processes*, n°19, 2016

<sup>77</sup> « The most usual way of achieving this ambiguity is for the persona to treat his supporting cast as a group of close intimates », *Ibid*

majoritairement de petits articles factuels, en partenariats avec les agences d'informations, à valeur ajoutée journalistique minimale et sans réel rebond sur le cycle médiatique.

L'année suivante, Jean-Louis Trintignant brille à Cannes. Il y représente le film *Amour*, de Michael Haneke. Le film remporte la palme d'or, avec une mention spéciale pour Trintignant et sa partenaire de jeu, Emmanuelle Riva. Là encore, dans le cycle médiatique qui l'entoure, Trintignant continue de mentionner sa fille. Mais ce qui est intéressant, c'est le déséquilibre croissant d'influence entre Cantat et Jean-Louis Trintignant. Triomphant en reprenant des poèmes d'auteurs de références, de classiques dans la culture française, sur les planches, dans l'art noble du théâtre, recevant littéralement des lauriers après ses passages au cinéma, Trintignant s'impose comme monstre sacré d'arts traditionnellement bourgeois (le théâtre et la poésie), et dans les cérémonies de l'élite d'arts plus populaires (le cinéma). Cantat, rockeur protestataire, s'inscrivait dans une contre-culture beaucoup moins considérée socialement. Ses essais pour s'illustrer au théâtre, dans l'art de la tragédie qui plus est, a été court-circuité par la voix de Trintignant qui ne tonne plus fort que celle de ses soutiens. En effet, Marion Dalibert et Nelly Quemener insistent sur la hiérarchisation culturelle comme influence sur l'importance médiatique donnée à une voix en particulier : « la distribution de la reconnaissance n'est pas circonscrite à la seule ethnicité. Elle est également régulée par les attributs identitaires, de genre, de race, d'âge, ou encore de classe sociale. La reconnaissance sociale est alors hiérarchisée, selon une échelle structurée par les rapports sociaux, de telle sorte que, dans les pays occidentaux, ceux qui se trouvent à l'échelon le plus haut sont généralement associés à la masculinité, à la blancheur, à l'hétérosexualité et aux classes bourgeoises<sup>78</sup>. » Représentant les plus hauts échelons de la culture bourgeoise, Jean-Louis Trintignant possède un poids médiatique beaucoup plus important que celui de Cantat, et peut, plus facilement, faire entendre son point de vue, faire jouer ses intérêts. En 2018, alors que l'éveil féministe de #MeToo relance le débat sur la présence de Bertrand Cantat dans le paysage culturel français, Jean-Louis Trintignant fait la promotion de son retour sur scène, dans plusieurs longues interviews (le 5 décembre « Trintignant : "Je suis un raté qui a eu beaucoup de chance" », *Le Monde*, 3 300 mots; le 11 décembre « "Jouer en public me gonfle de bonheur" », *Le Parisien*, 900 mots; le 19 décembre « Jean-Louis Trintignant, la foi du poète », *Le Figaro*, 1 000 mots).

Son décès, en 2022, aurait même eu tendance à solidifier cet aura de figure d'autorité. Sa mort le 17 juin 2022 donne lieu, dans les jours qui suivent, à plusieurs longs articles hommages (presque 3 000 mots dans *Libération*, une série de six articles de près de 3 500 mots chacun dans les pages du *Monde*) dans les colonnes culture de tous les quotidiens étudiés. *Le Parisien* titrera «

---

<sup>78</sup> Marion Dalibert, Nelly Quemener, « Rapports sociaux et hégémonie. Conflictualités dans les espaces publics », *Études de communication*, n°48, 2017

Marie, l'impossible deuil». En partant, il devient l'archétype du romantique mélancolique ( « Le charme discret de Jean-Louis Trintignant», L'Humanité, « Jean-Louis Trintignant, l'amour dans l'âme », Libération), mais aussi d'un père qui s'est battu pour faire vivre le souvenir de sa fille. Le discours qu'il s'est affairé à rendre présent dans la presse, celui du manque de sa fille, du deuil impossible, et de nommer, autant que possible, celui qui lui a retiré, est cimenté lors de son décès.

Avec la fin de la chronique judiciaire, le fait de société n'est pas récupéré par la PQN. En revanche, ses protagonistes n'arrêtent pas d'y faire vivre l'Affaire Cantat. Le discours se déplace dans les colonnes culture, mais la lutte des discours continue d'y rythmer l'actualité de chacun des camps.

### **III - Depuis 2013**

#### **La presse s'adapte à la nouvelle vague féministe**

Une décennie après le « drame de Vilnius », le renouvellement de la voix féministe confère un second souffle au traitement de l'Affaire Cantat en fait de société.

##### **1 - 2013 - 10 ans après, Le Parisien encadre le discours sur le retour de Bertrand Cantat**

En 2013, Bertrand Cantat retrouve le devant de la scène. S'il avait sorti quelques titres avec d'autres artistes (Shaka Ponk et Brigitte Fontaine, par exemple), et malgré quelques albums *posthumes* de Noir Désir, le groupe s'était officiellement séparé en 2010, la couverture de Bertrand Cantat, en tant que rock star, s'était raréfié. Trois ans plus tard, il prépare la sortie du premier album de son nouveau groupe, Détroit. Le cycle médiatique, qui aurait pu se contenter de la date anniversaire des 10 ans de l'affaire, est alors plus prompt à être relancé. La sortie d'un album aurait pu assurer une couverture de Bertrand Cantat en tant qu'artiste, mais les journalistes du Parisien adoptent une stratégie différente.

Le 26 juin 2013, deux journalistes du Parisien publient *L'Amour à mort*, un livre à charge contre Bertrand Cantat. Stéphane Bouchet, premier à couvrir l'Affaire en 2003, et Frédéric Vézard, qui a également couvert l'Affaire pour le quotidien et qui en deviendra directeur adjoint de la rédaction en 2015, sont des fidèles de la rédaction. Il est d'usage, pour un titre de presse, de couvrir les sorties des livres publiés par leurs journalistes. Si Moloch et Lester ont tendance à distinguer les



« promoteurs d'information », avec des intérêts à défendre, et les « assembleurs d'information », soit les journalistes, ici les deux se confondent. L'article précise bien que les auteurs sont journalistes, il n'indique cependant pas leurs liens avec la rédaction. La charge contre Cantat y est palpable, et les révélations dépeignent le chanteur en homme violent envers sa femme, Krizstina Ràdy. L'impact de ces révélations est, pourtant, limité, ne déclenchant qu'une brève dans les colonnes de Libération. Notons que l'article, qui aurait pu trouver sa place dans les pages Société, est publié dans la rubrique Culture. Ce n'est pas tant l'enquête du livre qui fait sa qualité, mais son sujet : Bertrand Cantat, l'artiste.

Après l'été, Le Parisien renchérit avec un sondage, réalisé avec la société BVA Group, relayé en pleine page, toujours dans les colonnes cultures. Le journaliste introduit le sondage ainsi : « *Elle devait sortir comme n'importe quelle autre nouveauté. Une mise en bouche avant un album. Mais, forcément, une chanson de Bertrand Cantat n'est pas une chanson comme les autres*<sup>79</sup>. » 63% des personnes interrogées y affirmaient avoir une mauvaise image du chanteur, 67% se disent incapable d'acheter son nouveau disque et 68% se disent prêt à boycotter une oeuvre par désaccord avec son auteur. Ce qui est sous entendu, c'est alors un boycott d'un tiers des Français de Bertrand Cantat, l'artiste et la personne. Ce sondage accompagne le cycle médiatique de la nouvelle sortie de Bertrand Cantat. Mais il rappelle surtout son statut particulier, il s'assure que la couverture n'omette pas l'Affaire. D'une certaine manière, il pose les limites du traitement culturel de la sortie du groupe Détoit, en insistant sur le caractère hybride de l'information, à la fois culturelle et sociétale.

Néanmoins, dans l'article, 59% des interrogés affirment trouver « *normal*<sup>80</sup> » que Cantat reprenne sa carrière après avoir accompli sa peine. Il y a alors une sorte de schizophrénie notable : s'il peut remonter sur scène, pourquoi le boycotter ? Ce genre de paradoxes a tendance à entraîner un glissement vers l'opposition d'opinions. Le 30 septembre, Le Figaro, presse historiquement de droite, publie « Bertrand Cantat, ombres et lumière ». Cet article reprend bien la dissension créée par ce retour : on y entend Barclay, la maison de disque, soutenir l'artiste et organiser la sortie de l'album, malgré une date de sortie initiale prévue lors de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. L'ancien producteur de tournées de Noir Désir y est aussi cité : il refuse formellement de retravailler avec Cantat, alors que le directeur du festival le Printemps de Bourges insiste, de son côté, sur la réhabilitation du chanteur. La semaine suivante, Libération publie « Cantat, emprisonné dans sa chanson », un article d'opinion signé par Luc Le Vaillant, directeur de la rubrique « Portrait » et détenteur du prix Albert Londres. Là aussi, le paradoxe est

---

<sup>79</sup> Emmanuel Marolle, « Cantat, le difficile pardon », *Le Parisien*, 29 septembre 2003

<sup>80</sup> Emmanuel Marolle, « Cantat, le difficile pardon », *Le Parisien*, 29 septembre 2003

saisissant. L'auteur dit souhaiter à Marie Trintignant « *la paix de la mémoire*<sup>81</sup> », mais enchaîne avec : « *On ne pourra plus jamais écouter Cantat sans tenter de lire en filigrane les références masquées, qui font le talent d'un parolier*<sup>82</sup>. » La paix, donc, Marie Trintignant peut difficilement l'avoir, si des mélomanes décortiquent chaque nouveau morceau de l'homme qui l'a tuée en y cherchant des références à son meurtre. Il insiste aussi sur cette notion de réhabilitation, de « *deuxième chance*<sup>83</sup> », avant de conclure : « *Les meurtriers qui ont payé font comme ils peuvent pour échapper au malheur qu'ils ont provoqué. Et chanter n'est pas la pire manière d'y faire face. Ensuite, libre à chacun, chacune de se boucher les oreilles*<sup>84</sup>. » Il nous semble important d'insister sur le fait que Bertrand Cantat, figure de la musique française, n'est pas un meurtrier comme un autre. Il est une figure sociale, une célébrité. La question n'est pas de savoir s'il peut chanter, mais s'il peut chanter devant un public, s'enrichir publiquement sur ses chansons. Richard Dyer écrit : « *les stars articulent ce que veut dire être humain en société : ce qui veut dire, ils expriment la notion particulière que nous faisons de "l'individu"*<sup>85</sup> » Cantat, la célébrité, dépasse Cantat la personne, il a des responsabilités sociales différentes. Il fait figure d'exemple, de modèle social. De plus, la qualité du travail de Bertrand Cantat n'est que très peu mentionné. Les auteurs des différents articles semblent avoir bien conscience que Bertrand Cantat, l'artiste, est moins attractif pour le lectorat, ou dans le débat public, que Cantat, le criminel, dont la condamnation et l'avenir sont au centre du cycle médiatique. Ce n'est donc pas parce qu'il chante, à proprement parler, que Bertrand Cantat attise l'intérêt des journalistes.

## **2 - La réaction aux Unes des « Inrocks » de 2013 et 2017, une étude de cas avant et après #MeToo**

En 2013, dans cet univers médiatique d'avant #MeToo, Les Inrockuptibles consacrent leur Une à Bertrand Cantat, en titre « Cantat parle ». 10 ans après la mort de Marie Trintignant, le chanteur prend la parole dans une longue interview fleuve, de cinq pages, sur les événements, et leurs impacts sur sa vie. Cette interview, à une époque où des collectifs féministes manifestent devant les salles de concert où doit se produire le musicien, ne se passe pas de polémique. Publié le 22 octobre, Le Parisien réagit en 300 mots dans ses pages cultures le lendemain, Libération dans un format similaire le jour suivant et Le Monde, également sur un format similaire, le surlendemain. Le

---

<sup>81</sup> Luc Le Vaillant, « Cantat, emprisonné dans sa chanson », *Libération*, 8 octobre 2013

<sup>82</sup> *Ibid*

<sup>83</sup> *Ibid*

<sup>84</sup> *Ibid*

<sup>85</sup> « stars articulate what it is to be human in society: that is, they express the particular notion that we hold of the "individual" » Richard Dyer, *Stars*, BFI, 1979

31 octobre, L'Humanité publiait une tribune de 500 mots dans sa catégorie « Cactus », affiliée aux colonnes Culture.

L'article du Parisien, « Cantat sort de son silence », reste très proche de l'interview du mensuel. Il en relaie des citations dans la majeure partie du texte, sans vraiment d'analyse ou de contradictoire, encore moins de potentiel polémique en soit, si ce n'est dans une phrase :

« Rien en revanche sur le long message laissé par Krisztina Rady à ses parents, où elle parlait d'une "situation intenable" avec son ex-compagnon et prétendait "avoir échappé au pire [...] à plusieurs reprises"<sup>86</sup> ». Le relai de Libération par Philippe Brochen est également une compilation des citations de l'artiste, sans plus d'analyse. Le journaliste assume sa position : « Ne revenons pas sur la légitimité d'un meurtrier condamné et qui a purgé sa peine (quatre ans en prison) à exister (à perpétuité). A la fois civilement et artistiquement. La justice est passée, l'intéressé a payé.<sup>87</sup> ». Notons que Cantat a été libéré en conditionnelle au bout de quatre ans, soit la moitié de sa condamnation initiale. Il semble que le journaliste a pêché, par excès de simplification, dans un cycle médiatique qui tendait plus à humaniser un artiste sur le retour qu'à proposer un contradictoire.

L'exercice de l'interview, et du retour d'interview, est complexe dans la prise de distance qu'on attend d'un journaliste censé disparaître face au propos de son sujet mais donc il est attendu, tout de même, qu'il exerce son devoir de vérification des faits, de nuancer les propos de son sujet en contrebalançant ses intérêts particuliers. Ici, ce n'a pas été le cas. Aurélie Olivesi voit dans ce type de recul difficilement marqué une sorte de validation sans risque pour le rédacteur : « Ainsi le discours journalistique peut-il fonder son objectivité en rapportant des propos divers, tout en les mettant à distance. Cependant, le fait qu'il les rapporte - c'est-à-dire qu'il se réserve la possibilité de les réécrire - sans les commenter, trace un rapport plus complexe entre discours citant et discours cité : le journaliste, qui fait à la fois usage et mention des propos des gens "ordinaires", les intègre au sein de sa propre argumentation, sans prendre en charge leur énonciation<sup>88</sup>. ». Il nous semble que le journaliste s'est, ici, posé en défenseur de la figure, du *persona*, de Bertrand Cantat, se reposant sur un jugement moral (il aurait purgé sa peine) qui est le sien, et qui porte déjà à l'époque à débat. Dans ce cas, il n'est pas neutre, sans être ouvertement subjectif, puisque l'article se donne comme factuel. La neutralité n'a, ici, pas été respectée et a reproduit une dynamique de pouvoir qui reflète une hiérarchie sociétale sexiste. Marion Dalibert et Nelly Quemener analysent : « Dans cet exercice de signification, certaines voix s'imposent au détriment d'autres : toute la

---

<sup>86</sup> Emmanuel Marolle « Cantat sort de son silence », *Le Parisien*, 23 octobre 2013

<sup>87</sup> Philippe Brochen, « Bertrand Cantat fait son examen de conscience », *Libération*, 24 octobre 2013

<sup>88</sup> Aurélie Olivesi, « La parole profane dans les médias ou les ambiguïtés du discours sur le genre », *Mots. Les langages du politique*, n°90, 2009

question est alors la manière par laquelle un discours se donne à voir et se construit comme le discours dominant, renvoyant du côté de l'impensable et de l'indicible d'autres interprétations possibles des événements et de ce qui fait "problème". C'est là que réside un rapport de force. Le processus par lequel les "problèmes publics" se voient attribués un sens particulier est donc le résultat d'une lutte, d'un conflit<sup>89</sup>.» C'est, selon nous, un excellent exemple de la résistance d'habitudes qui seront questionnées par #MeToo, celles de donner crédit à la parole d'hommes reconnus comme violents, sans même penser à les questionner.

En comparaison, l'article du Monde, « Dix ans après, Bertrand Cantat prend la parole » respecte ce devoir de neutralité. Si l'artiste est cité, la réponse de Jean-Louis Trintignant l'est également. La durée de la peine est donnée de manière plus factuelle, le rappel de la fin du groupe Noir Désir, qui n'aurait *in fine* pas résisté au retour de Cantat, et celui de l'enquête en cours, par le parquet de Bordeaux, autour du suicide de Krizstina Ràdy, permettent une mise en perspective plus globale. Le choix moral du journaliste de réhabiliter, ou non, l'artiste ne transparaît pas et le lecteur est laissé à juger par lui-même. D'ailleurs, cette réhabilitation donnée comme effective, acceptable de fait par certains journalistes, ne l'est pas tant que ça. Preuve en est, L'Humanité, d'habitude peu présent des cycles médiatiques autour de Bertrand Cantat, publie un article d'opinion. Ce retour se donne d'emblée comme subjectif, donc plus rigoureux déontologiquement que celui de Libération. Il n'est pas signé, mais nous supposons qu'il a été écrit par Pierre-Louis Basse, collaborateur du journal et dont le nom apparaît dans les étiquettes affiliées à la version web de l'article. Sa position est claire, dès les premières lignes : « *Je n'arrive pas à m'y faire : oui, elle me gêne cette couv, plein pot, des Inrocks avec le visage de Bertrand Cantat*<sup>90</sup>. ». Le journaliste reprend : « *Quelque chose n'en finit pas de coïncider dans cet entretien donné par le chanteur. Et brutalement ça vient. C'est une nausée qui vient de loin. Cantat parle. Certes. Mais il s'agit tout simplement d'une promo. Vendre un album. Faire coïncider les dates entre elles : je me confie. Tu vends mon album*<sup>91</sup>.» Puis il se lance dans une réflexion sur la complicité de la culture avec les agresseurs, ainsi que celle de la presse. Il y a, dans ce simple article d'opinion, toute la frustration que nous ressentons également face à la résistance d'une presse pas encore prête à accepter le discours féministe que portera #MeToo quelques années plus tard, et ce malgré un silence persistant du titre à traiter en profondeur l'Affaire. La preuve que le terrain est déjà fertile, cependant, à un renouveau, à une nouvelle manière de penser et de faire, sans pour autant avoir le vocabulaire pour nommer ce renouveau.

---

<sup>89</sup> Marion Dalibert, Nelly Quemener, « Rapports sociaux et hégémonie. Conflictualités dans les espaces publics », *Études de communication*, n°48, 2017

<sup>90</sup> Sans signature, « Cantat, Polanski... Je suis las des beautiful people... », *L'Humanité*, 31 octobre 2013

<sup>91</sup> *Ibid*

En 2017, le 10 octobre<sup>92</sup>, Les Inrockuptibles remettent Cantat en couverture, avec une citation en pleine page. Toute aussi longue qu'en 2013, l'interview se concentre néanmoins beaucoup plus sur ses prochaines sorties. Si Bertrand Cantat le criminel avait pris la parole en 2013, pour défendre Bertrand Cantat l'artiste, le réhabiliter, ici la seule parole est celle de l'artiste, avec une mention très rapide de la série de morts qui l'entoure. Mention qui, d'ailleurs, reprend, résume parfaitement, l'interview de 2013, sans apporter plus de détails.

La réaction de la PQN est plus longue qu'en 2013, reflétant une polémique plus intense, menant le mensuel à publier une lettre d'excuse, ce qui n'avait pas été le cas la fois précédente. Le 12 octobre, Le Parisien et Libération publient de courts retours sur la polémique. Mais Le Parisien ne se passe pas pour autant d'une analyse approfondie, plus tardive. Le 14 octobre, il dévoile une longue interview de Philippe Laflaquière, le juge qui avait décidé la libération de Cantat. Le titre laisse peu de place au doute sur l'angle de l'interview, et l'opinion du juge : « "Impossible d'imaginer le droit à l'oubli pour Bertrand Cantat" ». Alors que la question de la réhabilitation est l'argument principal des défenseurs de l'artiste, donner la parole à son juge n'est pas anodin. Contrairement à la complaisance que nous avons notée lors du traitement par Libération en 2013, ici la vérification fait partie du travail du journaliste. Nous notons, par exemple, cette rectification « *"Est-il nécessaire de rappeler qu'il a été condamné à Vilnius pour coups mortels et non pour homicide volontaire" (NDLR : cette dernière qualification n'existait pas alors dans le droit lituanien)*<sup>93</sup>. » De plus, le juge insiste refuse de porter un jugement moral sur le retour de Bertrand Cantat sur le devant de la scène. Il précise aussi que la posture de Bertrand Cantat le démarque des autres criminels, à qui s'appliquent normalement, un « droit à l'oubli ». La nuance attendue du devoir de neutralité est déjà dans la prise de parole modérée du sujet de l'interview.

Quelques semaines plus tard, le 2 décembre, le même quotidien publie « L'impossible retour de Bertrand Cantat ». Là encore, c'est le mot « impossible » qui marque. L'article mentionne la polémique des « Inrocks », ainsi qu'une enquête publiée, quelques jours plus tôt, dans les pages du Point. Il se termine sur la réaction des radios, à qui on demande si elles jouent les morceaux de l'artiste. C'est Nagui, présentateur populaire, qui conclut l'article et lui donne sa chute frappante : « *Non, je ne passerai pas les chansons de Bertrand Cantat sur France Inter, je n'ai pas envie de faire de la promotion pour l'œuvre et le produit de ce monsieur. Je suis pourtant un grand fan de Noir Désir. [...] Mais être artiste ne pardonne pas tout. Et mon engagement contre les violences faites aux*

---

<sup>92</sup> Cinq jours après l'article de Jodi Kantor et Megan Twohey dans le New York Times, publié le 5 octobre 2017 et qui lance l'Affaire Weinstein

<sup>93</sup> Jean-Michel Décugis, « "Impossible d'imaginer le droit à l'oubli pour Bertrand Cantat" », *Le Parisien*, 14 octobre 2017

*femmes et aux enfants est très clair*<sup>94</sup>.» Nous remarquons que l'article, en posant sa chute sur la citation d'un « *engagement contre les violences faites aux femmes* » appuie la voix féministe, devenue immanquable dans le débat public depuis l'affaire Weinstein. La question d'un déséquilibre sexiste dans la manière d'approcher les violences sexistes et sexuelles est remise au centre du débat public. Jusqu'alors, celui-ci ne mentionnait que très peu l'impact réel de biais sexistes.

Pour Nancy Fraser, c'est en mettant en lumière le déséquilibre qu'on peut réellement l'aborder, et donc le dépasser : « *Suspendre les inégalités sociales dans le processus de délibération revient à faire comme si elles n'existaient pas, alors que ce n'est pas le cas, et n'encourage pas la parité de participation. Au contraire, cette suspension tend généralement à favoriser les groupes dominants de la société, au détriment des groupes subordonnés. Dans la plupart des cas, il serait donc plus approprié de lever la suspension des inégalités, afin de les thématiser de façon explicite*<sup>95</sup>.» Dans le cas particulier des féminicides, ce changement de paradigme sur le traitement médiatique et sur le vocabulaire fait pleinement partie de la revendication féministe. Étudiant l'évolution du discours au Mexique, Marylène Lapalus dresse un constat clair : « *L'analyse des discours définitionnels du concept de féminicide montre comment les chercheuses mexicaines ont renversé la construction discursive des crimes : plus de folles, de prostituées ou de disparues mais des femmes assassinées, plus d'étrangers, d'inconnus ni de serial killers mais des hommes coupables, plus d'excuses, mais un motif prioritaire : le genre. Ou plutôt deux : le genre et l'impunité*<sup>96</sup>. » Le changement de paradigme a participé à un changement institutionnel et légal, nommant le genre comme cause du féminicide, et a ouvert la voie à une meilleure estimation des victimes. Le rôle du langage, renouvelé par l'ouverture du débat à la revendication féministe, est alors majeur. Le rôle des journalistes, relai du langage au plus grand nombre, l'est tout autant.

### **3 - 2018 : Une succession d'articles d'opinion et une nouvelle norme en construction**

La couverture de la une des Inrockuptibles, en 2017 donnait surtout lieu à un relai de la polémique provoquée par ladite Une. Le changement de paradigme de langage est reflété par les sujets, par les témoignages, moins par l'écriture des journalistes à proprement parler. Pourtant, l'écriture journalistique répond à un cadre, à des normes qui lui sont propres. Avec l'avènement d'un nouveau paradigme, d'une nouvelle norme d'écriture, le positionnement du journaliste évolue, au moins le temps de retrouver une nouvelle norme d'écriture. La presse doit couvrir ce changement de

---

<sup>94</sup> Jean-Michel Décugis, Eric Bureau, « L'impossible retour de Bertrand Cantat », *Le Parisien*, 2 décembre 2017

<sup>95</sup> Nancy Fraser, « Repenser la sphère publique / une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement », *Habermas and the Public Sphere*, MIT Press, 1996

<sup>96</sup> Marylène Lapalus, « Faire justice en temps de féminicide », *Cahiers du genre*, n°73, 2022

paradigme majeur, mais elle peut également participer à l'avènement d'une nouvelle norme, d'un nouveau rapport de pouvoir social.

La presse, comme lieu de création de la représentation, de traduction des événements en termes intelligibles, est le lieu du débat, de la lutte de pouvoir entre dominant et dominé. Par devoir de neutralité, pourtant, le journaliste a plutôt tendance à s'effacer. Lorsqu'il y a lutte de pouvoir entre deux idéologies, le pouvoir en place tendant à se conserver, et la volonté de renouveau féministe, il peut tenter d'équilibrer le débat et d'assurer que les dominés soient représentés de manière au moins égale aux dominants. Dans l'arène médiatique, il laisse alors la parole à un autre, aux experts des sujets de société.

En 2018, dans une France qui s'adapte au discours féministe porté par #MeToo, le débat évolue. Pour Hall, Stuart il faut passer par le système de domination, ici reflété par les médias, pour pouvoir le faire évoluer : *« Si les affirmations idéologiques sont faites par des individus, les idéologies ne sont pas pour autant le produit de la conscience ou de l'intention individuelle. Car nous formulons en réalité nos intentions de l'intérieur même de l'idéologie. Elles précèdent les individus et font partie des formations et des conditions sociales déterminées au sein desquelles les individus viennent au monde. Il nous faut "parler au travers" des idéologies qui sont actives dans notre société et qui nous permettent de "donner un sens" aux relations sociales et à la place que nous y occupons. La transformation des idéologies est ainsi un processus, une pratique collective et non pas individuelle. Les processus fonctionnent largement inconsciemment, plutôt que par le biais d'une intention consciente. Ce sont les idéologies qui produisent différentes formes de conscience sociale et non l'inverse<sup>97</sup>. »* La confrontation entre la conscience sociale et l'ordre établi se fait alors dans l'arène même de l'idéologie, soit la presse, qui lisse les enjeux et les rend accessible au public, et par le débat, la confrontation des opinions. C'est également le lieu de construction d'une nouvelle idéologie. Et cela implique, là encore, la confrontation des opinions contradictoires. Nous citons l'analyse de Marion Dalibert, Aurélia Lamy et Nelly Quemener : *« L'articulation [des grands médias] permet de rendre compte de "cette unité dans la différence" : elle invite à saisir les logiques intrinsèques qui donnent leur cohérence aux discours et représentations des grands médias. Mais elle permet également de saisir "cette différence dans l'unité" : si les grands médias rassemblent et organisent les éléments jusqu'à naturaliser certaines idéologies, ils ne sauraient le faire sans incorporer en leur sein et sans faire face à des voix dissidentes, des oppositions<sup>98</sup>. »*

---

<sup>97</sup> Stuart Hall, « La redécouverte de "l'idéologie" : retour du refoulé dans les Media Studies », *Identités et cultures. Politiques des cultural studies*, p. 260, Amsterdam, 2008

<sup>98</sup> Marion Dalibert, Aurélia Lamy, Nelly Quemener, « Circulation et qualification des discours. Conflictualités dans les espaces publics », *Études de communication*, n°47, 2016

L'année 2018 est donc l'année du débat. Le 14 mars, La Croix, très discret sur l'Affaire, publie, en face à face, sur la même page, deux articles d'opinion, de 500 mots chacun. S'y affrontent Père Jean-Marie Gueullette, prêtre dominicain, théologien et professeur à l'Université catholique de Lyon qui prône la « *miséricorde*<sup>99</sup> »; et Raphaëlle Rémy-Leleu, porte-parole d'Osez le féminisme, qui affirme que « *laisser Bertrand Cantat être adulé participe d'une sorte de construction de l'impunité*<sup>100</sup> ». Le lendemain, Le Parisien réalise le même exercice, et pose la question « Cantat peut-il continuer les concerts ? », avec toujours une mise en page qui mime le face à face dans l'arène de l'opinion publique. Entre le « Oui », de Boris Vedel, directeur du Printemps de Bourges, et le « Non », de Dominique Revert, ancien producteur de Noir Désir, un petit encadré reprend le contexte du débat (la tournée de Cantat).

Le 16 mars, Libération publie un dossier de quatre pages sur l'affaire. Il débute par un reportage lors d'un concert de Cantat, où la tension des opinions est mise en scène sur le terrain, puisque des manifestant.e.s féministes y font irruption. Un second papier sur la notion de réhabilitation, nœud idéologique de l'Affaire, recontextualise le débat. Sur la troisième page, trois opinions s'affrontent : l'ex-présidente de l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail, Catherine La Magueresse représente le front idéologique féministe, la sociologue de l'art Nathalie Heinich, le front idéologique de l'art, du fameux débat de la séparation entre l'homme et l'artiste, et l'avocate Agnès Tricoire, membre de l'Observatoire de la liberté de création celui de l'aspect éthique d'une possible censure de l'artiste (et de l'homme).

En trois jours, le 14,15 et 16 mars, le débat est rendu accessible au travers des personnes qui le portent, symboles des camps idéologiques, qui ont remplacé les camps familiaux dans le débat public. Le rôle du journaliste n'est alors que celui de relayer, de contextualiser, et de laisser le lecteur.ice à le loisir de faire la balance idéologique.

Le 17 mars, le chroniqueur Michel Guérin publie dans Le Monde un papier culture résumant le nœud du problème : « *Il [Cantat] demande une deuxième chance, comme d'autres y ont droit. Problème : il n'est pas comme les autres*<sup>101</sup>. » Sans vraiment prendre de position, il cristallise dans son article le problème qui s'impose, à long terme dans le débat. Le 23 octobre 2021, il publie un article similaire. Il analyse cette fois la polémique autour de la participation de Bertrand Cantat au projet de tragédie de Wajdi Mouawad, organisé avec des fonds publics. Là encore, le droit de l'artiste à la réhabilitation s'oppose au rôle d'exemplarité de la célébrité, le débat n'ayant pas évolué depuis 2018.

---

<sup>99</sup> Marion Mayer, Mikael Corre, « Est-il légitime que Bertrand Cantat se produise sur scène ? », *La Croix*, 14 mars 2018

<sup>100</sup> *Ibid*

<sup>101</sup> Michel Guérin, « Cantat, mauvais tempo », *Le Monde*, 17 mars 2018



En 2018, Olivier Nuc estimait, dans les pages du Figaro, en analysant le discours du magazine Le Point, qui tente d'articuler la polémique, qu' « *En affichant ce jour le chanteur à sa une avec le titre "Cantat a-t-il le droit de chanter ?"*, nos confrères de L'Obs relancent une histoire qui ne finira jamais<sup>102</sup>. ». Il nous est difficile d'estimer si ce débat pourra prendre fin. Il nous semble, insitinctivement, que de laisser Bertrand Cantat prendre la scène, redevenir une célébrité, entretenir un train de vie d'artiste face au grand public est, symboliquement dangereux. Mais l'homme a purgé sa peine, du moins il l'a terminée. Et c'est un artiste, un musicien. Cependant, si, comme l'affirme Jean-Daniel Beauvallet, ancien directeur de la rédaction des Inrocks qui a préféré ne pas répondre à nos questions, musicien est le « *le seul métier qu'il [Bertrand Cantat] connaisse*<sup>103</sup> », il nous semble qu'il existe des métiers, au sein de l'industrie musicale, qui n'impliquent pas d'exister sous les projecteurs.

## Conclusion

L'Affaire Cantat a pris diverses formes. Les premières semaines, elle est rapidement passée de faits divers à grande échelle à affaire de société, soulevant la question des crimes conjugaux, jusque là très peu abordée dans la PQN. Pourtant, la chronique judiciaire qui fera suite revient à un traitement plus attendu dans un fait divers très suivi, sans innovation particulière. Mais les constructions de camps opposés, de familles ennemies, déchirées par la tragédie, par les avocats, pour maîtriser l'image médiatique des deux parties persistent. Des pages faits divers et société, l'Affaire glisse dans les pages Cultures, où les deux familles avaient déjà leurs habitudes, en jouant sur les images des artistes. Bertrand Cantat y cherche à réhabiliter sa figure d'artiste et Jean-Louis Trintignant use de sa position d'autorité pour contrer cette réhabilitation. Pourtant, le débat est encore une fois limité. C'est la vague #MeToo qui renouvelle le sujet. En légitimant la parole féministe, #MeToo donne une nouvelle grille de lecture aux grands médias, se reposant plus sur la confrontation d'opinions que sur l'analyse.

Dès 2003, la parole féministe s'est emparée de l'affaire Cantat, les connaissances sur les féminicides telles qu'elles sont en 2023 n'étaient alors pas si lointaines. Preuve en est : la prise de parole de Gisèle Halimi, tentant de recentrer le débat sur les violences systémiques. Les journalistes devaient être un minimum sensibilisés à la question. Les journalistes savent également

---

<sup>102</sup> Olivier Nuc, « Bertrand Cantat, voix sans issue », *Le Figaro*, 7 juin 2018

<sup>103</sup> Jean-Daniel Beauvallet, « "Rêver m'est devenu impossible" », *Les Inrockuptibles*, 22 octobre 2013

l'impact que portent le choix de leurs mots. La crise de confiance à l'égard de la presse se repose parfois sur une critique de l'*hubris* des journalistes, de l'ego démesuré du journaliste qui se donne comme juge moral ultime sans vraiment écouter la voix des concernés.

Il y a beaucoup à regretter de l'occasion manquée d'un suivi sociétal qui aurait pu s'entêter, continuer après la fin d'un cycle judiciaire, qui aurait pu relayer la parole féministe à grande échelle, 14 ans avant l'affaire Weinstein. En 2021, 122 femmes ont été tuées sous les coups de leur conjoint ou ex-conjoint<sup>104</sup>. Entre août 2003, mois de la mort de Marie Trintignant, et octobre 2017, début de l'affaire Weinstein. Cela fait environ 1 600 décès. 1 600 femmes mortes, dans le silence, ou dont les décès ont été traités comme de simples ruptures dans le quotidien d'une communauté, en faits divers quelconque.

Contrairement à ce qu'affirme Jacques Lanzmann pour défendre Bertrand Cantat, quelques semaines après le décès de Marie Trintignant, les mots ne tuent pas. Ils peuvent, cependant sauver des vies, ou, du moins, enclencher une prise de conscience qui, elle, sauvera des vies. Si la presse avait usé de sa position de pouvoir dès 2003, elle aurait pu accorder à la France et aux françaises une longueur d'avance, économisant 14 ans de lutte, et d'énergie qui aurait pû être vouée à trouver des solutions factuelles, main dans la main avec les institutions. Cela aurait pu commencer dès 2003, dans les salles de rédaction, si les rédacteurs avaient donné, à l'époque, plus de crédits à leurs collègues qui prenaient la parole ou aux féministes, sans exiger d'elles qu'elles soient des figures d'autorité historique ( qui refuserait une tribune à Gisèle Halimi ?).

Blandine Grosjean, journaliste à Libération, confie qu'à l'époque « *toutes les questions liées au genre, à la famille, n'étaient ni glorieux, ni valorisants. Ce n'était pas [en parlant de ça] qu'on devenait rédacteur en chef*<sup>105</sup> ». Si les sujets féminins n'étaient pas considérés par les équipes de rédaction, l'extrapolation sur l'estimation faite du genre en général n'est pas difficile. Si la journaliste affirme avoir eu le soutien de sa rédaction, elle n'a cependant pas pu user de l'Affaire Cantat, trop « *people* » et a dû attendre un autre féminicide à forte portée médiatique. Mais c'est justement cet aspect *people* qui aurait pû faire de l'Affaire Cantat l'affaire Weinstein à la française, puisque nous avons vu que les décès des célébrités entraînent un intérêt public compatible avec un besoin de débat de profondeur pour en tirer un monde meilleur. Il aurait fallu cependant accorder du crédit aux sujets féminins, que ce soient les violence intra-familiales ou l'actualité *people*, et donc à la culture féminine, et par extension, aux choix et aux voix des femmes.

---

<sup>104</sup> « Féminicides en France : 122 femmes tuées en 2021, en hausse de 20 % en un an », [France 24](#), 26 août 2022

<sup>105</sup> Thomas Rozec, Elisa Grenet, « Marie Trintignant, le dernier crime passionnel ? », *Programme B*, Binge Audio épisode 1, 11 avril 2023

Nous avons parlé du danger porté par l'occasion manquée d'une presse qui n'a pas compris, dès 2003, l'ampleur de ses responsabilités dans le traitement du meurtre de Marie Trintignant. Le changement social qui aurait suivi, aussi modeste aurait-il été, comme ça a été le cas après 2017, aurait pu produire un sursaut des pouvoirs publics et sauver des vies. Nous y voyons un second danger : la presse, en s'accrochant à un système de domination sociale, en ne voyant pas l'occasion de le questionner, a creusé la tombe de son statut de pouvoir et de sa position de monopole sur l'encadrement du débat public. En 2017, L'affaire Weinstein se déploie en grande partie sur les réseaux sociaux. La presse n'en est plus que relai, et elle perd sa capacité d'encadrer le débat. Les voix féministes, habituées à n'être que peu considérées, se sont passées de la presse. En refusant de collaborer avec la voix féministe, avant que celle-ci ne s'empare d'outils indépendants (les réseaux sociaux), la presse a pris du retard, pendant que les réseaux sociaux ont pris de l'influence. Une influence dangereuse, qui se passe d'un cadre déontologique et, souvent, de la vérification des faits.

Il nous semble enfin que la couverture de la présence de Johnny Depp au festival de Cannes<sup>106</sup>, en mai 2023, jouant sur le flou des deux jugements en diffamation (contre son ex-conjointe, Amber Heard, qui a témoigné de violences conjugales), et refusant tout du moins de relancer le débat et donner la parole aux associations féministes, est la preuve que les vieilles habitudes dangereuses de la presse persistent. Un flou qui n'a rien à envier à la confusion sur l'ampleur des coups, des « gifles », qui ont coûté la vie à Marie Trintignant.

---

<sup>106</sup> « Il fallait oser prendre pour roi l'ancien bad boy de Hollywood, sévèrement déglamourisé depuis les accusations de violences conjugales d'Amber Heard, et leur pathétique show planétaire au tribunal. », Sophie des Déserts, « Comtesse sauvage », *Libération*, 13 mai 2023

## Bibliographie

### Articles :

Aurélie Olivesi, «La parole profane dans les médias ou les ambiguïtés du discours sur le genre », *Mots. Les langages du politique*, n°90, 2009

Bérénice Mariau, « Les formes symboliques de l'événement dramatique. Pour une grammaire du fait divers au journal télévisé », *Communication & langages*, n° 187, 2016

Catherine Dessinges, « Lady Diana, Marie Trintignant : faits divers ou faits de société ? » *Les cahiers du journalisme*, n°14, 2005

Cynthia Hoffner, Elizabeth Cohen, « Finding meaning in a celebrity's death: The relationship between parasocial attachment, grief, and sharing educational health information related to Robin Williams on social network sites », *Computers in Human Behaviors*, n°65, 2016

Donald Horton, Richard Wohl, « Mass Communication and Para-Social Interaction Observations on Intimacy at a Distance », *Psychiatry Interpersonal and Biological Processes*, n°19, 2016

Harvey Moloch, Marilyn Lester, « Informer : une conduite délibérée », *American Sociological Review*, n° 39, 1974

Henry Torgue, « Guitares en feu. Imaginaire barbare et rock-music », *Les incendiaires de l'imaginaire*, acte du colloque international de Grenoble, 1998

Jamil Dakhli, Nelly Quemener, Lucien Castex, « Rythmes de mort. Les temporalités de la couverture médiatique des décès de personnalités », *Temporalités*, n°23, 2016

Marion Dalibert, « Médias et mouvements sociaux minoritaires : un accès à la sphère publique régulé par la "francité" ? », *Sciences de la société*, n°94, 2015

Marion Dalibert, Nelly Quemener, « Rapports sociaux et hégémonie. Conflictualités dans les espaces publics », *Études de communication*, n°48, 2017

Marion Dalibert, Nelly Quemener, Aurélia Lamy, « Circulation et qualification des discours. Conflictualités dans les espaces publics », *Études de communication*, n°47, 2016

Marylène Lapalus, « Faire justice en temps de féminicide », *Cahiers du genre*, n°73, 2022

Nancy Fraser, « Repenser la sphère publique / une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement », *Habermas and the Public Sphere*, MIT Press, 1996

## Mémoire :

Clara Gilles, « Le traitement médiatique des violences faites aux femmes : L'exemple des meurtres conjugaux couverts par la presse quotidienne régionale », mémoire de Master 1 journalisme, Celsa, Sorbonne Université, juin 2019

## Ouvrages :

Louis Chevalier, *Splendeurs et misères du fait divers*, Perrin, Paris 2004

Richard Dyer, *Stars*, British Film Institute, Londres, 1979

Stuart Hall, *Representation, cultural representations and signifying practices*, The Open University, Sage Publication, Londres, 1997

Stuart Hall, « La redécouverte de "l'idéologie" : retour du refoulé dans les Media Studies », *Identités et cultures. Politiques des cultural studies*, Amsterdam, 2008

## Contenu radiophonique :

Fabrice Drouelle, « Bertrand Cantat, Marie Trintignant. La tragédie de Vilnius », *Affaires sensibles*, France Inter, 2 juin 2016

Thomas Rozec, Lisa Grenet, « Marie Trintignant, le dernier crime passionnel ? », *Programme B*, Binge Audio, épisodes 1 et 2, 11 avril 2023,

# Annexes

## Dates clés :

- **1er août 2003 : mort de Marie Trintignant**
- 11 septembre 2003 : incendie volontaire de la maison de Cantat
- 1er octobre 2003 : publication de *Ma fille, Marie* de Nadine Trintignant
- 15 octobre 2003 : sortie en salle de *Janis et John*, de Samuel Benchetrit dans lequel joue Marie Trintignant. Jean-Louis Trintignant y fait une apparition.
- **16 - 29 mars 2004 : procès en Lituanie de Bertrand Cantat**
- **29 mars 2004 : Bertrand Cantat à huit ans de prison**
- 18 mai 2004, publication de « Bertrand, mon frère », d'Ann Cantat dans le *Nouvel Obs*
- 28 septembre 2004 : transfert de Bertrand Cantat à la prison de Toulouse
- novembre 2004 : publication de *Méfais divers: journal d'un frère*, de Xavier Cantat
- 22 juillet 2005 : Jean Louis Trintignant se produit à Avignon avec *Jean-Louis Trintignant lit Apollinaire*
- 26 août 2005 - 26 février 2006 : Jean Louis Trintignant joue *Moins deux*, une pièce de Samuel Benchetrit
- 7 janvier 2006 : témoignage de Lio sur le plateau de *Tout le monde en parle*
- 22 juillet 2007 : demande de libération conditionnelle de Bertrand Cantat
- **15 octobre 2007 : libération conditionnelle de Bertrand Cantat**
- 12 novembre 2008 : *Noir Désir* dévoile deux nouveaux titres
- **10 janvier 2010 : le corps de Krisztina Rády, épouse de Cantat, est retrouvé. La piste du suicide est privilégiée**
- 11 janvier 2010 : autopsie de Krisztina Rády, Bertrand Cantat est blanchi
- 2 octobre 2010 : Cantat remonte sur scène lors du festival *Les Rendez-vous de Terres Neuves*
- 29 juillet 2010 : fin du contrôle judiciaire de Cantat
- 29 et 30 novembre 2010 : Serge teyssot-Gay et Denis Barthe quittent officiellement *Noir Désir*
- 16 mars 2011 : Bertrand Cantat annonce son nouveau groupe, *Détroit*
- 5 avril 2011 : controverse sur le spectacle *Le Cycle des femmes : trois histoires de Sophocle*, de Wajdi Mouawad et dont Cantat a co-réalisé la musique, censé être présenté à Avignon.

Joué du 22 juin au 2 juillet à Cenon puis dans plusieurs villes de France. Publication des musiques le 17 novembre 2011.

- 26 avril 2011 : sortie de l'album hommage *Tels Alain Bashung*, dans lequel Cantat reprend *Aucun Express*
- 23 mai 2011 : sortie de l'album *L'un n'empêche pas l'autre* de Brigitte Fontaine, sur lequel figure un duo inédit avec Cantat (*Les Vergers*)
- 6 juin 2011 : sortie de *Palabra Mi Amor*, avec Shaka Ponk
- 18, 19 et 20 novembre 2011 : Jean-Louis Trintignant présente *Trois poètes libérraires*, avec France Culture sur les planches du théâtre de l'Odéon. Il jouera ce spectacle en tournée dans les mois qui suivent.
- 25 novembre 2011 : Bertrand Cantat accompagne Shaka Ponk sur la scène du Zénith de Paris
- 30 janvier 2012 : Bertrand Cantat accompagne Brigitte Fontaine sur scène au Trianon
- 26 mars 2012 : sortie de *Folila*, d'Amadou et Mariam. Bertrand Cantat participe à six morceaux.
- 27 mai 2012 : le film *Amour* de Michael Haneke reçoit la palme d'or à Cannes, avec une mention spéciale pour Jean-Louis Trintignant et sa camarade de jeu Emmanuelle Riva. (Le film a également reçu le César du meilleur film et l'Oscar du meilleur film étranger)
- 29 juin 2012 : présence de Bertrand Cantat aux Eurockéennes de Belfort avec Amadou et Mariam puis Shaka Ponk
- 24 octobre 2012 : sortie en salle d'*Amour*, de Michael Haneke, dans lequel Jean-Louis Trintignant tient le premier rôle
- 25 octobre 2012 : publication de *Noir Désir, à l'envers, à l'endroit*, de Marc Besse
- 5 janvier 2013 : Bertrand Cantat accompagne Shaka Ponk lors d'un concert à Bercy (Paris)
- 29 et 30 mars 2013 : participation de Bertrand Cantat au spectacle *Dernières nouvelles de Frau Major*, hommage à Alain Bashung, au Cent Quatre (Paris)
- 26 juin 2013 : publication de *L'amour à la mort*, de Frédéric Vézard et Stéphane Bouchet. Révélation d'appels de Rády à ses parents dans lesquels elle se confiait sur les violences de Cantat.
- **22 octobre 2013 : couverture et longue interview de Cantat aux Inrockuptibles**
- 24 octobre 2013 : VSD publie une lettre de la mère de Krizstina Rády
- 18 novembre 2013 : sortie d'*Horizon*, premier album de Détroit puis tournée nationale
- 14 janvier 2014 : annonce de la nomination d'*Horizon* aux victoires de la musique dans la catégorie « album rock » (cérémonie le 14 février 2014)

- 6 avril 2014 : l'association Femme et Libre porte plainte contre Bertrand Cantat pour « violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner », dans le cadre du suicide de son épouse, qui sera classée sans suite le 6 juillet.
- 3 novembre 2014 : sortie de *La Cigale*, enregistrement live de la tournée d'*Horizon* (Détroit)
- 15 décembre 2015 : publication de *Bertrand Cantat, Nous les écorchés*, de Faustine Sappa
- 2 juin 2016 : Cantat apparaît dans un clip de soutien aux opposants au projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes
- 27 janvier 2016 : sortie de *Les Premiers, les Derniers* de Bouli Lanners. Cantat a participé à la BO
- 2016 : tournée *Projet Condor Live*, avec Caryl Férey

Début du mouvement #MeToo en octobre 2017. 5 octobre 2017 publication d'un premier article sur Weinstein dans le New York Times, début d'un phénomène de grande ampleur aux États-Unis (et répercussion en France)?

- 4 octobre 2017 : sortie en salle d'*Happy End*, de Michael Haneke, dans lequel joue Jean-Louis Trintignant
- 6 octobre 2017 : Cantat sort, solo, *L'Angleterre*, un morceau sur le Brexit
- 30 novembre 2017 : enquête sur « l'omerta » autour de Cantat dans Le Point
- 1er décembre 2017 : Sortie un d'Amor Fati, album solo de Cantat, polémique sur la tournée qui fait suite
- 16 janvier 2018 : décès d'Ann Cantat-Corsini
- 1er mars 2018 : publication d'*Intouchables*, de Yael Mellul, présidente de l'association Femme et Libre, et Lise Bouvet. Bertrand Cantat dépose une plainte contre Yael Mellul le 8 août 2018 pour « dénonciation calomnieuse »
- 12 mars 2018 : lettre ouverte de Bertrand Cantat sur Facebook suite à une série d'annulations, dans laquelle il annonce arrêter de se produire sur scène
- 22 mai 2019 : sortie des *Plus Belles Années d'une vie*, de Claude Lelouch, dans lequel joue Jean-Louis Trintignant

3 septembre 2019 : Grenelle des violences conjugales, le terme « féminicide » prend de l'ampleur

- 24 novembre 2019 : Enquête Exclusive diffuse un numéro sur Bertrand Cantat
- 15 avril 2020 : Bertrand Cantat annonce Projet Paz (dans la lignée de Condor)
- 20 octobre 2021 : polémique autour du spectacle dans lequel Cantat devait se produire au théâtre national La Colline avec Wajdi Mouawad, en plein #MeTooThéâtre
- 26 janvier 2022 : diffusion sur Arte du documentaire *Marie Trintignant, Tes rêves brisés* de Nadine Trintignant sur sa fille

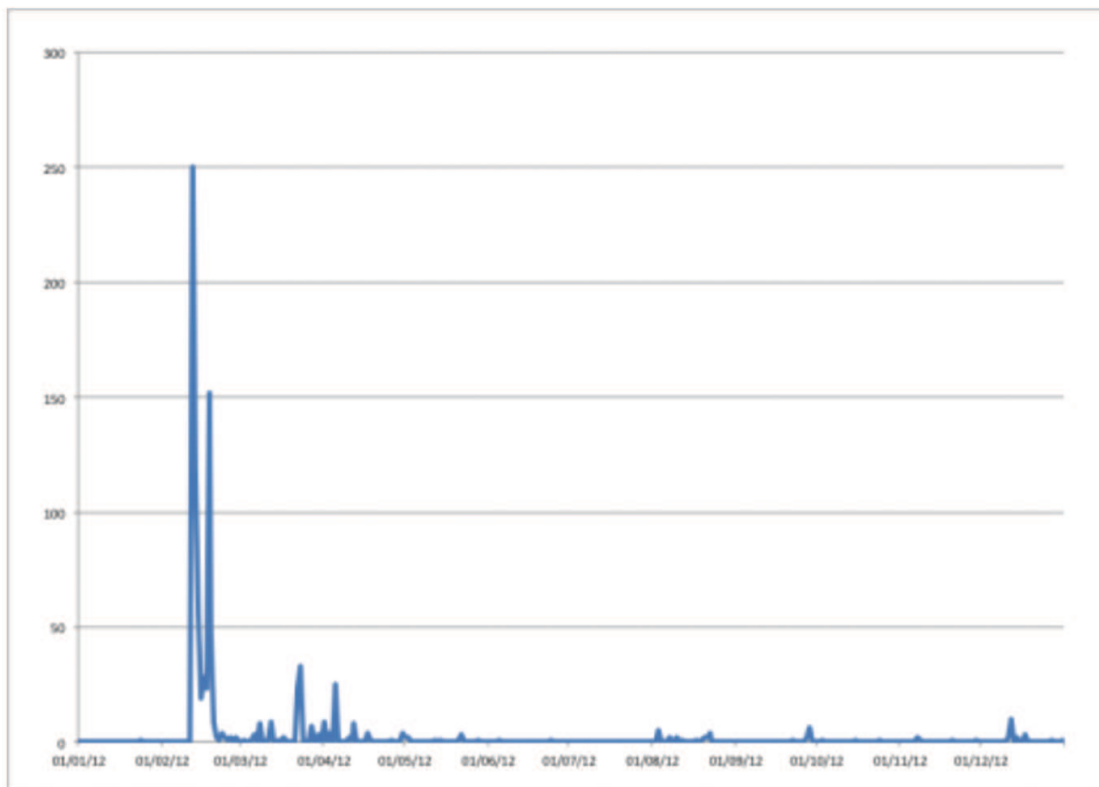


- 17 juin 2022 : décès de Jean-Louis Trintignant
- 19 février 2023 : Détróit dit vouloir sortir un album en 2024
- 15 mars 2023 : publication de *Désir Noir*, d'Anne-Sophie Jahn, qualifie la mort de Marie Trintignant de « féminicide »

## Graphiques :

Courbe de couverture du décès de Whitney Houston dans « Rythmes de mort. Les temporalités de la couverture médiatique des décès de personnalités »

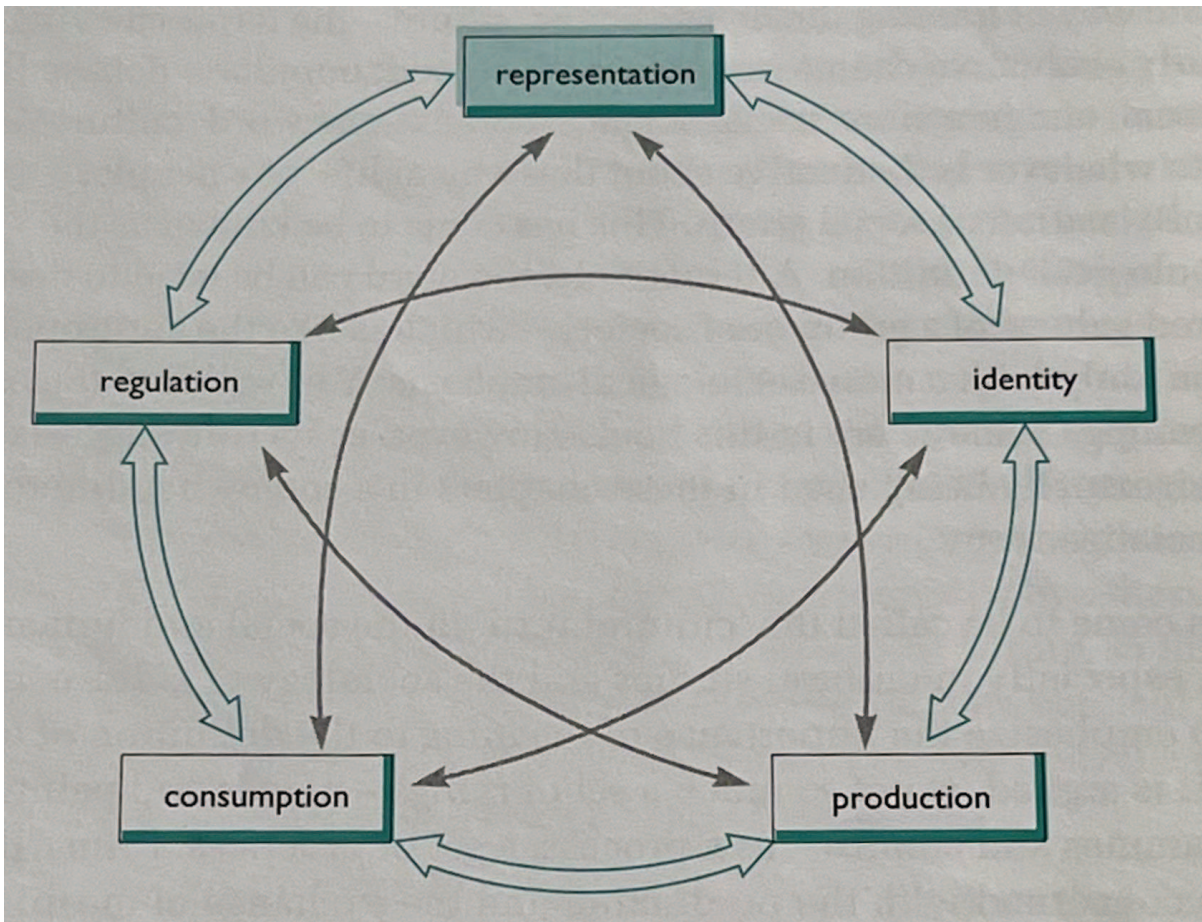
### *Les temporalités policière et judiciaire*



Graphique 1 – Médiatisation du décès de Whitney Houston : évolution journalière du nombre d'occurrences sur l'année 2012, tous médias confondus.

Jamil Dakhliá, Nelly Quemener, Lucien Castex, « Rythmes de mort Les temporalités de la couverture médiatique des décès de personnalités », *Temporalités*, n°23, 2016

## Circuit de la culture selon Stuart Hall



Stuart Hall, *Representation, cultural representations and signifying practices*, p.1, The Open University, Sage Publication, Londres, 1997

Date	Journal	Titre	Nb de mots	Rubrique	Traitement	Auteur.ice
<b>2003</b>						
<b>18 juillet</b>			<b>approx</b>			
	Le Figaro	Marie Trintignant est Colette	50	Culture	brèves	non signé
<b>28 juillet</b>						
	Le Parisien	Nadine et Marie Trintignant ressuscitent Colette en Lituanie		Culture	reportage	Thierry Dague
<b>29 juillet</b>						
	Le Parisien	Battue par son ami, Marie	500	"Le Fait du jours"	fait divers	Stéphane Bouchet et Jean-Marc Ducos
	Le Parisien	Bertrand Cantat : le rocker de tous les excès	270	"Le Fait du jours"	portrait	Sébastien Catroux
	Le Figaro	Marie Trintignant dans le coma après une querelle avec son ami	600	Société	urgent	Marie-Estelle Pech
	L'Humanité	Marie Trintignant dans le coma	200	Culture	urgent	AFP / Agence
	L'Humanité	Marie Trintignant hospitalisée	100	Flash culture	brève dans un récap quotidien	AFP / Agence
	Libération	Marie Trintignant dans le coma à Vilnius	250	Culture	urgent	AFP / Agence
	La Croix	Marie Trintignant dans le coma en Lituanie après une violente dispute	75	brève "L'essentiel"	brève	non signé
<b>30 juillet</b>						
	Le Monde	Marie Trintignant lutte contre la mort à Vilnius, en Lituanie	750	Société	Police Justice / Faits divers	Antoine Jacob et Piotr Smolar
	Le Monde	Des rôles de femmes déglinguées et fragiles	200	Portrait Société	portrait Marie Trintignant	Nathalie Guibert
	Le Parisien	Marie Trintignant au plus mal, Bertrand Cantat en garde à vue	500	Faits divers	Faits divers	Stéphane Bouchet
	Libération	Marie Trintignant a subi l'opération "de la dernière chance"	400	Culture	urgent	Non renseigné
	Le Figaro	Marie Trintignant opérée de nouveau	350	Société	urgent	Marie-Estelle Pech
<b>31 juillet</b>						
	Libération	Cantat face à la justice	500	Société	urgent - PJ	Brigitte Vital-Durand
	Le Monde	Il n'y a " plus d'espoir " pour Marie Trintignant, Bertrand Cantat a été placé en garde à vue	600	Société	urgent - reportage	Frédéric Chambon
	Le Figaro	Marie Trintignant dans un état désespéré	400	Société	urgent - drame	Marie-Estelle Pech
	La Croix	Ouverture d'une information judiciaire pour l'agression de Marie Trintignant.	70	brève "L'essentiel"	brève	non signé
<b>1er août</b>						
<b>dossier</b>	Libération	Trintignant rapatriée, Cantat incarcéré	500	"Evènement"	PJ	Charlotte Rotman, Brigitte Vital-Durand
<b>dossier</b>	Libération	Marie Trintignant, l'émotion du tumulte	1 000	"Evènement"	portrait Marie Trintignant	Antoine de Baecque
<b>dossier</b>	Libération	Noir Désir, bloc de rock français	500	"Evènement"	portrait du groupe	Gilles Renault
<b>2e édition</b>	Libération - 2e	"Un accident, une folie, pas un crime"	400	"Evènement"	PJ / faits div	Cécile Feuillatre
	Le Figaro	Marie Trintignant rapatriée en France	800	Société	PJ / faits div	Marie-Estelle Pech
	Le Monde	Un mois de détention provisoire requis contre Bertrand Cantat	600	Société	PJ	Frédéric Chambon
	L'Humanité	Cantat en détention provisoire	100	L'Essentiel	brève	non signé
	La Croix	PERSPECTIVES. Bertrand Cantat maintenu en détention provisoire en Lituanie	300	Société	décryptage	Honorine Grasset
<b>dossier</b>	Le Parisien	Marie Trintignant dans un coma irréversible	450	Faits divers	dossier fait div / pleine page	Stéphane Bouchet
<b>dossier</b>	Le Parisien	Cantat : « Je demande pardon »	450	Faits divers	dossier fait div / pleine page	Stéphane Bouchet
<b>2 août</b>						
<b>Une</b>	Le Figaro	La mort de Marie Trintignant	300	Une	récap / PJ	non signé
<b>dossier</b>	Le Figaro	Marie Trintignant est morte d'un œdème cérébral	400	Société	récap chronologique	Marie-Estelle Pech, AFP, Reuters
<b>dossier</b>	Le Figaro	Bertrand Cantat, jusqu'à l'irréparable	600	Société	lettre ouverte	Armelle Héliot
<b>dossier</b>	Le Figaro	Le mystère et la passion	1 500	Société	portrait de Marie Trintignant	Brigitte Beaudin
	Le Figaro	Hommage à Marie Trintignant	300	Bref Radio / TV	Annonce	non-signé
	Le Monde	Marie Trintignant, en état de mort cérébrale, a été rapatriée en France	600	Société	récap	Frédéric Chambon
	Libération	Marie Trintignant, l'enquête commence	500	Société	récap / PJ	Brigitte Vital-Durand
	Le Parisien	Marie Trintignant est décédée à Neuilly	250	Locale / Haut de Seine	reportage à l'hôpital	Valérie Mahaut, Carole Sterlé, Timothée Boutry
	Le Parisien	Bertrand Cantat hospitalisé	250	Fait du Jour	urgent / récap	Stéphane Bouchet
<b>3 août</b>						
	Le Parisien	Quand Marie Trintignant s'appelait Victoire...	300	Culture	Annonce, soirée hommage France2	Pierre Vavasseur

	Le Parisien	Marie Trintignant : la jalousie à l'origine du drame	500	Faits Divers	Faits divers, bcp de détails judiciaires	Stéphane Bouchet
<b>4 août</b>						
<b>Une // dossier</b>	Le Monde	Marie Trintignant, l'émotion et le trouble	100	Une	rappel factuel	non signé
<b>dossier</b>	Le Monde	Hommages à " une femme libre " qui " obéissait à sa passion "	350	Société	liste d'hommages public	non signé
<b>dossier</b>	Le Monde	Un traumatisme crânien qualifié de " majeur " par les neurochirurgiens	350	Société	point médical	Jean-Yves Nau
<b>dossier</b>	Le Monde	Marie Trintignant est morte en France, comme le souhaitait sa famille	850	Société	point enquête	Frédéric Chambon, Piotr Smolar
<b>dossier</b>	Le Monde	La chronologie de l'affaire. Les violences conjugales en France.	300	Société	chronologie	non signé
<b>dossier</b>	Le Monde	Le destin brisé de Noir Désir, groupe phare du rock français	750	Société	portrait du groupe	Bruno Lesprit, avec Raphaëlle Besse-Desmoulières
<b>hors dossier</b>	Le Monde	Marie Trintignant	700	nécrologie	portrait	Isabelle Regnier
	Le Parisien	L'autopsie de Marie Trintignant accable Bertrand Cantat	600	Faits Divers	"enquête"	Stéphane Bouchet
	Le Figaro	Mort de Marie Trintignant : l'autopsie révèle des « coups violents et répétés »	700	Société	gros retour sur les faits	Delphine Chayet, Angélique Negroni, AFP, REUTERS
<b>dossier</b>	La Croix	Marie Trintignant, la mort brutale. Une actrice de tempérament et de grâce.	400	Société	portrait Marie Trintignant	Philippe Royer
<b>dossier</b>	La Croix	Marie Trintignant, la mort brutale.	450	Société	chiffres violences conjugales en France	non signé
<b>dossier</b>	La Croix	Marie Trintignant, la mort brutale.	450	Société	factuel	Emmanuelle Reju
	Libération	Affaire Trintignant: la thèse de l'accident s'éloigne	450	Société	retour sur les faits	Brigitte Vital-Durand
<b>5 août</b>						
	Le Figaro	Bertrand Cantat face à la terrible vérité	450	Société	réaction de Cantat à Vilnius	Angélique Negroni
	Le Monde	Les éléments de l'enquête sur la mort de Marie Trintignant sont accablants pour Bertra	500	Société	Cantat le soir fatidique	Frédéric Chambon, Piotr Smolar
	Le Monde	Marie Trintignant	300	Analyses	lettre ouverte	Gisèle Halimi (avocate)
	Libération	Trintignant: la police française à Vilnius	500	Société	gros retour sur les faits	Renaud Lecadre, Brigitte Vital-Durand
	Le Parisien	Marie Trintignant inhumée demain au Père-Lachaise	400	Faits Divers	fait divers	Stéphane Bouchet
<b>6 août</b>						
	Le Figaro	Bertrand Cantat veut être jugé en France	350	Société	P/J	Angélique Négroni
	Le Parisien	L'ultime hommage à Marie Trintignant	150	Culture	brève	Stéphane Bouchet
	Libération	Marie Trintignant est enterrée aujourd'hui à Paris	150	Société	brève	non signé
	La Croix	Bertrand Cantat est favorable à son extradition en France.	100	L'Essentiel	brève	non signé
	L'Humanité	Cantat veut être extradé	100	Société	1 brève dans un flash	non signé
<b>7 août</b>						
	L'Humanité	L'adieu en clair à une actrice lumineuse	450	Culture	Reportage à l'enterrement	"M. G."
	Le Figaro	L'adieu en berceuses à Marie Trintignant	800	Société	Reportage à l'enterrement	Armelle Heliot, Marie-Noëlle Tranchant, Angélique Negroni
	Le Figaro	L'extradition de Bertrand Cantat en question	150	non renseigné	brève	Angélique Negroni
	Libération	La violence sexiste tue	850	Rebonds	lettre ouverte	Marie-Joseph Bertini (philosophe)
	Libération	"Pas une mort comme les autres"	700	Société	Reportage à l'enterrement	Marie-Joëlle Gros, Bruno Masi
	La Coix	Les obsèques de Marie Trintignant Marie Trintignant a été inhumée hier après un dernie	100	L'Essentiel	brève	non signé
	L'Humanité	Les obsèques de Marie Trintignant	200	Culture	brève dans flash culture	non signé
<b>8 août</b>						
	Le Monde	Doutes sur l'extradition de Bertrand Cantat	150	Société	brève	non signé
	Le Monde	Emotion, colère et tristesse lors du dernier adieu à Marie Trintignant	600	Société	Reportage à l'enterrement	Frédéric Chambon
<b>Une</b>	Le Figaro	L'extradition de Cantat provoque une crise entre Paris et Vilnius	200	Une	factuel	non signé
	Le Figaro	La version du chanteur pour la nuit du drame	500	Société	rencontre avec Bertrand Cantat ?	Angélique Négroni
	Le Figaro	La Lituanie refuse l'extradition de Cantat	500	Société	factuel	Karim Talbi
	Libération	La Lituanie rechigne à extraditer Cantat	250	Société	factuel	Renaud Lecadre
	Le Parisien	Pourquoi la Lituanie ne veut plus extraditer Cantat	350	Faits-Divers	décryptage	Stéphane Bouchet
<b>9 août</b>						
	Le Monde	France 2 diffusera "Colette", avec Marie Trintignant	300	Radio-Télévision	annonce	Hélène Delye
	Le Monde	Six femmes meurent chaque mois sous les coups de leurs conjoints	950	Société	analyse enquête nationale de 2002	Raphaëlle Besse Desmoulières
	Le Monde	Editorial femmes battues	400	débat	Nécessité de sortir du tabou VSS	non signé
<b>dossier</b>	Le Parisien	Chaque jour, la tragédie des ... (pb référencement)	450	Vivre Mieux	analyse	Charles de Saint Sauveur

<b>dossier</b>	Le Parisien	Six femmes meurent tous les mois sous les coups de leur mari ou concubin.	150	Vivre Mieux	chiffres	non signé
<b>dossier</b>	Le Parisien	« Leur droit à la sécurité physique est sacré »	350	Vivre Mieux	interview procureur de la République, Luc Frémiot	Aymeric Renou
<b>dossier</b>	Le Parisien	L'hommage à Marie	150	Vivre Mieux	reportage	Charles de Saint Sauveur
	Le Figaro	Le temps qui poisse	1 250	Rebonds	lettre ouverte	Cécile Wajsbrot (écrivaine)
	Le Figaro	Cantat inculpé du meurtre de sa compagne	320	Société	factuel	Angélique Negroni
	Libération	Cantat poursuivi pour meurtre à Vilnius	500	Société	factuel	Renaud Lecadre
	Le Parisien	La détention de Cantat prolongée à Vilnius	400	Vivre Mieux	factuel	Stéphane Bouchet
<b>10 août</b>						
	Le Parisien	Des fleurs pour Marie et contre les violences conjugales	300	Vivre Mieux	reportage	Philippe Baverel
<b>11 août</b>						
	L'Humanité	Affaire Trintignant	300	Société	factuel	"S. B." Stéphane Bouchet ?
	Le Monde	La détention de Bertrand Cantat a été prolongée de deux mois	450	Société	chronique judiciaire	Frédéric Chambon
	Libération	Marie Trintignant au clair de lune	350	Culture	diffusion film Marie Trintignant	Anne-Laure Lemancel
	Le Figaro	Hommage à Marie Trintignant	100	Société	brève	non signé
	Le Figaro	Le juge d'instruction en Lituanie le 18 août	50	Société	brève	non signé
	Libération	Affaire Trintignant : la juge française en Lituanie	100	Société	brève	non signé
	Libération	Marie, icône des femmes battues	200	Société	réaction des assos	maladroit de ouf
<b>12 août</b>						
	Le Parisien	La juge veut se rendre à Vilnius	100	Faits Divers	fait divers	Stéphane Bouchet
	Le Figaro	Le juge d'instruction en Lituanie le 18 août	50	Société	brève	non signé
	Libération	Affaire Trintignant : la juge française en Lituanie	100	Société	brève	non signé
<b>13 août</b>						
	Le Croix	Justice	50	Société	brève	non signé
<b>14 août</b>						
<b>dossier</b>	Le Parisien	Le mystère Bertrand Cantat	500	Culture	portrait Bertradrn Cantat	Stéphane Bouchet
<b>dossier</b>	Le Parisien	Il apprend le lithuanien en prison	400	Culture	reportage	Stéphane Bouchet
<b>dossier</b>	Le Parisien	Le malaise des radios	150	Culture	interview ministre parité PRO	Stéphane Bouchet
<b>dossier</b>	Le Parisien	Noir Désir, le naufrage	550	Culture	analyse	Stéphane Bouchet
	Le Figaro	Nicole Ameline : « Tolérance zéro pour les violences faites aux femmes »	300	Société	interview ministre parité professionnelle	Marie-Chrostine Tabet
<b>15 août</b>						
	Le Figaro	Le rapport d'autopsie contredit la version de Bertrand Cantat	400	Société	chronique judiciaire	Angélique Negroni
	Libération	Un rapport d'autopsie acablant pour Cantat	300	Société	chronique judiciaire	Renaud Lecadre, Dominique Simonnot
	Le Monde	L'autopsie de Marie Trintignant met à mal la version de la gifle et de la chute	550	Société	chronique judiciaire	Frédéric Chambon
	Le Parisien	Le chanteur de Noir Désir a menti aux policiers lituaniens	500	Faits Divers	bien à charge	Frédéric Vézard
	L'Humanité	Trintignant : le rapport qui accable	200	Société	1 brève dans flash	non signé
<b>16 août</b>						
	Le Parisien	Une fan dégrade la tombe de Marie Trintignant	300	Faits Divers	bien la chronique émotionnelle	
<b>18 août</b>						
	Le Figaro	La juge Nathalie Turquey à Vilnius	550	Société	Justice / Fait divers	Angélique Negroni
	Le Figaro	Cantat prépare son retour en France	550	Société	Justice / Fait divers	Stéphane Durand-Souffland
	Le Parisien	Une fan dégrade la tombe de Marie Trintignant	350	Faits Divers	repportage	Laure Pelé
	Le Parisien	La juge parisienne enquête en Lituanie	450	Faits Divers	reportage	Frédéric Vézard
	Le Monde	Bertrand Cantat reste des nôtres	400	Débats	Lettre ouverte	Hélène Chatelain, Claude Faber, Armand Gatti (intellectuel.les)
<b>19 août</b>						
	Libération	Bertrand Cantat face à ses zones d'ombre	350	Société	reportage	Renaud Lecadre
	Le Parisien	Affaire Trintignant : la juge est à Vilnius	200	Faits Divers	brève	non signé
<b>20 août</b>						
	Le Parisien	Les Lituaniens veulent juger Bertrand Cantat	400	Faits Divers	chronique judiciaire	Frédéric Vézard

	Le Figaro	La juge Nathalie Turquey plonge dans le dossier criminel lituanien	550	Société	chronique judiciaire	Karim Talbi
<b>21 août</b>						
	Le Figaro	Bertrand Cantat interrogé ce matin par le juge Nathalie Turquey	450	Société	chronique judiciaire	Karim Talbi
	Le Parisien	Les curieuses analyses qui pèsent sur le sort de Cantat	500	Faits Divers	chronique judiciaire	Frédéric Vézard
	Le Monde	Selon les expertises, Bertrand Cantat n'aurait pas pris de drogue	700	Société	chronique judiciaire	Frédéric Chambon
	Le Monde	Bertrand Cantat : le sens des mots	400	Débats	Lettre ouverte	Sandrine Treiner (journaliste)
	Le Monde	Vilain syllogisme	400	Débats	Lettre ouverte	Pierre Vesperini (éditeur)
	Libé	Bertrand Cantat, pas dopé mais «désespéré»	100	Société	brève	non signé
<b>22 août</b>						
	Le Figaro	Bertrand Cantat devrait être jugé en Lituanie	550	Société	chronique judiciaire	Karim Talbi
	L'Humanité	Affaire Trintignant	200	Société	brève	non signé
	Le Parisien	La poignante confession de Bertrand Cantat	600	Faits Divers	faist divers	Frédéric Vézard
	Libération	Comment Cantat est «sorti de ses gonds»	700	Soicété	chronique judiciaire	Renaud Lecadre
	La Croix	Bertrand Cantat mis en examen par la justice française	50	L'Essentiel	brève	non signé
	L'Humanité	Bertrand Cantat mis en examen	200	Société	brève dans flash	non signé
<b>23 août</b>						
	Le Figaro	La chambre du drame fermée aux enquêteurs français	400	Société	chronique judiciaire	Karim Talbi
	Le Figaro	La colère de Me Kiejman	350	Société	affaire de société	Angélique Negroni
	Libération	Cantat-Trintignant: les clans fourbissent leurs armes.	400	Société	affaire de société	Renaud Lecadre
	Le Monde	Bertrand Cantat reconnaît avoir frappé plusieurs fois Marie Trintignant et être responsa	700	Dernière Heure	chronique judiciaire	Frédéric Chambon
	Le Parisien	La dramatique affaire Trintignant-Cantat intéresse beaucoup les chaînes de télévision	100	Culture	brève	non signé
<b>25 août</b>						
<b>dossier</b>	Le Monde	Une violente polémique oppose les avocats de Bertrand Cantat et de Marie Trintignant	700	Société	affaire de société	Frédéric Chambon
<b>dossier</b>	Le Monde	« On subit le fait d'aimer »	350	Société	ancienne interview republiée	Dominique Emmanuel-Blanchard, Jean Yssev
<b>dossier</b>	Le Monde	Les fans de Noir Désir entre deuil et rancœur	900	Culture	affaire de société	Alice Tillier
<b>dossier</b>	Le Monde	BERTRAND CANTAT, le rock entre Eros et Thanatos	700	Culture	portrait Bertrand Cantat	Stéphane Davet
	Le Parisien	Le parquet veut toujours juger Bertrand Cantat à Paris	400	Faits divers	faits divers	Stéphane Bouchet
<b>28 août</b>						
	Le Figaro	Un procès à Vilnius de plus en plus probable	250	Société	chronique judiciaire	Angélique Negroni
<b>29 août</b>						
	Libération	Cantat: la France tergiverse	300	Société	chronique judiciaire	Renaud Lecadre
	Le Figaro	Le bloc-notes d'Ivan Rioufol : A propos de Bertrand Cantat	200	non renseigné	edito	Ivan Rioufol (essayiste)
	Le Parisien	Bientôt trois reportages sur l'affaire Cantat	200	Culture	Annonce	Stéphane Bouchet
<b>30 août</b>						
	La Croix	Verlaine aussi... et alors ? L'effroyable fait divers que fut la mort de Marie Trintignant a	600	Actualité	Opinion	Geneviève Jurgensen
	Le Monde	La France renonce à demander l'extradition de Bertrand Cantat	300	Société	chronique judiciaire	Frédéric Chambon
	Le Parisien	Vers un procès Cantat à Vilnius	350	Faits divers	faits divers	Stéphane Bouchet
<b>1er septembre</b>						
	Libération	Le voile se lève sur la nuit de Vilnius	1 550	Société	faits divers	Renaud Lecadre
<b>4 septembre</b>						
	Le Monde	Les membres du groupe Noir Désir tiennent à défendre l'image de Bertrand Cantat	550	Société	interview	Frédéric Chambon
<b>5 septembre</b>						
	Le Figaro	Demande de mise en liberté rejetée	50	Société	brève	non signé
	Libération	Cantat : demande de mise en liberté rejetée	100	Société	brève	non signé
	Le Parisien	Bertrand Cantat reste en prison	100	Faits Divers	brève	non signé
<b>8 septembre</b>						
	Libération	Cauchemar à Vilnius	550	Société	chronique judiciaire	Renaud Lecadre
	Le Figaro	Huis clos à Vilnius	1 500	Horizons	Retour procès	Frédéric Chambon

	Le Figaro	Fatale attraction	350	Télévision et Radio	annonce documentaire Canal+	Isabelle Nataf
	Le Parisien	Cantat-Trintignant : le drame de Vilnius	450	Faits Divers	fait divers	Stéphane Bouchet
	Le Parisien	Le groupe a choisi Canal+	400	Faits Divers	factuel	Stéphane Bouchet
	Le Monde	Huis clos à Vilnius : deux mois d'une passion absolue et tragique	100	A la Une	brève	non signé
<b>9 septembre</b>						
	Libération	Les Trintignant ne digèrent pas la fête	350	Société	factuel	Renaud Lecadre
	Le Figaro	Polémique autour d'une « fête » de soutien à Bertrand Cantat	250	Société	factuel	Anne Charlotte de Langhe
	Le Parisien	Kristina défend Cantat	200	Culture	retour documentaire Canal+	Stéphane Bouchet
<b>10 septembre</b>						
	Le Parisien	Le message prémonitoire de Marie à sa mère	600	Faits Divers	chronique judiciaire	Stéphane Bouchet
	Le Parisien	Noir Désir lâche la Famille Cantat	300	Faits Divers	factuel	Stéphane Bouchet
<b>11 septembre</b>						
	Le Monde	Le message prémonitoire de Marie Trintignant	150	Dernière Heure	brève	non signé
<b>12 septembre</b>						
	Le Figaro	La maison landaise de Bertrand Cantat part en fumée	400	Société	reportage	Anne Charlotte de Langhe
	La Croix	Un incendie a détruit la maison de famille de Bertrand Cantat	100	L'Essentiel	brève	non signé
	Libération	La maison de Bertrand Cantat ravagée par un incendie	150	Société	brève	non signé
	Le Parisien	La maison de Cantat détruite par le feu	150	Faits Divers	brève	Frédéric Vézard
<b>13 septembre</b>						
	Le Monde	La maison de la famille Cantat incendiée	200	Société	brève	non signé
	Le Monde	Bertrand Cantat ne pourra pas être jugé avant la fin de l'année	800	Société	justice	Frédéric Chambon
	Le Monde	Dans sa cellule de Vilnius, le chanteur de Noir Désir « dialogue avec l'âme de Marie »	400	Société	interview	Frédéric Chambon
	Le Figaro	Le procès de Cantat retardé	50	Société	brève	non signé
	Le Figaro	Trintignant-Cantat : bataille d'images	350	Télévision et radio	analyse	Nathalie Simon
<b>15 septembre</b>						
	Le Parisien	Deux approches de l'affaire Cantat	350	Culture	analyse	Philippe Lemaire, Thierry Dague
<b>16 septembre</b>						
	La Croix	Marie Trintignant et Bertrand Cantat, feuilleton (suite)	250	Télévision-médias	analyse	Pierre-Yves Le Priol
	Le Figaro	Incendie : piste criminelle privilégiée	50	Société	brève	non signé
	Libération	La maison de Cantat incendiée : la piste criminelle	50	Société	brève	non signé
	Libération	Affaire Cantat-Trintignant, M6 l'emporte sur TF1	50	Médias	brève	non signé
<b>17 septembre</b>						
	Libération	Affaire Cantat : le grand incendie serait criminel	450	Société	reportage	Renaud Lecadre
	L'Humanité	Faits divers : après l'incendie de la maison de Cantat	100	Société	brève	non signé
	Le Parisien	Nadine Trintignant sur Marie	100	Culture	brève	non signé
	Le Parisien	L'avocat bordelais Pierre Hurmic, vient d'être désigné par les proches de Bertrand Can	200	Faits Divers	brève dans flash	non signé
<b>19 septembre</b>						
	Libération	Les mots qui tuent	300	Rebonds	tribune	Jacques Lanzmann (auteur)
<b>23 septembre</b>						
	Le Figaro	« Janis » Trintignant	50	Télévision et radio	annonce	non signé
<b>24 septembre</b>						
	Le Parisien	Bertrand Cantat se sent inquiet pour ses proches	400	Faits Divers	interview	Pierre Sauvey
<b>30 septembre</b>						
	Libération	Nadine Trintignant publie «Ma Fille, Marie»	100	Société	brève	non signé
	Le Figaro	Le cri d'amour de Nadine Trintignant	400	Société	analyse	Angélique Negroni
<b>1 octobre</b>						
	Le Monde	Nadine Trintignant pleure son « bébé » et décrit cette haine, qui « ne cesse de grandir	400	Société	analyse	Frédéric Chambon
	Libération	Le cri réquisitoire de Nadine Trintignant	450	Société	analyse	Brigitte Vital-Durand

	Le Parisien	Nadine Trintignant se lance	400	Le fait du jour	analyse	Stéphane Bouchet
	Le Parisien	Bertrand Cantat « plus combatif »	200	Le fait du jour	analyse	Stéphane Bouchet, Frédéric Vézard
	Le Figaro	Demande de suspension du livre de Nadine Trintignant	50	Société	brève	non signé
<b>2 octobre</b>						
	Le Parisien	Le livre de Nadine Trintignant en référé demain	100	Faits Divers	brève	non signé
	La Croix	Nadine Trintignant publie une lettre ouverte à sa fille, qui fait polémique	250	Culture	analyse	Jean-Claude Raspiengeas
<b>3 octobre</b>						
	Le Parisien	Décision aujourd'hui sur le livre de Nadine	100	Faits Divers	brève	Stéphane Bouchet
<b>4 octobre</b>						
	Libération	Affaire Trintignant : la «douleur d'une mère» l'emporte.	450	Société	reportage	Brigitte Vital-Durand
	Le Parisien	Un avant-goût du procès Cantat	350	Faits Divers	analyse	Stéphane Bouchet
	Le Figaro	Le livre « Ma fille, Marie » n'est pas suspendu	50	Société	brève	non signé
<b>6 octobre</b>						
	Le Monde	Le livre de Nadine Trintignant peut rester en librairie	550	Société	analyse	Frédéric Chambon
<b>7 octobre</b>						
	Le Parisien	« Marie Trintignant habitait le quartier »	230	Culture	analyse	Agnès Dalbard
<b>8 octobre</b>						
	Le Parisien	Toujours des doutes sur le passé de Bertrand Cantat	350	Faits Divers	fait divers	Stéphane Bouchet
	Le Figaro	La détention de Cantat prolongée	50	Société	brève	non signé
	Libération	Rappel à la présomption d'innocence de Cantat	100	Société	brève	non signé
<b>10 octobre</b>						
	Le Monde	La justice estime que le livre de Nadine Trintignant nuit à la présomption d'innocence d	550	Société	judiciaire	Frédéric Chambon
	Le Parisien	Un encart ajouté au livre de Nadine Trintignant	150	Culture	brève	Pierre Vavasseur
<b>11 octobre</b>						
	Libération	Une «pièce montée» pour Cantat	150	Rebonds	lettre ouverte	Frédéric Couderc (écrivain)
<b>14 octobre</b>						
	Le Parisien	« Il y a une gêne avec le livre de Nadine Trintignant »	250	Culture	reportage	Agnès Dalbard
	Le Parisien	Quand Trintignant récite Aragon	100	Culture	brève	"S. C."
<b>15 octobre</b>						
	Le Parisien	Bertrand Cantat souhaite une enquête sur sa victime	300	Le Fait du jours	fait divers	Stéphane Bouchet
	La Croix	Marie Trintignant, radieuse Janis Joplin	600	Culture	critique	Philippe Royer
	Libération	«Janis et John» pas planant	400	Culture	critique	Gilles Renault
	Le Monde	Marie Trintignant, un dernier regard caméra	400	Culture	critique	Jean Luc Douin
	L'Humanité	Du déjanté en manque de contrôle	400	Culture	critique	Michaël Melinard
<b>16 octobre</b>						
	Le Monde	Singulière Marie Trintignant	200	Culture	annonce	Sylvie Kerviel
<b>18 octobre</b>						
	Le Parisien	Jean-Louis Trintignant a brisé le silence	250	Culture	reportage	Boris de la Cruz
<b>29 octobre</b>						
	Libération	La version de Cantat plausible, selon des experts	550	Société	analyse	Renaud Lecadre
	Le Parisien	Comment Bertrand Cantat a tué Marie Trintignant	500	Faits divers	fait divers	Frédéric Vézard
	Le Figaro	La mort de Marie Trintignant précisée par un rapport médical	500	Société	analyse	Angélique Negroni
<b>30 octobre</b>						
	Le Monde	Des gifles d'une grande violence ont provoqué la mort de Marie Trintignant, selon une i	650	Société	analyse	Frédéric Chambon
	L'Hulmanité	Affaire Trintignant	150	Société	brève	non signé
<b>29 novembre</b>						
	Libération	Trintignant : pas de complément d'enquête.	50	Société	brève	non signé



<b>2 décembre</b>	Le Parisien	Les Trintignant prêts au face-à-face	350	Le fait du jour	fait divers	Stéphane Bouchet
<b>3 décembre</b>	Le Figaro	Bertrand Cantat jugé pour « homicide » début 2004	200	Société	factuel	Alice Sedar
	Libération	Bertrand Cantat sera inculpé d'homicide	50	Société	brève	non signé
<b>20 décembre</b>	Libération	La vie de Marie Trintignant sous la loupe des avocats de Cantat.	700	Société	analyse	Renaud Lecadre
<b>24 décembre</b>	Libération	Affaire Trintignant : François Cluzet réagit	150	Société	analyse	Renaud Lecadre
<b>2004</b>						
<b>6 janvier</b>	La Croix	LES GRANDES AFFAIRES JUDICIAIRES DE 2003 . (5/5) Cet été, la mort de Marie Tri	600	Société	fait divers	Emmanuelle Reju
<b>8 janvier</b>	Le Figaro	Jean-Louis Trintignant : le testament d'Aragon	100	Personnages	brève	non signé
<b>21 janvier</b>	Le Parisien	Jean-Louis Trintignant a retrouvé Apollinaire	100	Culture	brève	Boris de la Cruz
<b>23 janvier</b>	Le Parisien	L'affaire Trintignant passionne toujours	200	Culture	brève	Stéphane Bouchet
<b>26 janvier</b>	La Croix	Voir Marie Trintignant pour la dernière fois	550	Télévision-radio	reportage	Bruno Bouvet
	L'Humanité	Audiovisuel. Attribution d'un FIPA d'or à Marie Trintignant pour Colette.	350	Médias Télé	reportage	Claude Baudry
<b>27 janvier</b>	Le Parisien	La détention de Cantat prolongée	100	Faits divers	brève	Stéphane Bouchet
<b>19 février</b>	Le Parisien	Une expertise lituanienne accable Cantat	150	Faits divers	brève	Stéphane Bouchet
	Le Figaro	L'enquête est bouclée	50	Société	brève	non signé
<b>20 février</b>	Le Parisien	La justice lituanienne	450	Le Fait du jour	décryptage	Stéphane Bouchet, Frédéric Vézard
	Le Parisien	« Marie était jalouse de mes relations avec Kristina (NDLR : la femme de Bertrand Car	450	Le Fait du jour	verbatim	non signé
<b>21 février</b>	Le Figaro	Le procès Cantat s'ouvrira fin mars	50	Société	brève	non signé
	Libération	Cantat: vers un procès fin mars, début avril.	50	Société	brève	non signé
	Le Parisien	Le procureur ne réclamera pas la peine maximale	100	Faits divers	brève	Stéphane Bouchet, Frédéric Vézard
<b>23 février</b>	Le Monde	Le procès de Bertrand Cantat devrait s'ouvrir avant le 25 mars devant le tribunal de Vili	600	Société	analyse	Frédéric Chambon
<b>27 février</b>	<b>Une dossier</b>	Comment les avocats préparent le procès de Bertrand Cantat	100	Une	Une	non signé
	Le Monde	Les avocats se préparent à un combat sans merci au procès Cantat	800	Société	justice	Frédéric Chambon
<b>dossier</b>	Le Monde	Dans sa cellule, le chanteur fait du yoga, joue de la musique et répond à son abondant	100	Société	reportage	Frédéric Chambon
<b>dossier</b>	Le Monde	« Marie respirait normalement, j'ai essuyé le sang sur son visage »	1 000	Société	verbatim	non signé
<b>dossier</b>	Le Monde	Le procès devrait débiter dans un mois	100	Société	brève	non signé
	Le Parisien	Le procès de Bertrand Cantat fixé au 16 mars	100	Faits divers	brève	non signé
	Libération	Cantat jugé à partir du 16 mars	100	Société	brève	non signé
	Le Figaro	Procès le 16 mars	50	Société	brève	non signé
<b>1er mars</b>	Le Parisien	Le parquet de Vilnius retient le mobile de la jalousie	350	Faits divers	justice	Stéphane Bouchet, Frédéric Vézard
<b>5 mars</b>	Le Parisien	Vers de nouvelles investigations	300	Faits divers	justice	Stéphane Bouchet, Frédéric Vézard

	Libération	La défense de Cantat s'active	50	Société	brève	non signé
<b>9 mars</b>						
	Le Figaro	Procès Cantat : la lenteur lituanienne	50	Dernière page	brève	non signé
<b>11 mars</b>						
	Libération	Cote pénale	900	Profil	portrait Olivier Metzner, avocat Cantat	Renaud Lecadre
<b>12 mars</b>						
	Libération	Réépris de justice	950	Profils	Portrait George Kiejman, avocat des Trintignant	Judith Perrignon
<b>15 mars</b>						
	Le Parisien	Bertrand Cantat pourrait être jugé à huis clos	350	Faits divers	justice	"G. T."
<b>16 mars</b>						
	Le Figaro	Le « silence respectueux » des amis de Noir Dez	1 000	UNE	décryptage / pédagogique	Stéphane Durand-Souffland
<b>dossier</b>	Le Monde	« Paris-Match » a choisi la famille Trintignant, « Gala » et « VSD » donnent la parole à	500	Société	revue de Presse	Frédéric Chambon
<b>dossier</b>	Le Monde	Le procès de Bertrand Cantat est menacé d'un huis clos	800	Société	justice	Frédéric Chambon
<b>dossier</b>	Le Monde	Mort antique et drame moderne des histoires d'amour au 21e siècle	650	Société	justice	Ariane Chemin
<b>dossier</b>	Le Monde	Le « silence respectueux » des amis de Noir Dez	400	Société	justice	Ariane Chemin
	Libération	Procès Cantat : passions et crispations	600	Société	Justice	Renaud Lecadre
	La Croix	Bertrand Cantat face à la justice lituanienne	600	Société	Justice	Emmanuelle Reju
	L'Humanité	"Pris de furie, j'ai donné des baffes fortes à Marie"	300	Société	Justice	Sophie Bouniot
	L'Humanité	Procès Cantat : huis clos ?	200	Société	brève dans flash	non signé
	Le Parisien	Que vous inspire le procès de Bertrand Cantat ?	300	Le Fait du jour	micro-trottoir	non signé
<b>17 mars</b>						
	L'Humanité	Justice. Bertrand Cantat a dressé un portrait affectueux mais critique de son ex-compa	500	Société	justice	Sophie Bouniot
	L'Humanité	Cantat, pas de huis clos au procès	200	Société	brève dans flash	non signé
	Libération	«C'était un amour bien trop fort pour qu'on y résiste»	750	Société	justice	Renaud Lecadre
	Libération	Foule Sentimentale	300	Cinéma	critique	Antoine de Baecque
	Le Figaro	Marie n'est pas morte de haine	750	Société	justice	Stéphane Durand-Souffland
	Le Parisien	Cantat rend hommage à Marie mais l'accuse	900	Faits Divers	justice	Laurent Valdiguié
	Le Monde	Huis clos refusé pour le procès de Bertrand Cantat	300	A la Une	justice	Pascale Robert-Diard
<b>18 mars</b>						
	L'Humanité	Les Trintignant unis face aux Cantat	400	Société	justice	Sophie Bouniot
	Le Figaro	Procès Cantat : les souvenirs sans nuages des deux « ex »	750	Société	justice	Stéphane Durand-Souffland
	Le Parisien	Cantat rend hommage à Marie mais l'accuse	900	Société	justice	Laurent Valdiguié
	Libération	«Il pleurerait plus sur lui-même que sur Marie»	700	Société	justice	Renaud Lecadre
	Le Monde	Bertrand Cantat : « Marie n'est pas morte de haine »	1 000	Société	justice	Pascale Robert-Diard
	La Croix	La femme de Bertrand Cantat nie toute violence	100	L'Essentiel	brève	non signé
<b>19 mars</b>						
	Libération	Procès Cantat : sottise machiste.	200	courrier	lettre ouverte	Juan Manuel Cuesta (lecteur)
	Libération	Procès Cantat : complot familial	100	courrier	lettre ouverte	Isabelle Le Paroux (lectrice)
	Libération	«La quantité, l'intensité et la violence des coups...»	700	Société	justice	Renaud Lecadre
	L'Humanité	Neuf ans de prison requis contre Bertrand Cantat	500	Société	justice	Sophie Bouniot
	L'Humanité	Un témoignage médical favorable à l'accusé	300	Société	justice	Sophie Bouniot
	Le Figaro	Neuf ans de réclusion requis contre Bertrand Cantat	750	Société	justice	Stéphane Durand-Souffland
	Le Monde	Neuf ans de prison requis par le procureur contre Bertrand Cantat	950	Société	justice	Pascale Robert-Diard
	Le Monde	Me Kiejman en « mandataire », Me Metzner silencieux	300	Société	justice	Pascale Robert-Diard
	Le Parisien	Neuf ans de prison requis contre Bertrand Cantat	400	Faits divers	justice	Laurent Valdiguié
	Le Parisien	La colère des Trintignant	400	Faits divers	justice	Laurent Valdiguié
<b>20 mars</b>						
	Le Monde	Nadine Trintignant : « Au nom de toutes les futures Marie »	700	Société	justice	Pascale Robert-Diard

	Le Monde	Les débats sont clos, Bertrand Cantat sera entendu une dernière fois lundi	300	Société	justice	Pascale Robert-Diard
	Le Parisien	« Rien ne justifie les coups que Cantat a donnés »	500	Société	justice	Laurent Valdiguié
<b>22 mars</b>						
	Libération	Ultime défense après bien des silences	750	Société	justice	Renaud Lecadre
	Le Parisien	Les derniers mots de Cantat avant la sentence	650	Faits divers	justice	Laurent Valdiguié
	La Croix	Dernier jour pour le procès de Bertrand Cantat	100	L'Essentiel	brève	non signé
<b>23 mars</b>						
	Le Figaro	Bertrand Cantat implore le pardon	750	Société	justice	Stéphane Durand-Souffland
	Libération	Demande de pardon en guise d'adieu	500	Société	justice	Renaud Lecadre
	Le Parisien	Bertrand Cantat implore le pardon	600	Faits Divers	justice	Laurent Valdiguié
	Le Monde	Bertrand Cantat « assume sa responsabilité » et demande pardon à la famille Trintignant	350	Société	justice	Pascale Robert-Diard
	L'Humanité	Bertrand Cantat fixé le 29 mars	400	Société	justice	Sophie Bouniot
	La Croix	Au dernier jour de son procès, Bertrand Cantat a de nouveau demandé pardon à la famille	350	Société	justice	Emmanuelle Reju
<b>29 mars</b>						
	Le Figaro	L'heure de vérité pour Bertrand Cantat	750	Société	justice	Stéphane Durand-Souffland
	Le Parisien	Verdict ce matin pour Bertrand Cantat	500	Faits Divers	justice	Laurent Valdiguié
<b>30 mars</b>						
	Libération	Non violente	950	Profil	portrait Krizstina Rády	Luc Le Vaillant
	Libération	Un crime jugé «volontaire»	500	Société	justice	Renaud Lecadre
	Le Figaro	Cantat condamné à huit ans de prison	750	Société	justice	Stéphane Durand-Souffland
	L'Humanité	Huit ans pour Cantat	550	Société	justice	Sophie Bouniot
	Le Monde	Bertrand Cantat a été condamné à 8 années d'emprisonnement	400	Société	justice	Pascale Robert-Diard
	La Croix	Huit ans de prison pour Bertrand Cantat	350	Société	justice	Emmanuelle Reju
	Le Parisien	Huit ans de prison pour Cantat	600	Faits Divers	justice	Laurent Valdiguié
<b>31 mars</b>						
	Le Monde	La famille de Bertrand Cantat se prépare à un procès en appel	550	Société	justice	Pascale Robert-Diard
<b>15 avril</b>						
	Le Figaro	Trintignant retrouve Apollinaire	100	Culture	brève	non signé
<b>16 avril</b>						
	Libération	Procès Cantat : Vilnius retient le «meurtre volontaire»	350	Société	justice	Renaud Lecadre
	Le Monde	Bertrand Cantat a enfin pu prendre connaissance des attendus du jugement	600	Société	justice	Pascale Robert-Diard
<b>17 avril</b>						
	Le Figaro	Bertrand Cantat hésite à faire appel	500	Société	justice	Stéphane Durand-Souffland
<b>20 avril</b>						
	Le Parisien	Les Trintignant font appel du jugement de Vilnius	500	Faits Divers	justice	Frédéric Vézard
	Libération	Les Trintignant en appel de «précaution» contre Cantat	350	Société	justice	Jacqueline Cognard
	Le Figaro	La famille Trintignant fait appel « par précaution »	100	Société	brève	non signé
	La Croix	La famille Trintignant fait appel devant la justice lituanienne	100	L'Essentiel	brève	non signé
<b>23 avril</b>						
	Libération	Bertrand Cantat est «mort en lui», selon sa mère	100	Société	brève	non signé
<b>24 avril</b>						
	La Croix	Lundi et Mardi. Diffusion du téléfilm « Colette » de Nadine Trintignant	100	Télévision-média	annonce	non signé
	Le Parisien	Jean-Louis Trintignant parle de Marie	200	Faits Divers	brève	non signé
<b>25 avril</b>						
	Le Parisien	Les poèmes à l'absente de Jean-Louis Trintignant	250	Culture	critique	"H. L."
<b>26 avril</b>						
	Le Monde	Retour sur la réalisation du téléfilm « Colette » avec son producteur	800	Entreprises	interview Jérôme Minet	Armelle Cressard, Bénédicte Mathieu
	L'Humanité	Nadine et Marie Trintignant se sont appropriées le personnage	350	Médias Télé	critique	Lénaïg Bredoux

	La Croix	Marie Trintignant, avec sentiments	250	Télévision-Radio	critique	Emmanuelle Giuliani
	Libération	«Colette», gros malaise	300	Télévision	critique	Olivier Wicker
	Le Figaro	Quand Marie Trintignant racontait Colette	600	non renseigné	analyse	Nathalie Simon
	Le Parisien	« Colette », le dernier rôle de Marie Trintignant	350	Culture	analyse	Thierry Dague
<b>27 avril</b>						
	Le Figaro	Trintignant, le plancher des songes	1 100	Culture	interview Jean-Louis Trintignant	Armelle Heliot
	Le Parisien	Avez-vous été ému par Marie Trintignant dans « Colette » ?	250	Culture	micro-trottoir	non signé
<b>28 avril</b>						
	Le Parisien	6 millions de curieux pour Marie Trintignant	100	Culture	brève	non signé
	Libération	Bertrand Cantat par le verbe	100	Culture	brève	non signé
<b>7 mai</b>						
	La Croix	L'acteur reprend la pièce qu'il avait créée avec sa fille sur l'auteur de « Poèmes à Lou :	300	Culture	critique	Jean-Claude Raspiengeas
	Le Monde	Jean-Louis Trintignant chante le spleen berceur du poète mal-aimé	450	Culture	critique	Michel Courmiot
<b>18 mai</b>						
	Le Parisien	Cantat doit trancher aujourd'hui	100	Faits Divers	brève	Frédéric Vézard
	Le Figaro	Vilnius : Bertrand Cantat fait appel de sa condamnation	300	non renseigné	factuel	Avec AFP
<b>19 mai</b>						
	Le Monde	Bertrand Cantat a choisi in extremis de faire appel de sa condamnation à huit ans de p	550	Dernière Heure	justice	Pascale Robert-Diard
	Le Figaro	Bertrand Cantat fait appel sur fond de manoeuvres judiciaires	450	Société	justice	Angélique Negroni
	Libération	Cantat fait appel mais n'exclut pas une entente avec les Trintignant	250	Société	justice	Renaud Lecadre
	Le Parisien	Imbroglia autour de l'appel de Cantat	500	Faits Divers	justice	Frédéric Vézard
	L'Humanité	Bertrand Cantat fait appel	200	Société	brève dans flash	non signé
	La Croix	Bertrand Cantat fait appel	50	Société	brève	non signé
<b>26 mai</b>						
	Le Parisien	Le procès en appel fixé au 30 juin	100	Faits Divers	brève	Frédéric Vézard
<b>8 juin</b>						
	Le Monde	La mélancolie de Trintignant, en vers et en prose	1 250	Spécial	interview Jean-Louis Trintignant	Jean-Luc Douin
<b>14 juin</b>						
	Le Monde	La publication de photos de Bertrand Cantat condamnée	250	Entreprises	analyse	Laurent Girard
<b>21 juin</b>						
	Libération	Cantat: vers un désistement d'appel?	150	Société	brève	Avec AFP
	Le Figaro	Vers un retrait de l'appel	50	Société	brève	non signé
	Le Parisien	Un accord est en bonne voie	100	Faits Divers	brève	non signé
<b>23 juin</b>						
	Le Parisien		400	Faits Divers	justice	Frédéric Vézard
	La Croix	Bertrand Cantat et la famille Trintignant renoncent à leur appel	100	L'Essentiel	brève	non signé
	Le Figaro	Pas de second procès pour Bertrand Cantat	50	Société	brève	non signé
	Libération	Cantat ne fait plus appel	50	Société	brève	non signé
<b>24 juin</b>						
	Le Parisien	Bertrand Cantat en France d'ici à six mois	400	Faits Divers	justice	Frédéric Vézard
<b>29 juin</b>						
	Le Figaro	Trintignant en semaine	50	Culture	brève	non signé
<b>3 juillet</b>						
	La Croix	Trintignant, coeur à nu	300	Télé-Radio	annonce	Bruno Bouvet
	Le Figaro	Transfert prochain en France	50	Société	brève	non signé
	Libération	Bertrand Cantat bientôt transféré en France	50	Société	brève	non signé
<b>6 juillet</b>						
	Le Figaro	Jean-Louis Trintignant, au-delà du drame	400	TV et Radio	Portrait Jean-Louis Trintignant	Virginie François

<b>27 juillet</b>							
	Le Parisien	Cantat de retour en France dans quelques semaines	300	Faits Divers	faits divers	"J. D."	
<b>28 juillet</b>							
	Le Figaro	Cantat prochainement transféré en France	200	Société	factuel	Angélique Négroni	
<b>12 août</b>							
	Le Parisien	Cantat a chanté pour ses codétenus	250	Faits Divers	analyse	"I. G."	
	Le Figaro	Le chanteur donne un concert en prison	100	Société	brève	non signé	
<b>16 août</b>							
	Libération	Cantat en concert pour ses codétenus	50	Culture	brève	non signé	
<b>17 août</b>							
	Libération	Bertrand Cantat autorisé à purger sa peine en France	200	Société	justice	Renaud Lecadre	
	Le Parisien	Le retour de Bertrand Cantat se précise	350	Faits Divers	fait divers	" V. B."	
	L'Humanité	Cantat en concert	50	Culture	brève	non signé	
	La Croix	Bertrand Cantat pourra purger sa peine de prison en Franc	100	L'Essentiel	brève	non signé	
<b>18 août</b>							
	Le Figaro	Le retour de Bertrand Cantat se précise	550	Société	justice	Stéphane Durand-Souffland	
	L'Humanité	Cantat en France dès septembre ?	400	Société	justice	Sophie Bouniot	
<b>20 août</b>			800	Débats	lettre ouverte	Philippe Bilger (magistrat et essayiste)	
	Le Figaro	Affaire Cantat, une affaire simple ?					
<b>1 septembre</b>							
	Libération	L'assureur de «Colette» veut sa part de l'argent de Cantat	500	Société	analyse	Renaud Lecadre	
	Le Figaro	Levée de la saisie sur les comptes de Bertrand Cantat	50	Société	brève	non signé	
	L'Humanité	Cantat : procès d'ici un an	200	Culture	brève dans flash	non signé	
<b>3 septembre</b>							
	Libération	Bertrand Cantat très bientôt dans une prison française	100	Société	brève	non signé	
	Le Figaro	Retour probable en septembre	50	Société	brève	non signé	
<b>22 septembre</b>							
	Libération	Cantat a eu son compte	100	Courrier	lettre ouverte	Philippe Hurmic (lecteur)	
<b>25 septembre</b>							
	Le Parisien	Bertrand Cantat en France la semaine prochaine	300	Faits Divers	fait divers	Julien Dumond	
	Libération	Bertrand Cantat emprisonné en France la semaine prochaine	50	Société	brève	non signé	
	Le Figaro	Cantat extradé la semaine prochaine	50	Société	brève	non signé	
<b>28 septembre</b>							
	Le Figaro	Bertrand Cantat de retour en France aujourd'hui	400	Société	analyse	Stéphane Durand-Souffland	
	Le Parisien	Cantat en France aujourd'hui	200	Société	reportage	Julien Dumond	
	L'Humanité	Cantat rentre en France	50	Société	brève	non signé	
	Libération	Bertrand Cantat passe sous écrou français aujourd'hui	100	Société	brève	non signé	
<b>29 septembre</b>							
	Le Parisien	Dans le vol retour avec Cantat	550	Faits Divers	reportage	Julien Dumond	
	Le Figaro	Bertrand Cantat incarcéré à la prison de Muret	350	Société	analyse	Stéphane Durand-Souffland	
<b>30 septembre</b>							
	Le Monde	Bertrand Cantat est rentré en France	50	Dernière Heure	brève	non signé	
<b>1 octobre</b>							
	Libération	Cantat, Battisti	250	Rebonds	opinion	Pierre Marcelle (journaliste)	
<b>15 octobre</b>							
	Le Figaro	Revoir Marie Trintignant	100	Télévision et Radio	annonce	non signé	
<b>3 novembre</b>							
	Libération	Mater Familias	1 000	Profilis	portrait Nadine Trintignant	Judith Perrignon	

<b>5 novembre</b>							
	Le Monde	Serge Teyssot-Gay, créer après Noir Désir	950	Culture	portrait		Stéphane Davet
	Le Parisien	Nadine Trintignant fait revivre sa fille	300	Culture	critique		Pierre Vavasseur
<b>6 décembre</b>							
	Le Figaro	« Je comprends la douleur, pas la haine »	450	Derinière Page	interview Xavier Cantat		Jean-Claude Perrier
	Le Parisien	Jean-Louis Trintignant bientôt dans une pièce de Samuel Benchetrit	100	Culture	annonce		"A. G."
<b>17 décembre</b>							
	Le Parisien	Les enfants Trintignant veulent des dommages et intérêts	300	Culture	analyse		"K. N. et L. V."
	Le Parisien	Bertrand Cantat étudie la philo en prison	450	Culture	reportage		"K. N."
<b>2005</b>							
<b>9 février</b>							
	Le Parisien	La lettre de Lang à Cantat	50	Politique	brève		non signé
<b>Trintignant, oncle de Jean-Louis, car elle ne s'insère pas dans le récit de l'Affaire Cantat</b>							
<b>15 juin</b>							
	Libération	Cantat se trouve fort dépourvu lorsque l'addition est en vue	600	Société	analyse		Laurent Leger
<b>25 juin</b>							
	Le Figaro	Les proches de Cantat ripostent aux Trintignant	350	Société	analyse		Marie-Christine Tabet
	Libération	Le clan Cantat se défend et promet de payer	300	Société	analyse		Renaud Lecadre
<b>14 juillet</b>							
	Le Figaro	Trintignant et les météores	50	non renseigné	annonce		non signé
<b>19 juillet</b>							
	Le Figaro	Trintignant à la belle étoile	650	non renseigné	critique		"A. H."
<b>22 juillet</b>							
	La Croix	Interview de Jean-Louis Trintignant. « La cour d'honneur, un rêve assouvi... »	750	Culture	interview		Bruno Bouvet
<b>25 juillet</b>							
	Libération	S'enivrer d'«Alcools» et de «Lou» avec Jean-Louis Trintignant	150	Culture	critique		Antoine de Baecque
	Le Monde	Sobriété et vague à l'âme d'Apollinaire le mal-aimé	300	Culture	critique		Fabienne Darge
	L'Humanité	Apollinaire à l'Honneur	400	Culture	critique		Aude Brédy
<b>25 août</b>							
	Le Monde	LE TUBE DE L'ÉTÉ 39.- LE VENT NOUS PORTERA	900	Horizons	décryptage		Stéphane Davet
<b>26 août</b>							
	Le Figaro	La maturité de Samuel Benchetrit	700	Culture	critique		Armelle Heliot
<b>27 août</b>							
	Le Parisien	Le public emballé par Trintignant et Dumas	200	Culture	critique		Hubert Lizé
<b>9 septembre</b>							
	Le Monde	L'échappée belle, peu crédible, de deux vieillards	350	Culture	critique		Michel Courmiot
<b>13 septembre</b>							
	Libération	Huit ans de prison et des dommages et intérêts en suspens.	450	Evenement	analyse		Renaud Lecadre
	La Croix	Trintignant revient avec brio sur les planches	300	Culture	critique		Didier Mereuze
<b>16 septembre</b>							
	Le Monde	L'éphémère résurrection de Noir Désir	850	Culture	analyse		Stéphane Davet
	Le Monde	Les Royalties bloquées	350	Culture	analyse		Pascale Robert-Diard
<b>17 septembre</b>							
	Le Figaro	Trintignant, douloureux, grave et désopilant	600	Culture	critique		Pierre Marcabru
<b>18 septembre</b>							
	Le Parisien	Ne ratez pas le duo Trintignant-Dumas	200	Culture	critique		André Lafargue
<b>25 octobre</b>							
	Libération	Avec le temps	950	Profil	Samuel Benchetrit		Luc Le Vaillant

<b>12 novembre</b>						
	Le Parisien	Trintignant et Clémentine Célerié réunis.	150	Culture	annonce	non signé
<b>18 novembre</b>						
	La Croix	Jean-Louis Trintignant, leçon de vie	250	Télévision-Radio	retour	Robert Migliorini
<b>2006</b>						
<b>7 janvier</b>						
	Le Figaro	Muriel Cerf : ses lettres à Bertrand Cantat	150	Télévision	annonce	Jacques Pessis
<b>21 juillet</b>						
	Le Monde	Samuel Benchetrit Le mot et l'image	750	Livres	interview	Franck Nouchi
	Le Parisien	Le bol d'air de Trintignant	250	Culture	reportage	Franck Delage
<b>14 août</b>						
	Le Parisien	En prison, Cantat fait profil bas	400	Faits Divers	reportage	Elisabeth Fleury
<b>26 août</b>						
	Le Monde	GRANDES AFFAIRES CRIMINELLES 41 - 2003 - L'affaire Bertrand Cantat Marie Trinti	900	Horizons	affaire policière	Pascale Robert-Diard
<b>7 septembre</b>						
	Libération	Trintignant, discrète méthode	200	Télévision	retour	Samuel Douhaire
<b>9 septembre</b>						
	La Croix	Jean-Louis Trintignant, la dignité d'un acteur	300	Télé-Radio	retour	Bruno Bouvet
<b>23 décembre</b>						
	Le Parisien	Permission de Noël pour Cantat	350	Faits Divers	analyse	Jean-Marc Ducos
	Le Figaro	Bertrand Cantat bénéficie d'une permission de Noël	150	Société	brève	non signé
	Libération	Permission pour Cantat et Gettliffe	50	Société	brève	non signé
<b>2007</b>						
<b>22 février</b>						
	Libération	Enquête sur les photos de Cantat en prison	50	Société	brève	non signé
<b>23 février</b>						
	Le Parisien	Bertrand Cantat souhaite protéger sa vie en prison	150	Faits Divers	brève	Philippe Font
<b>17 mars</b>						
	Libération	Trintignant, des deux côtés des Alpes	650	Culture	interview Jean-Louis Trintignant	Edouard Waintrop
<b>25 mai</b>						
	Le Figaro	Bertrand Cantat demande sa libération en août	150	non renseigné	brève	non signé
	Libération	Bertrand Cantat va demander sa liberté conditionnelle	100	Société	brève	non signé
	Le Parisien	Cantat va demander sa libération conditionnelle	100	Faits Divers	brève	non signé
<b>7 juin</b>						
	Libération	Trintignant accidenté	50	Variétés	brève	non signé
	Le Parisien	Jean-Louis Trintignant se blesse à moto	100	Faits Divers	brève	non signé
<b>30 juillet</b>						
	Le Monde	La demande de libération conditionnelle de Bertrand Cantat ne sera pas examinée ava	400	Société	justice	Pascale Robert-Diard
<b>23 août</b>						
	Libération	A mi-peine, espoir de sortie pour Cantat	200	Société	justice	"R. L."
<b>24 août</b>						
	Le Figaro	Libération en vue pour Bertrand Cantat	100	Société	brève	Mathieu Delahousse
<b>9 septembre</b>						
	Le Parisien	La libération de Cantat examinée le 20 septembre	100	Faits Divers	brève	non signé
<b>13 septembre</b>						
	Le Figaro	Nadine Trintignant opposée à la libération anticipée de Cantat	450	Société	analyse	Stéphane Durand-Souffland
<b>20 septembre</b>						
	Libération	Bertrand Cantat, retour à la case liberté ?	500	Société	analyse	Renaud Lecadre

<b>21 septembre</b>	L'Humanité	Cantat	150	Culture	brève dans flash	non signé
	Le Figaro	Vers une libération prochaine de Bertrand Cantat	100	Une	brève	non signé
	Le Figaro	Libération en vue pour Bertrand Cantat	400	Société	analyse	Stéphane Durand-Souffland
	Le Figaro	Seriez-vous choqué si Bertrand Cantat était libéré	300	Société	micro-trottoir	Valérie Sasportas
	Le Parisien	Décision en octobre pour Cantat	100	Faits Divers	brève	non signé
<b>15 octobre</b>						
	Le Figaro	Bertrand Cantat aux portes de la liberté	50	Une	brève	non signé
	Le Figaro	Cantat : un « grand frère » emporté par le crime	600	Société	analyse	Bertrand Dicale
	Le Parisien	Bertrand Cantat fixé sur sa libération aujourd'hui	500	Faits Divers	analyse	Jean-Marc Ducos
<b>16 octobre</b>						
	Libération	Quelle vie après la mort ?	600	L'homme du jour	analyse	Renaud Lecadre
	La Croix	Le chanteur Bertrand Cantat sort aujourd'hui de prison.	50	France	brève	non signé
	Le Figaro	Liberté très surveillée pour Bertrand Cantat	50	Une	brève	non signé
	Le Figaro	Libre, Bertrand Cantat se doit d'être discret	400	Société	justice	Stéphane Durand-Souffland
	L'Humanité	Bertrand Cantat sort aujourd'hui	200	Société	analyse	Sophie Bouniot
	Le Monde	Libération conditionnelle pour Bertrand Cantat	100	Politique	brève	non signé
	Le Parisien	Nadine Trintignant soutient les femmes battues	150	Faits Divers	brève	Jean-Marc Ducos
	Le Parisien	Bertrand Cantat est libre	450	Faits Divers	analyse	Elisabeth Fleury avec Jean-Marc Ducos
<b>17 octobre</b>						
	Libération	Bertrand Cantat, une libération très surveillée	100	Société	brève	non signé
	Le Monde	Pour le juge, une libération « justifiée et méritée »	150	Culture	brève	non signé
	Le Monde	Bertrand Cantat libre, quid de Noir Désir ?	500	Culture	analyse	Bruno Lesprit
	Le Parisien	Premier jour de liberté pour Bertrand Cantat	300	Faits Divers	analyse	"I. G."
<b>18 octobre</b>						
	Le Figaro	Bertrand Cantat menacé de mort	100	En Bref	brève	non signé
	La Croix	Bertrand Cantat menacé de mort	100	France	brève	non signé
	Libération	Enquête sur les menaces de mort qui pèsent sur Bertrand Cantat	400	Faits Divers	analyse	Jean-Marc Ducos
<b>2008</b>						
<b>20 mars</b>						
	Le Parisien	Trintignant sur la pointe des mots	350	Culture	interview Jean-Louis Trintignant	Caroline Andrieu
<b>21 mars</b>						
	Le Monde	« Je n'aime que les beaux textes »	650	Culture	interview Jean-Louis Trintignant	Martine Silber
<b>1 avril</b>						
	L'Humanité	Trintignant lit Jules Renard	250	Culture	critique	Charles Silvestre
<b>19 mai</b>						
	Le Monde	Noir Désir envisage d'enregistrer un disque	250	Culture	analyse	Stéphane Davet
<b>14 novembre</b>						
	Libération	Cantat ressort du noir	300	Culture	critique	Gilles Renault
<b>2009</b>						
<b>14 février</b>						
	La Croix	Trintignant ou la tentation de la solitude	350	Passions	retour	Jean-Claude Raspiengeas



Date	Journal	Titre	Nb de mots	Rubrique	Traitement	Auteur.ice
<b>2010</b>						
<b>11 janvier</b>			<b>approx</b>			
	Le Parisien	Mort de l'ancienne compagne de Bertrand Cantat	50	Faits Divers	brève	non signé
<b>12 janvier</b>						
	Libération	Kristina Rady, dans l'ombre de cantat	250	Culture	nécrologie	Philippe Brochen
	Le Parisien	Après le drame, le silence du clan Cantat	350	Une	nécrologie	Pascale Égré
<b>20 janvier</b>						
	Le Parisien	Trintignant-Marchal : une affaire de femmes	200	Loisirs et spectacles	critique	Hubert Lizé
<b>6 février</b>						
	Le Parisien	Le retour de Jean-Louis Trintignant	50	Loisirs et spectacles	brève	non signé
<b>13 avril</b>						
	Le Parisien	Baer, Huster et Trintignant au Festival d'Anjou	50	Loisirs et spectacles	annonce	non signé
<b>29 juillet</b>						
	Le Parisien	Fin de peine pour Bertrand Cantat	350	Faits Divers	analyse	"T. B."
	La Croix	Le chanteur de Noir Désir Bertrand Cantat a purgé sa peine	100	France	brève	non signé
	Libération	Bertrand cantat en a fini avec la justice	100	Les Gens	brève	non signé
<b>30 juillet</b>						
	Le Monde	Bertrand Cantat a purgé sa peine	200	24 Heures dans le mo	brève	non signé
	L'Humanité	Le chanteur Bertrand cantat en a fini avec la justice	50	Culture	brève	non signé
<b>30 septembre</b>						
	Le Parisien	Cantat attendu sur scène samedi	350	Loisirs et spectacles	analyse	Emmanuel Marolle
<b>2 octobre</b>						
	Le Monde	Le retour pressenti de Bertrand Cantat	300	Culture	analyse	Véronique Mortaigne
<b>3 octobre</b>						
	Le Parisien	Cantat acclamé par ses fans	300	retour concert	reportage	Pierre Vavasseur
	Le Parisien	Que vous inspire le retour sur scène de Bertrand Cantat ?	300	Voix Express	micro-trottoir	Elisa Perrigueur
<b>4 octobre</b>						
	Le Parisien	La nuit où Cantat a retrouvé sa voix et ses fidèles	350	Loisirs et spectacles	reportage	Pierre Vavasseur
	L'Humanité	Devant un chapiteau plein à craquer, le chanteur du groupe Noir Désir, condamné pou	50	Culture	brève	non signé
	Libération	Bertrand Cantat revient en terrain conquis	100	Culture	brève	non signé
<b>5 octobre</b>						
	Le Monde	Bertrand Cantat retrouve la scène	350	Culture	reportage	Claudia Courtois
<b>13 octobre</b>						
	Libération	Bertrand cantat affole méridional	100	Culture	brève	non signé
<b>14 octobre</b>						
	Le Parisien	Pourquoi Eiffel a aidé le retour de Bertrand Cantat	200	Loisirs et spectacles	analyse	Emmanuel Marolle
<b>15 octobre</b>						
	Libération	Noirs désirs de Cantat	400	Culture	reportage	Stéphanie Lacaze
<b>30 novembre</b>						
	Libération	Serge Teyssot-Gay, la vie sans Noir Désir	350	Culture	interview	Philippe Brochen
<b>1 décembre</b>						
	L'Humanité	Serge Teyssot-Gay a fait part de sa volonté de quitter le groupe « pour désaccords ém	50	Culture	brève	non signé
<b>Une dossier</b>	Libération	Couverture pleine page « Noir Désir sombre »				
<b>dossier</b>	Libération	Noir Désir rend l'âme	850	Culture	analyse	Gilles Renault
<b>dossier</b>	Libération	Paroles sans musique	550	Culture	extraits d'anciennes interviews	non signé
<b>2011</b>						
<b>12 février</b>						

	Le Parisien	Bertrand Cantat rechante	100	Loisirs et spectacles	brève	non signé
<b>7 mars</b>						
	Le Figaro	Jean-Louis Trintignant dit avec bonheur des textes de Prévert, Vian et Desnos	50	Culture	annonce	non signé
<b>23 mars</b>						
	Le Parisien	La colère du frère de Cantat contre le PC	100	Politiques	brève	non signé
<b>ue autour de Xavier Cantat, qui a peu à voir avec l’Affaire Cantat</b>						
<b>6 avril</b>						
	Libération	Bertrand Cantat, du Noir au tragique	100	Culture	brève	non signé
	Le Parisien	Bertrand Cantat sur scène à Avignon!	300	Loisirs et spectacles	annonce	Emmanuel Marolle avec Thierry Dague
<b>7 avril</b>						
	Le Parisien	« Cantat n'est pas le bienvenu au Québec! »	250	correspondance	analyse	Paule Rouzé
	La Croix	Bertrand Cantat au prochain Festival d'Avignon	50	Culture	brève	non signé
<b>8 avril</b>						
	Le Figaro	La colère de Jean-Louis Trintignant contre Bertrand Cantat et Avignon	500	Culture	interview Jean-Louis Trintignant	Armelle Héliot
	Libération	Trintignant-Cantat, la tragédie sans fin	500	Culture	analyse	René Solis
	La Croix	Bertrand Cantat attendu à Avignon, interdit au Québec	400	Culture	décryptage	Didier Mereuze, Géraldine Woessner
	Le Monde	Le Québec s'insurge contre la venue de Bertrand Cantat	360	Culture	analyse	Brigitte Salino
	Le Parisien	Cantat fait renoncer Trintignant	300	Loisirs et spectacles	analyse	Thierry Dague
	Le Parisien	Comprenez-vous que Jean-Louis Trintignant boycotte Avignon à cause de Bertrand Ca	50	Loisirs et spectacles	micro trottoir	non signé
<b>9 avril</b>						
<b>Une</b>	Le Figaro	Bertrand Cantat renonce à son tour à Avignon	350	Une	opinion	Armelle Héliot
	Le Monde	Vincent Baudriller : « Bertrand Cantat a purgé sa peine »	400	Culture	itw directeur festival d'Avignon	Nathaniel Herzberg
	Libération	Avignon : Cantat se retire «par respect»	150	Culture	brève	non signé
	Le Parisien	Cantat fait une croix sur le Festival d'Avignon	250	Loisirs et spectacles	analyse	Thierry Dague avec Géraldine Woessner
<b>11 avril</b>						
	Le Monde	Bertrand Cantat renonce à Avignon	400	Culture	analyse	Michel Guerrin avec Anne Pélouas
	L'Humanité	Bertrand Cantat Le chanteur renonce à participer au Festival, « par respect pour la dou	50	Culture	brève	non signé
	La Croix	Bertrand Cantat n'ira ni à Avignon, ni au Québec	50	Culture	brève	non signé
<b>13 avril</b>						
	Le Monde	Est-il juste que Bertrand Cantat soit réduit au silence ?	450	Dialogues	Lettre ouverte	Marie Dosé (avocate)
<b>14 avril</b>						
	Le Monde	Bertrand Cantat bienvenu en Belgique	50	Culture	brève	non signé
	Le Parisien	Trintignant n'a pas changé d'avis	50	Loisirs et spectacles	brève	non signé
<b>17 avril</b>						
<b>Une</b>	Le Parisien	L'impossible retour ?	50			
<b>dossier</b>	Le Parisien	Bertrand Cantat peut-il	250	Le Fait du jour	analyse	Thierry Dague, Emmanuel Marolle
<b>dossier</b>	Le Parisien	Bertrand Cantat devrait-il remonter sur scène ?	50	Le Fait du jour	micro trottoir	non signé
<b>dossier</b>	Le Parisien	« S'il était menuisier, uil pourrait reprendre le travail »	50	Le Fait du jour	interview Hubert Félix Thiéfaîne	Emmanuel Marolle
<b>22 avril</b>						
	Le Parisien	Nadine Trintignant viendra à Avignon	50	Loisirs et spectacles	brève	non signé
<b>27 mai</b>						
	Le Monde	Bertrand Cantat sur scène en Gironde et à Genève	100	Culture	brève	non signé
<b>9 juin</b>						
	Le Parisien	Shaka Ponk fait rechanter Cantat	200	Loisirs et spectacles	annonce	Emmanuel Marolle
<b>25 juin</b>						
	Le Monde	Wajdi Mouawad : « Raconter la manière avec laquelle je regarde le monde »	1 000	Dialogues	interview	Josyane Savigneau
<b>29 juin</b>						
	Le Parisien	Cantat sur scène malgré tout	350	Loisirs et spectacles	reportage	Thierry Dague

<b>30 juin</b>							
	Libération	Sophocle en Cantat triste	550	Culture	critique		René Solis
	Le Monde	Bertrand Cantat a chanté Sophocle sans incident	400	Culture	reportage		Claudia Courtois
	Le Monde	Le discret retour sur scène de Bertrand Cantat	100	Culture	brève		non signé
<b>22 juillet</b>							
	Libération	«Des femmes», 7 heures de réflexion	350	Culture	critique		René Solis
	La Croix	Bertrand Cantat, absent-présent d'Avignon	100	Culture	brève		non signé
	La Croix	Des Femmes : les Trachiniennes, Antigone et Électre de Sophocle	700	Culture	reportage		Didier Mereuze
	Le Monde	Wajdi Mouawad met Sophocle à l'épreuve	600	Culture	critique		Fabienne Darge
<b>18 septembre</b>							
	Le Parisien	Cantat se fera discret à Reims	50	Loisirs et spectacles	brève		non signé
<b>30 septembre</b>							
	Le Parisien	Bertrand Cantat dans un clip		Loisirs et spectacles	brève		non signé
<b>19 novembre</b>							
	La Croix	Jean-Louis Trintignant, épilogue poétique	300	Culture	interview et annonce		Jean-Claude Raspiengeas
<b>26 novembre</b>							
	Le Parisien	Comment Cantat redevient chanteur	450	Culture	analyse		Emmanuel Marolle
<b>28 novembre</b>							
	Le Monde	Bertrand Cantat ovationné à Paris avec Shaka Ponk	300	Culture	reportage		Stéphane Davet
	Libération	Bertrand Cantat reprend voix au Zénith	150	Culture	brève		non signé
<b>2012</b>							
<b>31 janvier</b>							
	Le Parisien	Cantat chante avec Brigitte Fontaine	50	Loisirs et spectacles	brève		non signé
<b>19 mars</b>							
	Libération	Bertrand Cantat prépare un album	150	Culture	annonce		Philippe Brochen
	Le Parisien	Bertrand Cantat prépare un album	50	Loisirs et spectacles	brève		non signé
<b>15 avril</b>							
	Le Parisien	Ils chantent avec Bertrand Cantat	150	Loisirs et spectacles	brève		"L. B."
<b>15 mai</b>							
	Le Parisien	Trintignant : « Je fais semblant de vivre »	350	Culture	extraits des mémoires de Jean-Louis Trintignant		Thierry Dague
<b>19 mai</b>							
	La Croix	Les vers luisants de Jean-Louis Trintignant	300	Télé-Radio	retour		Aude Carasco
<b>21 mai</b>							
	Libération	L'amour dans l'âme	700	Cinéma	critique		Gérard Lefort
	Le Figaro	Jean-Louis Trintignant, l'insolence juvénile	300	TV	critique		Armelle Héliot
	Le Parisien	Trintignant boulverse Cannes	300	culture	reportage		Alain Grasset
<b>22 mai</b>							
	Libération	Age gardien	600	Culture	portrait Jean-Louis Trintignant		Ondine Millot
	Le Monde	S'aimer, jusqu'à ce que la mort vous sépare	750	Culture	critique		Thomas Sotinel
<b>29 mai</b>							
	Le Monde	Le palmarès du « Si on essayait d'être heureux... »	700	Culture	analyse		Jacques Mandelbaum
	La Croix	Michael Haneke triomphe une nouvelle fois à Cannes	700	Culture	reportage		Jean-Claude Raspiengeas
<b>3 juillet</b>							
	Libération	«Désormais, je suis blindé»	150	Culture	verbatim Bertradrn Cantat		Philippe Brochen
<b>22 septembre</b>							
	La Croix	Cinquante années de Trintignant	100	Culture	annonce		Arnaud Schwartz
<b>24 octobre</b>							
<b>Une</b>	Le Monde	Trintignant et l'immense « Amour »	50	Une	brève		non signé

	Le Monde	Longtemps, il s'est trouvé mauvais acteur	750	Culture	interview Jean-Louis Trintignant	Thomas Sotinel
<b>Une</b>	Le Figaro	Quand on n'a que l'amour	50	Une	brève	non signé
	Le Figaro	Haneke, l'amour au chevet de la mort	350	Culture	critique	Marie-Noëlle Tranchant
	Le Parisien	Trintignant : « J'avais peur que cette histoire fasse trop souffrir »	600	Culture	interview Jean-Louis Trintignant	Alain Grasset
	Libération	Le couple jusqu'à l'hallali	550	Cinéma	critique	Gérard Lefort
<b>24 novembre</b>						
	Libération	Cantat accusé d'avoir «terrorisé» son ex-femme	100	France	brève / retour Paris Match	Renaud Lecadre
<b>2 décembre</b>						
	Le Parisien	Le dernier drame de Nadine Trintignant	300	Culture	critique	Alain Grasset avec "T.D."
<b>31 décembre</b>						
	Libération	L'amour à trois	100	Culture	brève	non signé
<b>2013</b>						
<b>5 janvier</b>						
	Le Parisien	Cantat en invité ce soir	100	Culture	brève	Emmanuel Marolle
<b>7 janvier</b>						
	Libération	Bertrand Cantat Chez Shaka Ponk	100	Culture	brève	Gilles Renault
<b>23 février</b>						
<b>Une</b>	Le Figaro	CÉSARS le triomphe d'« Amour »	50	Une	brève	non signé
<b>18 mars</b>						
	La Croix	Mort d'Olivier Metzner, maître de la procédure	400	France	nécrologie avocat Cantat	Corinne Laurent
<b>30 mars</b>						
	Le Parisien	Miossec, Kent et Cantat rendent hommage à Bashung	100	Loisirs et Spectacles	brève	non signé
<b>26 juin</b>						
	Le Parisien	Le livre qui accable Cantat	500	Culture	annonce	Emmanuel Marolle
	Libération	Un livre enfonce Cantat	100	Culture	brève	non signé
<b>27 juillet</b>						
	Le Monde	Bertrand Cantat de retour avec un album en novembre	300	Culture	annonce	Stéphane Davet
	Le Parisien	Un ex-compagnon de Kristina Rady prêt à poursuivre Bertrand Cantat	100	Actualité	brève	"P.É."
<b>24 septembre</b>						
	La Croix	Jean-Louis Trintignant met un terme définitif à sa carrière	50	Culture	brève	non signé
	Le Parisien	Jean-Louis Trintignant raccroche	100	Loisirs et Spectacles	brève	non signé
<b>26 septembre</b>						
	Le Monde	Jean-Louis Trintignant attend un peu avant de tirer sa révérence	100	Culture	brève	"F. Da."
	Le Monde	Un single de Bertrand Cantat sous pseudo le 30 septembre	250	Culture	annonce	Stéphane Davet
<b>29 septembre</b>						
<b>Une</b>	Le Parisien	63% des Français n'ont pas pardonné à Bertrand Cantat	50	Une		
	Le Parisien	Cantat, le difficile pardon	200	Culture	Enquête d'opinion	Emmanuel Marolle
<b>30 septembre</b>						
<b>Une</b>	Le Figaro	Bertrand Cantat avance dans le noir	50	Une		
	Le Figaro	Bertrand Cantat, ombres et lumière	600	Culture	analyse	Olivier Nuc
	Libération	63% : sondage sur Bertrand Cantat	100	Culture	brève	non signé
<b>1 octobre</b>						
	Le Monde	Bertrand Cantat revient avec un titre d'une sobre gravité	300	Culture	critique	Stéphane Davet
	Libération	Cantat sort de l'ombre	450	Culture	analyse	Gilles Renault
	L'Humanité	Bertrand Cantat dans la lumière	200	Culture	brève	Victor Hache
<b>8 octobre</b>						
	Libération	Cantat, emprisonné dans sa chanson	600	Rebonds	édito	Luc Le Vaillant
<b>10 octobre</b>						

	Le Parisien	Les discrets adieux à la scène de Trintignant	300	Loisirs et Spectacles	reportage	Pierre Vavasseur
<b>11 octobre</b>						
	Le Monde	A Vannes sous la bruine, Jean-Louis Trintignant tire sa révérence	550	Culture	reportage	Fabienne Darge
<b>23 octobre</b>						
	Le Parisien	Cantat sort de son silence	300	Culture	analyse	Emmanuel Marolle
<b>24 octobre</b>						
	Libération	Bertrand Cantat fait son examen de conscience	350	Culture	verbatim	Philippe Brochen
	Le Monde	Bertrand Cantat : « Je sais que j'ai commis l'irréparable »	100	Culture	brève	non signé
<b>25 octobre</b>						
	Le Monde	Dix ans après, Bertrand Cantat prend la parole	350	Culture	analyse	Stéphane Davet
<b>31 octobre</b>						
	L'Humanité	Cantat, Polanski... Je suis las des beautiful people...	500	Cactus	édito	non signé - Pierre-Louis Basse ?
<b>6 novembre</b>						
	Le Parisien	Nous avons écouté l'album de Cantat	400	Loisirs et Spectacles	critique	Eric Bureau
<b>15 novembre</b>						
	L'Humanité	Bertrand Cantat, lueur d'espoir à l'horizon	400	Culture	critique	Victor Hache
<b>19 novembre</b>						
	Libération	Noir Détroit	350	Culture	critique	Gilles Renault
	Le Monde	Les nouveaux « Horizons » de Bertrand Cantat	400	Culture	critique	Stéphane Davet
<b>21 novembre</b>						
	Le Parisien	Cantat sur scène en juin	50	Loisirs et Spectacles	brève	non signé
<b>27 novembre</b>						
	Le Parisien	Succès dans les bacs pour Cantat	50	Loisirs et Spectacles	brève	non signé
<b>2014</b>						
<b>2 janvier</b>						
	Le Parisien	Bertrand Cantat très attendu sur scène	100	Le fait du jour	brève	Eric Bureau
<b>31 janvier</b>						
	Le Parisien	Stromae, Cantat et Tal au Printemps de Bourges	50	Loisirs et Spectacles	brève	non signé
<b>17 mars</b>						
	Le Parisien	Le nouveau clip de Bertrand Cantat sur <a href="http://Leparisien.fr">Leparisien.fr</a>	50	Loisirs et Spectacles	brève	non signé
<b>12 avril</b>						
	Le Parisien	Cantat retrouve ses fans	350	Loisirs et Spectacles	reportage	Eric Bureau
<b>14 avril</b>						
	Le Monde	Détroit à Clermont-Ferrand : le retour à la scène de Bertrand Cantat	550	Culture	reportage	Stéphane Davet
<b>3 mai</b>						
	Le Monde	Nadine Trintignant : la gloire de sa mère	50	Culture	brève	non signé
<b>18 mai</b>						
	Le Parisien	Cantat soutient Bové	100	Loisirs et Spectacles	brève	non signé
<b>19 mai</b>						
	Le Figaro	Bertrand Cantat en scène pour José Bové	50	politique	brève	non signé
<b>06/06/201'</b>						
	L'Humanité	Bertrand Cantat retrouve la scène	250	Culture	reportage	"V. H."
<b>21 juillet</b>						
	Libération	Bertrand Cantat héros à Carhaix	150	Culture	brève	non signé
<b>11 août</b>						
	Le Parisien	Les faux adieux de Trintignant	100	Loisirs et Spectacles	brève	non signé
<b>2015</b>						
<b>26 avril</b>						

	Le Parisien	Une musique de film pour Bertrand Cantat	100	Loisirs et Spectacles	brève	non signé
<b>22 mai</b>						
	Le Figaro	Jean-Louis Trintignant : « Mon oncle a inspiré mon rôle dans « Un homme et une femm	1 050	Der	interview	Guillaume Mollaret
<b>28 septembre</b>						
	Le Parisien	Cantat restaurateur	100	Loisirs et Spectacles	brève	non signé
<b>15 décembre</b>						
	Le Figaro	Trintignant retrouve Haneke	50	Der	brève	Armelle Héliot
<b>2016</b>						
<b>28 janvier</b>						
	Le Parisien	Trintignant trop fatigué pour jouer	100	Loisirs et Spectacles	brève	non signé
<b>1 février</b>						
	La Croix	Jean-Louis Trintignant renonce au spectacle « Le bateau ivre »	100	Culture	brève	non signé
<b>9 juin</b>						
	Le Figaro	Samuel Benchetrit se souvient de marie trintignant	150	Littéraire	critique	Mohammed Aïssaoui
<b>2017</b>						
<b>12 octobre</b>						
	Libération	Polémique après la une des « Inrocks » avec Bertrand Cantat	250	Expresso	analyse	Gilles Renault
	Le Parisien	La une sur Cantat ne passe pas	100	Loisirs et Spectacles	brève	non signé
<b>14 octobre</b>						
	Le Parisien	« Impossible d'imaginer le droit à l'oubli pour Bertrand Cantat »	1 150	Faits Divers	interview Philippe Laflaquière, juge libération Canta	Jean-Michel Décugis
<b>18 octobre</b>						
	Le Parisien	"Les Inrocks s'excusent pour leur Une sur Cantat"	100	Loisirs et Spectacles	brève	non signé
<b>2 décembre</b>						
	Le Parisien	L'impossible retour de Bertrand Cantat	750	Loisirs et Spectacles	analyse	Éric Bureau, Jean-Michel Décugis
<b>4 décembre</b>						
	Le Monde	Bertrand Cantat, l'impossibilité du spleen	650	Culture	analyse et critique	Bruno Lesprit
<b>2018</b>						
<b>24 janvier</b>						
	Le Parisien	« Nous ne déprogrammerons pas Bertrand Cantat »	450	Loisirs et Spectacles	analyse	Éric Bureau
<b>18 février</b>						
	Le Parisien	Une main courante contre Bertrand Cantat	100	Loisirs et Spectacles	brève	non signé
<b>6 mars</b>						
	Le parisien	Un collectif féministe s'invite sur la tournée de Bertrand Cantat		Loisirs et Spectacles	brève	non signé
<b>8 mars</b>						
	Le Figaro	La tournée de Bertrand Cantat sous pression	650	Culture	analyse	Oliver Nuc
	Le Parisien	Cantat à nouveau déprogrammé	100	Loisirs et Spectacles	brève	non signé
<b>9 mars</b>						
	Le monde	Tournée agitée pour Bertrand Cantat	900	Culture	analyse	Clarisse Fabre
	Le monde	A Strasbourg, au milieu de ses fidèles	600	Culture	reportage	Laurent Carpentier
<b>13 mars</b>						
<b>dossier</b>	Le Parisien	Cantat : « Je me retire des festivals »	650	Loisirs et Spectacles	retour sur lettre ouverte	Éric Bureau
<b>dossier</b>	Le Parisien	Nadine Trintignant : « C'est dégueulasse qu'il aille se faire applaudir »	200	Loisirs et Spectacles	brève	Carine Didier
<b>dossier</b>	Le Parisien	A Montpellier, ses détracteurs invectivent ses fans		Loisirs et Spectacles	reportage	Alexandre Seba
	Libération	Cantat en retrait	50	Expresso	brève	non signé
<b>14 mars</b>						
	La Croix	L'idée qu'il puisse retrouver sa vie publique est une illusion	500	Débats	opinion, Jean-Marie Gueulette, prêtre dominicain	Marion Mayer
	La Croix	Il ne faut pas participer à la construction de l'impunité	500	Débats	opinion, Raphaëlle Rémy-Leleu, Osez le féminisme	Marion Mayer
	Le Monde	Bertrand Cantat renonce à se produire dans les festivals	200	Culture	brève	non signé

	Le Parisien	Bertrand Cantat pris à partie à Grenoble	100	Loisirs et Spectacles	brève	non signé
<b>15 mars</b>						
	Le Parisien	Cantat peut-il continuer les concerts ?	150	Loisirs et Spectacles	débat	Emmanuel Marolle
	L'Humanité	Jean-Louis Trintignant en toute simplicité	400	Médias	critique	Gérald Rossi
	Le Monde	Un concert de Bertrand Cantat annulé à Istres	100	Culture	brève	non signé
<b>16 mars</b>						
<b>Une dossier</b>	Libération	Le cas Cantat	150	Une	brève	non sign"
<b>dossier</b>	Libération	Agnès Tricoire : «Cantat a purgé sa peine : il a le droit de chanter, point final»	500	Evenement	opinion	Sonya Faure
<b>dossier</b>	Libération	Catherine Le Magueresse : «En France, Cantat aurait été condamné à une peine plus	490	Evenement	opinion	Erwan Cario
<b>dossier</b>	Libération	Nathalie Heinich : «Que Bertrand Cantat renonce à la performance scénique»	550	Evenement	opinion	Ève Beauvallet
<b>dossier</b>	Libération	Bertrand Cantat, l'impossible retour ?	1 200	Evenement	décryptage	Ève Beauvallet
<b>dossier</b>	Libération	Bertrand Cantat à Grenoble : «Bon, il a dit 35 fois merci, c'était un peu angoissant»	850	Evenement	reportage	Maité Darnault
<b>17 mars</b>						
	Le Monde	Cantat, mauvais tempo	1 000	Culture	édito	Michel Guerrin
	Le Parisien	Pour la ministre, Cantat a « le droit de vivre sa vie »	200	Loisirs et Spectacles	brève	non signé
<b>25 mars</b>						
	Le Parisien	"C'est le chanteur qu'on applaudit, rien d'autre"	550	Loisirs et Spectacles	reportage	Éric Bureau
<b>3 mai</b>						
	Le Parisien	Pas d'Olympia pour Cantat	100	Loisirs et Spectacles	brève	non signé
<b>4 mai</b>						
	Le Monde	L'Olympia annule les deux concerts de Cantat	400	Culture	analyse	Stéphane Davet
<b>5 juin</b>						
	Le Parisien	Bertrand Cantat annonce un Zénith	100	Loisirs et Spectacles	brève	non signé
<b>7 juin</b>						
	Le Monde	Bertrand Cantat jouera au Zénith de Paris	100	Culture	brève	non signé
<b>4 juin</b>						
	Libération	L'enquête sur la mort de l'ex-femme de Cantat rouverte	850	Expresso	faits divers	Julie Brafman
	Le Parisien	Nouvelle plainte contre Cantat	100	Faits Divers	brève	non signé
	Le Monde	Nouvelle plainte contre Bertrand Cantat	100	France	brève	non signé
<b>7 juin</b>						
	Le Figaro	Bertrand Cantat, voix sans issue	650	Culture	analyse	Olivier Nuc
<b>8 juin</b>						
	Le Parisien	La rage de Cantat à son Zénith	650	Loisirs et Spectacles	reportage	Éric Bureau avec Marie Poussel
	Le Monde	Des manifestants contre le concert parisien de Cantat	100	Culture	brève	non signé
<b>12 juin</b>						
	Le Parisien	Bertrand Cantat arrête sa tournée	450	Culture	analyse	Eric Bureau
	Le Figaro	Bertrand Cantat annule les deux derniers concerts de sa tournée	150	Culture	brève	Florence Vierron
<b>13 juin</b>						
	La Croix	Cantat met fin à sa tournée	100	Culture	brève	non signé
<b>19 juin</b>						
	Libération	Laissez-les chanter !	850	Ré/Jouissances	édito	Luc Le Vaillant
<b>7 juillet</b>						
	Le Parisien	La plainte déposée contre Cantat classée sans suite	100	Loisirs et Spectacles	brève	non signé
<b>14 septembre</b>						
	Le Parisien	Emouvant Trintignant	350	Loisirs et Spectacles	annonce	Catherine Balle
<b>27 septembre</b>						
	Le Parisien	Lelouch tourne la suite d'« Un homme et une femme »	250	Loisirs et Spectacles	annonce	Sandrine Bajos
<b>4 octobre</b>						

	Le Parisien	« Un homme et une femme »	850	Loisirs et Spectacles	reportage	Catherine Balle
<b>5 décembre</b>						
	Le Monde	Trintignant : " Je suis un raté qui a eu beaucoup de chance "	150	Une	brève	non signé
	Le Monde	Trintignant : " Je suis un raté qui a eu beaucoup de chance "	3 300	Culture	interview	Fabienne Darge
<b>11 décembre</b>						
	Le Parisien	« Jouer en public me gonfle de bonheur »	900	Loisirs et Spectacles	interview Jean-Louis Trintignant	Sylvain Merle
<b>19 décembre</b>						
	Le Figaro	Jean-Louis Trintignant, la foi du poète	1 000	Der	interview	Armelle Heliot
<b>26 décembre</b>						
	Le Parisien	Deux fils de Marie Trintignant à l'affiche	200	Loisirs et Spectacles	brève	Catherine Balle
<b>2019</b>						
<b>5 février</b>						
	Le Parisien	L'accusatrice de Bertrand Cantat convoquées	250	Faits Divers	justice	Geoffroy Tomasovitch
<b>» Claude Lelouch qui ne sont pas du fait de Jean-Louis Trintignant</b>						
<b>22 mai</b>						
	La Croix	Nous nous sommes tant aimés, par Claude Lelouch	750	Culture	critique	Jean-Claude Raspiengeas
	Le Parisien	L'amour dure toujours	200	Loisirs et Spectacles	critique	Pierre Vavasseur
<b>23 novembre</b>						
	Le Parisien	"J'ai donné de grandes claques"	850	Fait du jour	retour	Carine Didier
<b>2020</b>						
<b>3 février</b>						
	Le Parisien	Noir Désir revient en catimini	500	Loisirs et Spectacles	critique	Eric Bureau avec "E. M."
<b>2021</b>						
<b>19 octobre</b>						
	Libération	Cantat et Baro : les invités infréquentables de Wajdi Mouawad	400	Autre	analyse	Ève Beauvallet
<b>21 octobre</b>						
	Le Monde	Wajdi Mouawad refuse de déprogrammer Bertrand Cantat	150	Culture	brève	non signé
<b>23 octobre</b>						
	Le Monde	Bertrand Cantat peut-il encore créer ?	1 000	Culture	édito	Michel Guerrin
<b>29 octobre</b>						
	L'Humanité	Trintignant, de Hamlet à Z et autres passions	350	Télévision	annonce	Gérald Rossi
<b>22 novembre</b>						
	Le Monde	Une première sous tension pour « Mère » de Wajdi Mouawad	500	Culture	analyse	"B. Sa."
	L'Humanité	THÉÂTRE. Wajdi Mouawad, tout sur sa mère et Christine Ockrent	750	Culture	critique	Marie-José Sirach
<b>2022</b>						
<b>2 janvier</b>						
	Le Parisien	Nathalie Turkey, la juge perspicace qui a résolu l'affaire du Grété	1 050	Faits Divers	faits divers	Timothée Boutry
<b>19 janvier</b>						
	Le Monde	Lettre à Marie, sa fille absente, par Nadine Trintignant	600	Télévision	critique	Renaud Machart
	Le Figaro	Pour l'amour de Marie	300	Télévision	brève	non signé
<b>26 janvier</b>						
	Le Parisien	« J'avais remarqué que Marie était de plus en plus triste »	650	Télévision	interview Nadine Trintignant	Pauline Conradsson
	L'Humanité	Marie Trintignant, la lumière et la tragédie	350	Télévision	critique	Caroline Constant
	La Croix	L'Homage d'une mère à sa fille	400	Ecrans-radio	critique	Céline Rouden
<b>18 juin</b>						
	Le Parisien	Marie, l'impossible deuil	600	Loisirs et Spectacles	nécrologie	Catherine Balle
<b>dossier</b>	Le Parisien	L'acteur qui a su vieillir	1 050	Loisirs et Spectacles	portrait	Yves Jaeglé



<b>dossier</b>	Le Parisien	« Je perds un morceau de ma vie »	600	Loisirs et Spectacles	interview Claude Lelouch	Pauline Conradsson
<b>Une</b>	Libération	Jean-Louis Trintignant, le grand silence	50	Une	titre	non signé
	Libération	Jean-Louis Trintignant, l'amour dans l'âme	2 950	Culture	nécrologie	Anne Diatkine
<b>Une</b>	Le Figaro	Jean-Louis Trintignant, sauvage et subtil	100	Une	brève	non signé
<b>dossier</b>	Le Figaro	Jean-Louis Trintignant, le stoïcien quitte la scène	2 200	Hommage	nécrologie	Armelle Heliot
<b>dossier</b>	Le Figaro	Toujours en compagnie des poètes	300	Hommage	analyse	Armelle Heliot
<b>20 juin</b>						
	La Croix	Jean-Louis Trintignant, la mélancolie d'un solitaire	700	Culture	nécrologie	Jean-Claude Raspiengeas
	L'humanité	Le charme discret de Jean-Louis Trintignant	1 000	Culture	nécrologie	Marie-José Sirach
<b>dossier</b>	Le Monde	Jean-Louis Trintignant si loin, si proche	2 150	Culture	nécrologie	Jean-Luc Douin
<b>dossier</b>	Le Monde	Jean-Louis Trintignant si loin, si proche	100	Culture	chronologie	non signé
<b>dossier</b>	Le Monde	Un triomphe tardif sur les planches	950	Culture	analyse	Brigitte Salino
<b>26 juillet</b>						
	Le Monde	Et Jean-Louis Trintignant devint grand... 1/6	3 550	non renseigné	portrait	Samuel Blumenfeld
<b>27 juillet</b>						
	Le Monde	Le pilote de ses rêves 2/6	3 400	non renseigné	portrait Jean-Louis Trintignant	Samuel Blumenfeld
<b>28 juillet</b>						
	Le Monde	L'antistar 3/6	3 350	non renseigné	portrait Jean-Louis Trintignant	Samuel Blumenfeld
<b>29 juillet</b>						
	Le Monde	1970, année noire 4/6	3 300	non renseigné	portrait Jean-Louis Trintignant	Samuel Blumenfeld
<b>30 juillet</b>						
	Le Monde	Audiard embarque le retraité d'Uzès 5/6	3 350	non renseigné	portrait Jean-Louis Trintignant	Samuel Blumenfeld
<b>31 juillet</b>						
	Le Monde	Derniers souffles 6/6	3 500	non renseigné	portrait Jean-Louis Trintignant	Samuel Blumenfeld
<b>2023</b>						
<b>16 mars</b>						
	Le parisien	Une nouvelle enquête accable Bertrand Cantat	600	Loisirs et Spectacles	retour	Catherine Balle

## Résumé

En 2003, Bertrand Cantat et Marie Trintignant, vivent une idylle secrète en Lituanie, où cette dernière est en tournage. La nuit du 26 au 27 juillet 2003, le chanteur de Noir Désir et l'actrice se disputent. Il lui assène plusieurs coups qui entraîneront sa mort quelques jours plus tard. Immédiatement, le fait divers qui concerne deux célébrités prend le centre du cycle médiatique, et fait encore couler de l'encre, vingt ans plus tard.

Au cours du temps, l'affaire change de forme. En partant d'un traitement de faits divers, celui d'un crime conjugal, pas encore appelé « féminicide » , l'affaire connaît une médiatisation beaucoup plus importante que les faits divers habituels. Très vite, la presse élargit le sujet à la question des violences conjugales en général, tentant de provoquer un débat social de fond. En parallèle, les avocats de la famille Cantat et Trintignant s'affairent à essayer de maîtriser le personnage que fera la presse, transformant l'histoire des deux amants en récit relayé dans tout le pays.

Pourtant, le questionnement de société s'étouffe assez vite, et s'éteint avec la fin du procès. Les journalistes n'ont pas su saisir l'opportunité de faire de l'Affaire Cantat une affaire Weinstein à la française, une déflagration qui s'étend sur plusieurs années. Mais les familles ne cessent pas leur effort de construction de ces personnages, se concentrant alors sur les pages culture plutôt que société. Bertrand Cantat, artiste, prépare son retour sur la scène, et doit réhabiliter son image sociale. C'est sans compter sur l'influence de Jean-Louis Trintignant, père à qui on a retiré sa fille et monstre sacré du cinéma français, dans la presse culturelle. Ce dernier intervient régulièrement pour rappeler la mémoire de sa fille et critiquer la présence de son meurtrier dans l'espace public.

Une décennie plus tard, alors que l'Affaire Cantat s'essouffle même dans les pages culture, la nouvelle vague féminisme lui donne une nouvelle raison d'être. Par le prisme d'une voix féministe jusque là reléguée au second plan, le débat social est relancé. Le débat se fait dans une confrontation constante d'opinion, reflet d'une norme qui se reconstruit à tâton et d'une lutte pour imposer une nouvelle grille de lecture des violences sexistes et sexuelles.

# Mots clés

Célébrité

Chronique

Chronique judiciaire

Controverse

Crime conjugal

Crime passionnel

Culture

Débat

Discours

Fait de société

Fait divers

Féminicide

Féminisme

Opinion

Personnage

Portrait

Réhabilitation

Représentation

Société